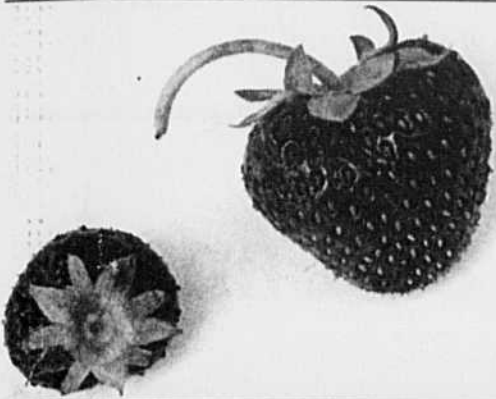




PERSPECTIVES

Le «modèle»
de Bob Rae

Gilles Lesage

Avec le retour des travailleurs de la construction, le début d'août sonne pour la plupart la fin des grandes vacances. Ainsi en est-il, par exemple, pour les dirigeants patronaux et syndicaux du secteur public, parapublic et municipal qui, après la trêve de juillet, se remettent à la tâche de «prolonger» de deux ans la durée des conventions collectives. Ils n'ont pas le choix. La loi 102 les y oblige et leur donne jusqu'au 30 septembre pour y arriver.

Au moment de reprendre les hostilités plus ou moins larvées, les deux camps jetteront sûrement un œil fort intéressé sur ce qui vient de se passer en Ontario. Contre toute attente, le premier ministre Bob Rae a réussi à y conclure avec la plupart des syndicats du secteur public ce qu'il appelle pompeusement un nouveau «contrat social». Son «modèle» a peu à voir avec celui de John Locke ou de Jean-Jacques Rousseau, s'inspirant plutôt de celui qui a prévalu au Québec, il y a un peu plus de 10 ans, et que, dans la foulée ontarienne, le gouvernement Bourassa pourrait rééditer.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets, on le sait, et le gourdin législatif de l'Etat-employeur fait le reste. Comme ici, la province voisine est aux prises avec la spirale du déficit et de l'endettement, des hausses de taxes et du chômage. Là comme ici, naguère et aujourd'hui, le gouvernement tente d'enrayer la crise financière en coupant dans ses dépenses, en gelant les salaires de ses employés et — mesure inédite en Ontario — en leur donnant des jours de congé sans solde. Comme ce fut déjà le cas vendredi dernier pour la ville de Toronto, qui réédite son «exploit» ce vendredi. L'objectif de M. Rae: diminuer de 2 milliards\$ (sur 43 milliards\$) par année pendant trois ans la rémunération des plus de 900 000 employés du secteur public, et maintenir le déficit juste sous la barre fatidique des 10 milliards\$. Avec bâton — la loi 48 adoptée le 7 juillet — et carotte à l'appui: les syndicats qui acceptent le «contrat» bénéficient d'une réduction de 20% des compressions et, en boni, ils ont accès à un fonds de sécurité d'emploi.

Comme au Québec il y a 10 ans, la «trahison» des néo-démocrates est vivement ressentie par leurs alliés naturels; aux abois, les syndicats sont forcés de négocier le revolver sur la tempe, la mort dans l'âme. Désarroi du NPD, y compris à Ottawa. M. Rae réplique que la solidarité sociale est le premier ingrédient du socialisme et que, quand ça va mal, les mieux payés doivent faire leur part. «Le boucher de New-Carlisle» (ainsi que des syndiqués avaient abusivement affublé le premier ministre Lévesque), aux prises avec un dilemme aussi déchirant, avait également rompu de vieilles et solides alliances. Il faut ce qu'il faut pour rétablir l'équilibre financier et remonter la fameuse cote de crédit.

Là comme ici, les syndicats prétendent qu'il y aurait moyen de faire autrement et moins douloureusement, en coupant dans le gras d'abord et en faisant payer les riches. Voulant donner l'exemple, M. Rae annonce que le salaire des 130 députés sera réduit de 5,5% pendant trois ans, et que le généreux régime de retraite des législateurs ontariens subira aussi des compressions, l'automne venu. L'exemple entraîne, selon le dicton.

Tant et si bien que, à l'heure de tombée, à minuit hier, un bon nombre des syndicats, régis par 4000 conventions collectives et 8300 employeurs du secteur public, en étaient venus à accepter le nouveau «contrat social». Le gouvernement peut crier victoire, mais à quel prix? Au prix de la débâcle du NPD, en Ontario et dans les autres provinces où il compte, mais pire encore au plan fédéral, où la cote de Mme McLaughlin se fait lilliputienne. Au prix aussi de l'effritement de son alliance avec les travailleurs, base de son succès électoral à l'automne 1990. Mais il a encore un an et demi pour se refaire une crédibilité, si l'économie prend du mieux, si son plan de compressions fonctionnelle comme prévu, si New York rehausse la cote de crédit.

Ca fait bien des si... Pari audacieux. En attendant ces miracles en cascade, là comme ici — c'est nouveau dans la riche voisine, porte-étendard de la prospérité canadienne —, les fonctionnaires et assimilés seront moins bien payés, sans parler des quelques milliers d'entre eux qui seront mis à pied.

Qu'on le veuille ou non, faire plus avec moins, ça veut dire aussi moins de services gouvernementaux. Si les employés sont en congé forcé, les services sont aussi réduits, forcément.

Au moment d'écrire ces lignes, hier, tous les détails du nouveau «contrat social» n'étaient pas encore connus. Mais il faudra des semaines, des mois probablement, pour en mesurer l'ampleur et les répercussions, non seulement sur les travailleurs en cause, mais sur l'ensemble des Ontariens.

Pour l'heure, la plupart des syndicats ont préféré, à leur corps défendant, négocier de maigres concessions de dernière heure, en fin de semaine, plutôt que de subir le marteau législatif dans toute sa rigueur. En Ontario comme au Québec naguère, comme au Québec demain?

On coupe la main gauche ou la main droite? Tout un contrat... social.

LES SPORTS

Steve Shutt secondera
Jacques Demers

PAGE A-5



MONTREAL

Le méga-incinérateur de la
CUM serait «inadapté»

PAGE A-5

CULTURE

Le Festival Juste pour
rire se fend la pipe

PAGE 11



Kim Campbell a profité d'une rare pause, hier, pour faire un brin de causette avec la petite Laurianne Campeau-Vallée, 4 ans, au marché Jean-Talon. Au dernier jour de son séjour dans la région montréalaise, la première ministre était l'invitée de Julie Snyder à L'enfer c'est nous autres.

PHOTO CP

La bataille de Prozor

Les forces musulmanes pilonnent les derniers groupes
de résistants croates

Le gouvernement américain s'est efforcé hier de dissiper l'impression qu'il pourrait agir seul en Bosnie, comme l'avait laissé entendre la veille le porte-parole du département d'Etat. Le président Clinton a déclaré qu'il ne pensait pas que «les alliés permettraient que Sarajevo tombe ou meure de faim» et il a assuré que les États-Unis entendaient trouver une solution «commune» avec leurs alliés (voir en page 7). Sur le terrain, les combats se poursuivaient dans plusieurs régions, notamment en Bosnie centrale. Notre journaliste Jocelyn Coulon, qui séjourne actuellement en Bosnie et en Croatie, décrit la situation.

JOCELYN COULON

ENVOYÉ SPÉCIAL DU DEVOIR EN BOSNIE

Gornji Vakuf — Ici, au coeur de la Bosnie centrale, les forces musulmanes bosniaques ont engagé depuis plusieurs jours une course contre la montre pour s'emparer des villes de Gornji Vakuf et Prozor et, ainsi, empêcher les forces croates du HVO de reprendre le terrain perdu depuis plusieurs semaines et de ravitailler les dernières enclaves croates en Bosnie centrale.

L'intensité des combats est telle que la seule route ouverte vers Split, sur l'Adriatique, est bloquée depuis dimanche. Les rares journalistes qui sont encore dans cette région ont dû se réfugier dans le campement d'une compagnie de Casques bleus britanniques. Le bâtiment est constamment ébranlé par les obus qui tombent à proximité et l'on entend les tirs des snipers. Pendant toute la nuit d'hier, Musulmans et Croates ont échangé des tirs, manquant de peu le camp de l'ONU.

Du haut des collines environnantes, les forces musulmanes pilonnent les derniers groupes de Croates qui résistent. Les obus tombent sur une partie de la ville de Gornji Vakuf et des tireurs embusqués tirent sur les habitants et les militaires croates.

C'est samedi que les forces bosniaques à majorité musulmane ont lancé une offensive

généralisée contre de nombreux villages de la Croatie centrale. Plusieurs villes ont aussi subi les attaques des Musulmans dont Novi Travnik, Vitez, Kiseljak et Prozor.

Hier, les moniteurs européens basés dans la région de Gornji Vakuf estimaient que les Croates ne pourraient pas résister longtemps aux attaques musulmanes.

L'armée bosniaque dispose d'environ 50 000 soldats dans toute la Bosnie centrale et contrôle maintenant de vastes territoires. Toutefois, ces moniteurs pensent que l'offensive musulmane s'arrêtera à Prozor. Les Musulmans ne peuvent pas continuer plus au sud sans mettre en péril leurs lignes de communications.

La bataille de Gornji Vakuf et l'avance vers Prozor sont au coeur de la stratégie musulmane pour arriver à contrôler le plus de territoire possible et ainsi s'assurer d'une continuité territoriale entre le nord et le sud des régions que les Musulmans détiennent.

D'ici quelques jours, les forces musulmanes vont tenter de prendre le promontoire de Makljen qui domine la ville de Prozor. Ils seront alors en mesure d'attaquer cette dernière ville et de bloquer toute tentative des forces croates du HVO de reprendre le terrain perdu depuis l'effondrement de l'alliance entre Croates et Musulmans il y a quelques se-

Campbell se
libère de
trois bouletsCarole Jacques, Gilles
Bernier et Gabriel
Fontaine sont invités à
retirer leur candidatureJEAN DION
LE DEVOIR

Kim Campbell a tranché: les trois députés conservateurs québécois qui font l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ne pourront être candidats de son parti lors des prochaines élections générales.

J'ai exposé clairement mes principes en ce qui concerne les attentes des gens. J'ai parlé avec les députés, et je pense qu'ils comprennent bien que ce n'est pas possible d'être candidat quand on a des problèmes dans le domaine de la justice. C'est la perception, et aussi la réalité, que les attentes des gens sont beaucoup plus élevées», a expliqué hier la première ministre, de passage à Montréal.

«Je suis le chef de notre parti, et c'est à moi de décider. On m'a posé une question directe, et j'ai donné une réponse directe. J'ai examiné la question dans les meilleurs intérêts de mon parti, et j'ai pris une décision», a-t-elle ajouté.

Les députés Carole Jacques (Mercier), Gilles Bernier (Beauce) et Gabriel Fontaine (Lévis) ont donc été invités à retirer leur candidature en vue du prochain scrutin, cela bien que leurs assemblées de comté respectives aient déjà entériné leur choix. Les trois font face à diverses accusations de trafic d'influence, d'abus de confiance et de détournement de fonds devant les tribunaux.

Paradoxalement, Mme Campbell a d'abord fait cette annonce lors de l'enregistrement de l'émission *L'enfer c'est nous autres*, sur Radio-Canada, avant même de rencontrer les journalistes qui cherchaient à en savoir davantage à ce sujet depuis plusieurs jours. «C'est clair, cet-

VOIR PAGE 14: CAMPBELL

Autres informations en page 2

Les Américains
ne veulent plus
d'immigrants

Washington (AFP) — Une majorité d'Américains est opposée à l'immigration, tout en reconnaissant que l'absorption de nouveaux arrivants a été par le passé «une bonne chose» pour le pays, selon un sondage publié hier par l'hebdomadaire *Newsweek*.

Quelque 60% des 725 personnes interrogées pour ce sondage, effectué les 29 et 30 juin par le groupe Princeton Survey Research Associates, ont estimé que l'immigration était une «mauvaise chose» pour les États-Unis. Mais presque autant — 59% — ont déclaré qu'elle avait été positive pour le pays par le passé.

Le mythe du *melting pot*, ce creuset d'intégration culturelle, est lui aussi mis à mal dans ce sondage, puisque les deux tiers des Américains considèrent que les nouveaux immigrants conservent leur identité nationale, au lieu de tenter de s'intégrer comme par le passé.

L'enquête montre que la situation économique est un facteur déterminant de ce rejet des nouveaux immigrants, puisque 62% des personnes interrogées considèrent que les immigrants prennent le travail des Améri-

VOIR PAGE 14: IMMIGRANTS

Le Saguenay-
Lac-Saint-Jean à la
croisée des chemins

Cette semaine, LE DEVOIR vous amène au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une région qui vit de plein fouet la crise économique et la «restructuration» industrielle.

Alcan et Consolited Bathurst, autrefois synonymes de prospérité et d'emplois, connaissent des difficultés sans précédent. Le chômage est élevé, les jeunes quittent.

Pour la série *Sur la route*, Martine Turenne a passé une semaine au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, où elle a rencontré des écolos, des granolas, des travailleurs, des économistes, des pèlerins et des citoyens ordinaires, qui, tous, cherchent des solutions pour relancer la région légendaire des bleuets, du bois et de l'aluminium. Nos informations en page B-1.



INDEX

Les Actualités.....2	Éditorial.....12
Agenda culturel...10	Idées.....13
Annonces classées...4	Le Monde.....7
Avis publics.....6	Montréal.....3
Culture.....11	Mots croisés.....4
Économie.....5	Politique.....4
Détours.....9	Les Sports.....6



Météo
Ciel variable
Max: 28
Détails en
page 4

VOIR PAGE 14: BATAILLE

• LES ACTUALITÉS •

Le ministre des Finances commente l'acceptation du «contrat social»

Un succès sans précédent au Canada

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Selon le ministre des Finances de l'Ontario Floyd Laughren, ce n'est pas une victoire parce qu'une victoire implique des perdants. C'est une réussite, un «accomplissement». Et un succès sans précédent au Canada.

Le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario a fièrement annoncé hier des ententes couvrant tous les 900 000 employés des secteurs public et parapublic, dans le cadre des négociations en vue d'un contrat social qui se sont terminées dimanche soir à minuit.

Tous les huit secteurs que le gouvernement avait créés en vue de cette négociation — le municipal, la santé, l'éducation, les collèges, les universités, les agences gouvernementales, la fonction publique et les services sociaux — ont fait l'objet d'ententes négociées, a déclaré hier le ministre des Finances, lors d'une conférence-bilan à Queen's Park.

Les deux derniers secteurs à signer ont été l'éducation et la fonction publique, à moins de trois heures de l'échéance.

C'était, symboliquement, les plus importants. Un échec dans ces secteurs aurait fait perdre la face au gouvernement, disent les observateurs.

Toutefois, dans la majorité des autres secteurs, ce que M. Laughren appelle «ententes négociées» sont des propositions approuvées par la majorité des parties impliquées, mais pas par toutes les parties.

On pense notamment au domaine municipal, à la santé, aux universités et aux collèges, où il n'y a

pas eu unanimité.

Dans la plupart des cas, les ententes sont refusées par la partie syndicale — ou certains de ses représentants — mais approuvées par le gouvernement et l'employeur.

En utilisant son pouvoir de décréter des ententes malgré l'absence d'unanimité, M. Laughren a dû se défendre de pratiquer du paternalisme.

Il a expliqué hier qu'il avait décrété ces ententes pour ne pas pénaliser les gens, rappelant qu'en vertu de la loi spéciale sur le contrat social de l'Ontario, l'absence d'entente aurait empêché les employés d'avoir accès au Fonds de sécurité d'emploi du gouvernement (100 millions\$ par année) et au rabais de 20% sur les objectifs de réductions.

Le gouvernement Rae va réaliser des économies de près de 2 milliards par année pendant trois ans avec ce contrat social.

La plupart des ententes prévoient des gels de salaires pendant trois ans et des congés sans solde obligatoires, en plus d'autres mesures de rationalisation.

Reste maintenant à savoir si les ententes réalisées au plan sectoriel seront conclues au plan local.

À cet égard, rien n'est moins sûr. L'échéance pour la conclusion d'ententes locales est le 10 août prochain et là où les pourparlers échoueront, la loi spéciale s'appliquera.

En tout, 4000 ententes locales devront être conclues, à défaut de quoi un employeur, en vertu de la loi spéciale, peut imposer ses propres conditions — ce qui peut signifier des mises à pied.

Le contrat social aura été une négociation difficile, concluait hier le ministre des Finances Floyd

Laughren: trois mois de pourparlers qui se sont soldés par un échec en juin; puis une prolongation jusqu'au 1er août qui a donné lieu à de nombreuses prises de bec.

«Nous étions conscients que ce serait difficile, nous étions les premiers à le faire et nous avons dû apprendre au fur et à mesure», a fait remarquer M. Laughren.

Mais le fait qu'il y ait eu des ententes n'élimine pas l'amertume et la déception du côté syndical.

La présidente de la Fédération des enseignants du secondaire de l'Ontario, Mme Liz Barclay, disait hier: «Ce n'est pas ce que nous voulions, mais devant la menace de la loi, nous avons essayé de faire ce qu'il y a de mieux pour nos membres».

«C'est comme vous couper le bras gauche au lieu de vous couper le bras droit», rajoutait Fred Upshaw, le président du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario. Personne ne devrait se réjouir de ces ententes», disait de son côté Gene Lewis, président de la Fédération des enseignants de l'Ontario.

Mais pour M. Laughren, la réduction de 2 milliards\$ de la masse salariale des employés du secteur public, couplée aux compressions de dépenses de 4 milliards\$ et aux hausses d'impôts de 2 milliards\$, étaient nécessaires.

«Notre crédibilité comme gouvernement aurait été endommagée si nous n'avions pas procédé», expliquait-il hier.

Plusieurs commentateurs en Ontario se demandent maintenant quel impact auront ces compressions non pas sur le gouvernement, mais sur le Nouveau Parti démocratique (NPD), tant au plan provincial qu'au plan fédéral.

NOUS N'AVONS PAS FINI DE VOUS SURPRENDRE



NE MANQUEZ PAS
LE DEVOIR ... AU VERT,
JOURNAL D'ÉTÉ



UN DEVOIR DÉVIAANT:

EN CARAVANE, NOS JOURNALISTES FONT UN DÉTOUR

PAR CHEZ VOUS DE L'ABITIBI À LA GASPÉSIE

DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN JUSQU'EN ESTRIE.

UN DEVOIR DÉVÊTU (EN PARTIE !):

MOINS DE MOTS, PLUS D'IMAGES; UN REPORTAGE

PHOTO TOUTS LES JEUDIS ET UN CONCOURS

DE PHOTOS OUVERT À TOUS, Y COMPRIS VOUS.

UN DEVOIR DEVIN:

CE QUE VOUS IGNOREZ DES JOLIS DESSOUS DE

LA VILLE, PAR NOS ENQUÊTEURS DE QUARTIER.



UN DEVOIR DÉVISSÉ:

LÂCHEZ, NOUS TENONS LE VOLANT SUR L'ITINÉRAIRE

DE TOUTES LES ACTIVITÉS CULTURELLES DE L'ÉTÉ.

TOUTS LES GRANDS FESTIVALS DE MONTRÉAL

ET DE QUÉBEC, ET UNE PAGE PAR SEMAINE SUR

LES ACTIVITÉS CULTURELLES À QUÉBEC.

UN DEVOIR DÉVIRÉ:

NOUS FAISONS DES SPORTIFS DE CEUX QUI N'EN SONT

PAS, UNE ASTUCE DE NOTRE CHRONIQUEUR

GILLES-C. MARCOTTE.

UN DEVOIR DÉVOYÉ (UN PEU !):

NOUS SORTONS DU DROIT CHEMIN POUR

DES CHRONIQUES SANS RAPPORT AVEC LE TEMPS,

SIGNÉES: PHILIPPE FALARDEAU, NAÏM KATTAN,

DENIS VAUGEOIS.

UN DEVOIR DÉVORANT:

ATTENTION, «COUP DE FOUDRE»: C'EST LE THÈME

DONT VOUS NOURRIRONT LES NOUVELLES DE

NOS ONZE ÉCRIVAINS INVITÉS.

LE DEVOIR ... AU VERT, À GARDER PAR-DEVERS !



Carole Jacques formellement accusée

PRESSE CANADIENNE

La députée conservatrice de Mercier, Carole Jacques, a comparu plus tôt que prévu, hier, au Palais de justice de Montréal pour y être formellement accusée de fraude, d'abus de confiance et de trafic d'influence.

Par la suite, la députée Jacques a convoqué les médias pour les entretenir, aujourd'hui, de son avenir politique.

Hier, Mme Jacques a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité, tout comme son ancien organisateur politique Jean-Yves Pantaloni relativement à des rencontres avec des hommes d'affaires dans le but d'obtenir une compensation financière pour l'aide qu'ils auraient promis de leur fournir en vue de l'obtention d'une subvention d'un ministère ou d'un organisme fédéral.

Leur enquête préliminaire a été fixée au 5 novembre.

Mme Jacques devait comparaître le 8 septembre, mais le déclenchement prochain des élections fédérales a vraisemblablement incité son avocat à faire le nécessaire pour devancer l'enregistrement de son plaidoyer de non-culpabilité.

Il apparaît de plus en plus improbable que la députée conservatrice de la circonscription de Mercier puisse une nouvelle fois briguer les suffrages sous cette bannière politique.

Récemment, la première ministre Kim Campbell a insisté pour que les candidats conservateurs soient «au-dessus de tout soupçon».

Il y a quelques jours à peine, Mme Campbell a salué avec satisfaction la décision du député de Lotbinière, Maurice Tremblay, de ne pas se porter candidat aux prochaines élections fédérales.

Le député Tremblay avait été reconnu coupable, en janvier dernier, d'avoir détourné des fonds publics au profit de certains de ses organisateurs politiques et condamné à payer 12 000\$ d'amende.

Mme Jacques n'est pas le seul député à avoir des démêlés avec la justice.

Il y a également M. Gilles Bernier (Beauce) et Gabriel Fontaine (Lévis) lesquels font face à diverses accusations criminelles d'abus de confiance, de trafic d'influence et de détournement de fonds. Les deux hommes réfléchissent à leur avenir politique. M. Bernier fera connaître les résultats de cette réflexion, aujourd'hui, en conférence de presse.

Dans sa convocation d'hier, le député Bernier indique avoir eu un entretien téléphonique avec Mme Campbell au cours duquel il a été informé que la première ministre n'envisagerait pas sa candidature pour la prochaine campagne fédérale.

Quant au député Fontaine, le comité exécutif, le conseil d'administration et d'autres personnes particulièrement actives de l'Association conservatrice de la circonscription de Lévis doivent se réunir d'ici à jeudi pour discuter de ce dossier.

Il n'est pas du tout exclu que le député Fontaine retourne à la pratique de la comptabilité.

Un petit avion s'écrase

Naubinway, Michigan (PC) — Un pilote canadien est mort dimanche lorsque son petit avion s'est abîmé dans le lac Michigan, a-t-on appris hier. Sa femme, unique passagère à bord de l'appareil, s'en est sortie indemne. Le couple, dont l'identité n'a pas été divulguée, résidait à Chelmsford, en Ontario.



Valery Fabrikant peu de temps après avoir abattu quatre de ses collègues en août dernier.

Fabrikant prépare sa plaidoirie

PRESSE CANADIENNE

Près de cinq mois après le début du procès, le juge Fraser Martin a ordonné à Valery Fabrikant, en fin de semaine dernière, de mettre fin à sa défense et de préparer sa plaidoirie pour mercredi prochain.

Fabrikant est ce professeur de génie mécanique de l'Université Concordia qui est accusé du meurtre au premier degré de quatre de ses collègues, le 24 août 1992.

«Le fait qu'une personne en tue quatre autres ne signifie pas qu'elle soit criminellement responsable de ce geste et c'est la raison de ce procès», a déclaré l'accusé au début des procédures.

Depuis ce temps, il a assigné 71 témoins, a répudié 10 avocats qui ont tenté de l'aider dans sa cause et a été expulsé de l'enceinte du tribunal à cinq reprises.

Vendredi dernier, le juge Martin a décidé de mettre fin au défilé des témoins, signalant que le comportement de Fabrikant était devenu «totallement perturbateur».

Il faut dire que Fabrikant avait accusé le président du tribunal d'être une «marionnette (muppet) de Concordia», comme dans l'émission de télévision de langue anglaise *The Muppet Show*.

Il l'avait même décrit comme «un petit escroc de bas étage», qui se croyait au-dessus de la loi. Ce qui

lui avait valu une cinquième citation pour outrage au tribunal.

Deux psychiatres ont confié au jury que Fabrikant souffrait de graves troubles de la personnalité, comme de se sentir continuellement persécuté, mais qu'il comprenait les procédures judiciaires et qu'il était en mesure de subir son procès.

Un troisième a prétendu le contraire.

Me Louis Belleau, qui a été nommé «ami du tribunal», prête assistance à l'accusé, qui ne peut pas le renvoyer comme les 10 autres avocats. Selon lui, avec le temps, Fabrikant a appris à plaider certains points de droit de façon très habile.

Me Belleau a souligné que le juge Martin se trouve dans une position délicate, car il doit donner à l'ancien professeur de Concordia «une plus grande latitude, parce qu'il se défend lui-même».

Mais il arrive parfois que le juge Martin perde patience. Il lui a par exemple lancé, à une occasion: «Il y a 15 à 20 minutes que vous parlez pour ne rien dire. Vous semblez oublier que nous ne faisons pas le procès de Concordia. C'est vous qui êtes accusé d'avoir tué quatre personnes».

S'il est trouvé coupable, Fabrikant peut être condamné à 25 ans de prison fermes.

Injonction provisoire contre la publication d'un livre sur Nancy B.

Québec (PC) — L'affaire Nancy B. a refait surface, hier, alors que le juge Gerard Lebel, de la Cour supérieure, a émis une injonction provisoire pour interdire la publication du livre *La permission de mourir* (le cas de Nancy B.) écrit par l'avocate de la jeune femme décédée à l'Hôtel-Dieu en février 1992 au terme d'une longue saga judiciaire.

L'injonction obtenue par Me Guy Bertrand a été prise d'urgence puisque l'ouvrage de Me Anne Lapointe, que les Éditions de l'Homme s'approprient à lancer sur le marché, est déjà sous impression. L'injonction, dont la durée n'excède pas dix jours, ordonne à Me Anne Lapointe et aux Éditions de l'Homme de cesser ou de s'abstenir de produire, distribuer, exhiber en public, vendre, montrer, faire

voir, publiciser, etc., le livre en litige. Me Bertrand, qui agit au nom de la famille, invoque la violation du secret professionnel et l'atteinte à la vie privée pour justifier sa requête.

Le cas de Nancy B., on s'en rappelle, a défrayé la manchette pendant plusieurs mois et a amené une réflexion collective sur le droit de mourir. Atteinte d'une maladie incurable (Guillain-Barré) et maintenue en vie au moyen d'un appareil, la jeune femme ne voulait plus dépendre d'une machine.

Elle réclamait à cor et à cris d'être débranchée, au risque de mourir à brève échéance. Son médecin, le Dr Daniel Marceau, a préféré avoir l'avis du tribunal avant de se rendre au désir de la malade, représentée par Me Anne Lapointe.

L'écrasement d'avion à Havre-Saint-Pierre

Un dernier hommage aux victimes

Havre-Saint-Pierre (PC) — Plus de 1500 personnes, soit près de la moitié de la population de la communauté de Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord, ont rendu un dernier hommage émouvant, hier, aux quatre résidents de la municipalité qui ont péri mercredi dans un écrasement d'avion. Commerces, banques et restaurants ont fermé leurs portes pour que tous puissent assister aux obsèques.

C'est sous un ciel gris que les Cayens et Cayennes se sont rendus en début d'après-midi à l'église de Havre-Saint-Pierre pour assister aux funérailles de Michel Cormier, Julien Barriault, Marc Lévesque et Roger Richard, les quatre pères de famille morts au Lac Petitpas.

Il faisait une chaleur écrasante à l'intérieur de la petite église alors que Mgr Pierre Morissette, évêque de la Côte-Nord, a célébré la messe en compagnie d'une dizaine de curés originaires des quatre coins de la Minganie. Dans son homélie, le père Claude Méthot, aumônier de la paroisse de Havre-Saint-Pierre, a salué la solidarité exemplaire de tous les membres de sa communauté envers les familles affligées par le deuil d'un proche.

Jours pénibles

«Les six derniers jours ont été très pénibles pour moi et pour de nombreux autres résidents de la municipalité».

Mais l'affection déployée par vous tous envers les familles des disparus depuis l'annonce de cette tragédie me console et pour cela je vous admire», a fait savoir le père Méthot.

Au même moment, hier, plus de 500 personnes se massaient dans l'église paroissiale de Cap-aux-Meules pour assister aux funérailles de Bernard Massé, le pilote de l'avion dans le quel ont péri les quatre travailleurs de Havre-Saint-Pierre.

Une délégation de Havre-Saint-Pierre était aux Îles-de-la-Madeleine pour les funérailles de M. Massé, 30 ans, qui laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Wilfrid Massé, et sa conjointe Gaétane, enceinte.

Fonds pour réduire les rejets de coliformes fécaux

Sainte-Foy (PC) — Le ministre de l'Environnement du Québec, Pierre Paradis, a autorisé hier l'attribution d'une aide financière de près de 2 millions\$ pour soutenir un projet de recherche dans le domaine des technologies environnementales.

La compagnie John Meunier Inc., de Montréal, spécialisée dans le traitement des eaux, a obtenu ces fonds pour un projet d'une durée de cinq ans, qui vise à développer des techniques qui permettent de réduire la pollution provoquée par les débordements des eaux d'orage.

Le projet vise à réduire de plus de 50% les rejets de coliformes fécaux dans les cours d'eau et de 75% les rejets de métaux lourds. On prévoit également réduire la fréquence des débordements des eaux d'orage.

LE DEVOIR

MONTREAL

Le méga-incinérateur serait «inadapté» et «démessuré»

Le BAPE réserve un accueil glacial au projet de 270 millions\$

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Le projet de méga-incinérateur des villes de la banlieue de Montréal coûte trop cher, est inadapté, démesuré et pourrait représenter un danger pour la santé des citoyens.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a réservé un accueil glacial au projet de la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal (RIGDIM) et, notamment, à l'incinérateur que la société Foster-Wheeler devrait construire aux coûts de 270 millions\$.

Au terme d'une audience en deux parties où ont défilé 220 personnes, organismes ou municipalités parmi lesquels 97 ont présenté un mémoire, le BAPE a «conclu que le projet de la RIGDIM ne doit pas être réalisé dans sa forme actuelle» pour des «raisons environnementales, sociales et économiques».

Le projet de la Régie — organisme qui regroupe 27 municipalités de l'île de Montréal, sauf Montréal — comporte quatre installations: un incinérateur, un centre de tri, un

centre de compostage et un centre de transbordement.

Au total, le projet de la RIGDIM représente un investissement de 315 millions\$. Chaque année, le projet devrait entraîner des coûts supplémentaires de 38 millions\$. Toutefois, cette somme ne comprend pas le transport et la collecte des déchets.

Dans son rapport rendu public hier, le BAPE attaque chaque composante du projet de la RIGDIM. Dans son rapport, le BAPE juge notamment que la capacité de l'incinérateur de Foster Wheeler est trop élevée et que ses risques pour la santé sont mal identifiés.

Le projet de la RIGDIM, poursuit-il, représente la solution la plus onéreuse pour les 26 municipalités voisines de Montréal parce qu'il «comporte des contraintes contractuelles coûteuses».

Un exemple? Les 26 villes voisines de Montréal ont garanti par contrat à la société Foster Wheeler qu'elles fourniraient 350 000 tonnes de déchets par an à cet incinérateur d'une capacité de 413 000 tonnes. Ce faisant, les municipalités devraient déboursier «le

triple de leurs coûts actuels d'élimination des déchets».

En conséquence, le BAPE recommande que les municipalités membres de la RIGDIM puissent se prononcer de nouveau sur l'acceptabilité économique du projet.

Les opposants du projet et les groupes environnementaux ont accueilli le rapport du BAPE dans l'allégresse.

Analyse serrée

«On est content. Le rapport est une condamnation du projet de la Régie et reflète les inquiétudes des citoyens des municipalités», dit Alan DeSousa, conseiller de Ville-Saint-Laurent, porte-parole d'une cinquantaine de conseillers d'une quinzaine de municipalités de l'île de Montréal. Au printemps, ces conseillers se sont opposés au projet de la Régie. Selon M. DeSousa, la Régie devrait maintenant retirer le projet d'incinérateur de Foster Wheeler.

«Le BAPE a fait une analyse serrée. Quand on étudie à fond le projet de la Régie, on ne peut arriver à d'autres conclusions que celles du BAPE», explique Liliane Côté, porte-parole du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

Le BAPE démontre que le fonctionnement du RIGDIM est antidémocratique et qu'il doit être révisé pour améliorer la participation des citoyens, a-t-elle expliqué.

«En général, on est satisfait du rapport et de ses conclusions», explique Gabrielle Pelletier, coordonnatrice à Action-Rebuts, organisme qui s'est prononcé contre l'incinération des déchets.

Le BAPE ne craint pas que ce rapport qui réjouit les environnementalistes reçoive un accueil plus réservé des dirigeants de la RIGDIM. «On a analysé sérieusement toutes les composantes de ce projet. Nos recommandations résultent de cette analyse», a expliqué Pierre Coderre, président de la commission du BAPE.

À la suite du dévoilement de ce rapport, les promoteurs du projet ont réservé leurs commentaires. «On doit lire le rapport. Si le rapport du BAPE contenait des informations erronées, on se devra de les corriger», dit Fernand Lalonde, président du Conseil d'administration de Foster Wheeler.

De son côté, la RIGDIM a expliqué qu'elle ne commenterait pas le rapport du BAPE pour le moment. Elle entend l'étudier puis remettre le résultat de son analyse aux membres de son conseil d'administration. Le RIGDIM se réunit en septembre.

Mercredi, le ministre de l'Environnement Pierre Paradis a reçu le rapport du BAPE. C'est le conseil des ministres qui doit maintenant décider du sort du projet de la RIGDIM.

Dans son rapport, le BAPE explique que le projet de la RIGDIM doit être réévalué dans le contexte «d'une planification unifiée des déchets solides couvrant l'ensemble du territoire de l'île de Montréal». En ce sens, le BAPE déplore le manque de concertation entre Montréal et les 27 villes qui regroupent la RIGDIM.

En conclusion, le BAPE rappelle l'importance de tenir l'enquête publique sur la gestion des déchets au Québec que le ministère de l'Environnement doit tenir cet automne avant de prendre une décision qui touche la gestion des déchets de la région de Montréal.



PHOTO JACQUES GRENIER
Gwenllian Perrault sert la clientèle du Balkan depuis 28 ans. En mortaise, Claude Ryan lors de sa visite dans ce restaurant.

Installation du Camp spatial à Montréal

La légitimité de Michel Fournel était déjà contestée

Le maire de Laval annonce que les travaux sont prêts à commencer

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La légitimité du conseil d'administration du Camp spatial, ainsi que de son président, M. Michel Fournel, était contestée au moment où le directeur général du Camp spatial, M. Pierre Champagne, et les deux représentants de Spar-Aéropatial siégeant sur ce conseil, Mario Patenaude et Diane Chénervet, se sont réunis pour concocter l'offre faite à la Ville de Montréal visant l'installation du Camp spatial sur la rue Viau, près du Stade olympique, plutôt qu'à Laval.

C'est ce qu'a fait savoir hier le responsable des communications du comité exécutif de Laval, M. Bernard Larin.

Et hier, le député de Laval-Est, Vincent Della Noce, a exigé la démission immédiate du directeur général du Camp spatial, M. Champagne, ainsi que celle des membres du conseil d'administration de la corporation.

M. Della Noce a soutenu que «le conseil d'administration devait avoir revenir à la barre le président légitime, M. Michel Fournel».

Celui-ci, dit-il, «s'est fait cavalièrement écarter du dossier par ceux-là qui, dans la plus grande confusion juridique et légale, se sont arrogés des droits et prérogatives qui ne leur appartenaient aucunement».

Par ailleurs, la mairie de Laval ainsi que le responsable de la gérance et de la coordination de la construction du Camp spatial à Laval, M. Claude Lefebvre, donneront chacun une conférence de presse demain, pour clarifier la question des titres du site prévu pour l'installation du Cosmodôme à Laval.

Pour sa part, le maire de Laval a annoncé encore hier que «les travaux étaient prêts à commencer», pour ce qui est de la construction du Camp spatial.

«Les deux conférences de presse visent à rétablir les faits quant au site de Laval, a dit M. Larin.

Les titres du site étaient cédés par Ivanhoe à la Ville de Laval, et par bail emphytéotique à la corporation du Camp spatial canadien».

À Laval, c'est la compagnie Gendron Lefebvre Tecsubit qui était responsable de la mise en marche des travaux du Camp.

Du côté de l'avocat retenu par la

Ville de Laval dans ce dossier, Me Louis Gagnon, on affirmait hier qu'il était encore trop tôt pour décider si le recours légal était possible pour la Ville de Laval dans ce dossier.

Du côté de Laval, on s'interroge encore sur la légalité de ce putsch de deux membres du conseil d'administration.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce de Laval, M. Robert Lefebvre, a invité «toutes les forces vives» à soutenir les efforts pour garder le Camp spatial à Laval, mentionnant qu'il s'agissait d'un projet important pour l'économie lavalloise, un projet que nous avons mérité par l'ensemble de nos efforts».

Putsch?

«Il faut bien comprendre qu'il y a eu une tentative de putsch au conseil d'administration, que nous essayons de résorber. C'est un groupe de personnes qui a décidé cavalièrement de soumettre le projet à la Ville de Montréal», de soutenir M. Lefebvre, ajoutant qu'il ne comprenait pas «que la Ville de Montréal n'ait pas eu la rigueur intellectuelle» de vérifier s'il y avait unanimité au conseil d'administration du Camp spatial dans ce dossier.

Le conseil d'administration du projet de Camp spatial réunissait initialement Gilles Martin, directeur général de la corporation de développement économique de Laval, le directeur général de la Ville de Laval Claude Asselin, et Michel Fournelle, propriétaire de l'hôtel Sheraton de Laval et de l'hôtel des gouverneurs, ainsi que Robert Planter, président de la Corporation de développement économique de Laval (CODEL).

Le directeur général de la Corporation du Camp spatial nommé par le conseil d'administration, M. Pierre Champagne, a pour sa part déjà dit que le revirement vers la Ville de Montréal était attribuable à des conditions d'achalandage plus intéressantes ainsi qu'au respect des délais. Selon Robert Lefebvre, les professionnels associés au projet à Laval sont pour leur part «prêts à aller en appel d'offres suivant l'échéancier prévu, et l'ensemble du montage financier est finalisé».

«C'est pourquoi je ne m'explique pas le bien-fondé de cette mise en scène cavalière», a-t-il conclu.

Une cérémonie simple pour Dufresne

Frelighsburg (PC) — Une centaine de parents et de proches ont rendu hier un dernier hommage à l'écrivain et réalisateur Guy Dufresne, décédé chez lui jeudi dernier à l'âge de 78 ans des suites d'un cancer.

La cérémonie, simple mais empreinte de dignité, s'est déroulée à l'église Saint-François d'Assise de Frelighsburg. La petite chapelle était bondée, malgré la chaleur intense qui y régnait. Quelques visages connus — Jeanine Sutto, Monique Mercure, Micheline Lanctôt — des parents, des amis ou de simples concitoyens sont venus saluer une dernière fois l'un des plus illustres fils de leur village. Plusieurs avaient du mal à contenir leur émotion. C'est le dominicain Jacques Tellier, un ami personnel de Guy Dufresne, qui a célébré la messe

commémorative. Quelques proches ont été invités à évoquer la mémoire du défunt. Avec beaucoup de verve, Ulysse Bernier, ex-maire de Frelighsburg et collaborateur de longue date de l'auteur de *Cap-aux-Sorciers*, a rappelé ses nombreuses contributions au mieux-être de sa communauté en tant que maire et président de la commission scolaire: l'amélioration du réseau routier de la municipalité, l'implantation du transport scolaire...

Son confrère Pierre-Jean Cuilleri, réalisateur à Radio-Canada, a de son côté loué les qualités professionnelles qui lui ont permis de marquer le milieu de la télévision québécoise. D'autres ont suivi, traçant avec émotion le portrait d'un homme profondément chaleureux, disponible, animé d'une intense vie intérieure.

La crise du Balkan

Dans un restaurant de toutes les spécialités, des affiches unilingues, qui remontent à l'Expo 67

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Depuis 1965, Gwenllian Perrault sert la clientèle, de plus en plus francophone et de moins en moins juive, du «chic» Balkan, restaurant de toutes les spécialités, situé près de la Place des Arts, à quelques pas des locaux du DEVOIR.

Les clients qui fréquentent le restaurant aujourd'hui peuvent déchiffrer les mêmes affiches unilingues que le faisaient les clients de l'Expo 67 et commander des *potato knishes*, des *Verenkes* et de la *sour cream*. «Les affiches en anglais, c'était pour nos clients juifs», dit Mme Perrault.

Jusqu'ici, personne ne s'était jamais plaint de ces affiches en anglais, un peu jaunies après plus de 25 ans.

Mais les choses ont changé depuis que Claude Ryan, ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, s'est rendu serrer la main des employés du Balkan après une entrevue qu'il a accordée au DEVOIR en mai dernier. Photographie du DEVOIR, Jacques Nadeau avait alors photographié le ministre Ryan en compagnie de Manuel Pimentel et de Paul Costa, respectivement employé et copropriétaire du Balkan. En arrière-plan, on voyait les affiches en anglais du restaurant.

Publiée à la une du DEVOIR, la photo a déplu à certains militants sou-

verainistes.

Résultat? Quelque 80 «ardents défenseurs de la langue française» doivent bientôt venir boire un «p'tit café» au Balkan pour protester contre l'affichage unilingue à l'intérieur du restaurant. Dans une dizaine de jours, entre 11h30 et 14h00, les 80 personnes empêcheront ainsi la clientèle régulière de bouffer les douces spécialités du Balkan.

«On veut éviter ça. On comprend qu'on est dans la province de Québec. Mais nos affiches ont toujours été là», se désole Manuel Pimentel.

Le Mouvement souverainiste du Québec, qui compterait quelque 3000 membres, prépare bel et bien un coup, mais «ne voulait pas qu'un journaliste apprenne cette manifestation», a expliqué hier son vice-président, François Saint-Louis.

Selon lui, le Mouvement souverainiste du Québec ne harcèlera nullement ce commerçant lors de la manifestation. En fait, il croit que le restaurant Balkan se livrerait à une forme de harcèlement en affichant en anglais, à l'intérieur de son commerce, à Montréal. Il a cependant tenu à préciser que cette manifestation, «qui aura peut-être lieu à une nouvelle date maintenant qu'elle n'est plus secrète», sera pacifique. «On ne veut pas nuire à la cause», a dit M. Saint-Louis, un denturologiste de 30 ans. La cause? «De la langue française», a-t-il précisé.

Les propriétaires du Balkan ont dit souhaiter que cette grande rencontre de buveurs de café militants n'ait pas lieu. «Ça pourrait ennuier notre clientèle», dit Manuel Pimentel.

LE DEVOIR . **ciel 98.5**



Concours Destination Québec

Cet été, visitez Québec

Consultez chaque vendredi notre page «Destination Québec» et participez à notre concours.

15 prix à gagner

1^{er} prix : Un forfait dîner, spectacle, hébergement d'une fin de semaine au Théâtre Capitol de Québec, avec, en plus, une sérigraphie du peintre québécois Jean-Pierre Séguin (édition spéciale de la Biennale d'Alma).

Valeur du 1^{er} prix: 1 100 \$

2^e prix : un forfait d'une fin de semaine à l'Auberge La Camarine comprenant l'hébergement et le transport par Tilden, en plus d'une sérigraphie du peintre québécois Pierre Ayot (édition spéciale de la Biennale d'Alma).

Valeur du 2^e prix: 700 \$

3^e prix : Une sérigraphie de la peintre québécoise Françoise Lavoie (édition spéciale de la Biennale d'Alma).

Valeur du 3^e prix: 300 \$

Douze autres prix : Le Guide de voyage Ulysse : «Québec nuit et jour».

Valeur des autres prix: 12 \$ chacun

THÉÂTRE CAPITOLE

Auberge La Camarine

TILDEN



Pour participer à ce concours, remplissez le coupon de participation ci-dessous et retournez-le à :
CONCOURS DESTINATION QUÉBEC
LE DEVOIR, 2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec) H3A 3M9

COUPON DE PARTICIPATION

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____

Le tirage aura lieu le 3 septembre 1993. Les gagnants et les gagnantes seront avisés(e)s par la poste. La valeur totale des prix attribués est de 2 245 \$. Les règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du Devoir.



DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél: (514) 981-0444

La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR POLITIQUE

De drôles de pubs référendaires à la télévision

Elles ne duraient même pas une seconde, à peine un flash visible à l'oeil

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Il y a eu de drôles de publicités télévisées pendant la campagne référendaire de l'automne dernier. Des pubs politiques invitant à voter qui pour le OUI, qui pour le NON, mais qui ne duraient même pas une seconde: à peine un flash visible à l'oeil.

Ces publicités ont toutes été diffusées au «canal 6», la station anglaise de Radio-Canada à Montréal, entre le 16 et le 22 octobre 92. À l'époque, elles sont passées inaperçues, mais le politologue Denis Monière les a découvertes cet été, dans le cadre d'une recherche qu'il mène sur le référendum.

L'un des volets de ses travaux couvre la publicité référendaire diffusée en soirée entre le 9 septembre et le 26 octobre, jour du scrutin, sur les ondes de quatre stations de télévision de Montréal: Télé-Métropole, CFCF, Radio-Canada et CBC.

Chargé d'extraire les pubs des émissions dans lesquelles elles étaient insérées, un collaborateur de M. Monière a ainsi remarqué au canal 6 des messages bizarres, qui concernaient également le

référendum mais qu'on ne pouvait distinguer à l'oeil nu.

Grâce aux appareils très précis dont il se servait, M. Olivier Charue a pu noter que ces pubs duraient entre trois et 29 frames, alors qu'il faut 30 frames pour faire une seconde d'image-télé. Les messages étaient tous situés soit au début, soit à la fin de la publicité officielle qui était, elle, autorisée par la Loi québécoise sur la consultation populaire.

Perturbation de l'image

M. Charue a du coup avisé Denis Monière. Vérification faite, les deux chercheurs ont pu repérer ainsi une dizaine de messages signés du Reform Party, du Canadian Labour of Congress, du groupe Canada for all Canadians ou du Chinese Canadian National Committee for Canada.

À l'oeil nu, on distinguait soit une légère perturbation de l'image ou, dans les cas les plus longs, quelques mots, des couleurs, un drapeau. Juste assez pour que le cerveau soit en alerte, mais pas assez pour vraiment bien identifier le message, à moins de faire un très précis arrêt sur image.

À ce moment-là, on pouvait très bien lire des phrases telles «If you vote no, Canada will not fall apart» («Si vous votez non, le Canada ne s'écroulera pas») ou «For the love of Canada: no» («Pour l'amour du Canada: non»).

M. Monière a supputé la publicité clandestine, peut-être même subliminale, ce qui aurait été une première dans les annales de la publicité politique. Les annonces en avaient toutes les caractéristiques: rapides, précises et fort troublantes dans un contexte politique chargé.

Il s'est renseigné sur ce sujet, a alerté le directeur général des élections, Pierre-F. Côté, et a montré ses découvertes à quelques collègues, puis au DEVOIR, qui a pu toutes les voir.

Renseignements pris auprès de CBC, tant de la part de M. Monière que du DEVOIR, cette curieuse publicité a pu trouver son explication, qui est aussi cocasse que l'histoire elle-même.

Pour respecter la loi québécoise sur la publicité référendaire, la station CBMT 6 de Montréal avait décidé de masquer toute publicité sur le OUI ou le NON provenant de la tête du réseau anglais de Radio-

Canada à Toronto. Cette publicité du Canada anglais était alors remplacée par une publicité politique de même longueur, mais faite au Québec.

Le hic, c'est qu'à Toronto, une publicité de 30 secondes dure... 30 secondes. À Montréal, à cause de l'équipement dont Radio-Canada se sert pour la mise en ondes, le même 30 secondes dure en fait 29 secondes et 20 frames! Voilà dix frames qui manquent pour arriver à complètement masquer l'annonce venant de Toronto. Les «masques» étant souvent faits à l'oeil par un technicien, il est très facile de laisser échapper des fractions de seconde qui se traduisent par des clignotements d'image à l'écran... et de drôles de messages pour qui prendra la peine de s'y attarder.

«Cette publicité clandestine involontaire élimine l'hypothèse de la manipulation, observait hier Denis Monière. Mais elle reste troublante... et illégale. Elle démontre qu'il serait tout à fait possible de laisser filtrer des messages subliminaux et que les contrôles devraient être resserrés pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.»

Deux millions pour la science

Québec (PC) — En versant près de 2 millions\$ à 55 organismes chargés de développer et de diffuser la culture scientifique au Québec, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, espère favoriser «une appropriation collective de la science et de la technologie».

Le programme «Étalez votre science» est aussi, selon la ministre, une façon de donner au grand public toute l'information nécessaire pour qu'il soit en mesure de participer aux débats sociaux touchant ces domaines.

Les trois volets du programme s'adressent aux organismes privés à but non lucratif, aux établissements d'enseignement post-secondaire, aux centres et instituts de recherche et aux corporations professionnelles reconnues.

Les montants des subventions distribuées à chacun des 55 organismes varient de 10 000\$ à 50 000\$.

Par exemple, le Centre d'interprétation du milieu écologique de Saint-Jean-sur-Richelieu a reçu une somme de 35 000\$ pour un projet intitulé «Le sol, un touche-à-tout».

Les demandes de subventions ont été évaluées par un jury composé de spécialistes extérieurs au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.



Lucienne Robillard.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
150 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

180 A PARTAGER

OUTREMONT: très grande chambre dans grand appartement, meublée pour le mois d'août ou pour plus longtemps. 274-1767

192 ON DEMANDE À LOUER

CHARGE à partager: App. ou louer ch. sur Paris, début sept. 499-9293

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usage. 636-6898
Les Aménagements F.B. Inc.

MAC CLASSIQUE avec imprimante Hewlett Packard, jet d'encre SYST. TÉ- LÉPHONIQUE Méridien, North Star, 3 tél., pns. de 6 lignes/16 postes. 227- 2130

575 DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

675 BATEAUX, YACHTS, VOILIERS

AUBAINE. Bayliner 25.50 Saratoga, tout équipé, couche 4, comme neuf. Faut voir! Jour: 336-4030. Soir: 682-5292

695 AUTOMOBILES

BMW 325 i 1989. 68 000 km, 4 portes automatiques. Toute équipée. 19 000\$ RB enregistré. 666-4958

MERCEDES 300 D, 77, diesel, 175,000km., bleue marine, air, toit ou- vrant, bonne condition. 3.300\$ 637-3572

Donnez l'espoir
qui fait vivre.



LA FONDATION CANADIENNE
DU REIN

**ENCADREZ
votre
ANNONCE CLASSÉE
985-3344**



VENDEZ VOTRE AUTO

Pour seulement **24 \$**, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.

8\$ la ligne supplémentaire

✦ Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.

✦ De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR ANNONCES CLASSÉES
985-3344

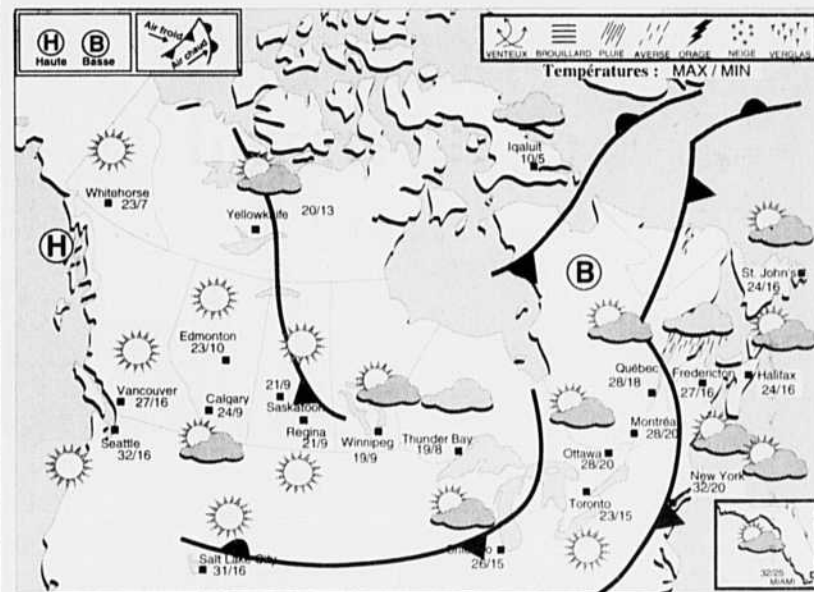
POUR L'AVENIR DES ENFANTS

unicef
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 28	min 20	max 27	15/24	15/24



Environnement Canada

Situation générale

Le Québec est sous une masse d'air tropical. Ceci veut dire du temps chaud et humide qui persiste. Le jour les températures monteront dans les 25 à 28 degrés et les risques d'orages seront particulièrement élevés en après-midi. Les nuits seront également chaudes c'est-à-dire dans les 16 à 20 degrés. Les orages se calmeront graduellement après le coucher du soleil. Les régions en bordure des grandes étendues d'eau seront affectées par des bancs de brume parfois très denses ainsi les températures ne monteront pas autant dans l'est du Québec. En résumé du temps très variable et des précipitations parfois fortes.

Régions

Abitibi: Nuageux avec éclaircies et 60 % probabilité d'averses. Min.: d 15. Max.: 23. Demain: nuageux avec éclaircies et 50 % probabilité d'averses ou d'orages. Min.: 15. Max.: 23.

Témiscamingue: Ennuageusement en matinée suivi 60 % probabilité d'averses. Min.: 15. Max.: 20 à 22. Demain: ciel variable avec 60 % probabilité d'averses ou d'orages. Min.: 16. Max.: 24.

Réservoirs Cabonga et Gouin: Nuageux avec éclaircies et 60 % probabilité d'averses. Min.: 15. Max.: 20 à 22. Demain: ciel variable avec 60 % probabilité d'averses ou d'orages. Min.: 16. Max.: 22.

Pontiac, Gatineau et Lièvre:

Ensoleillé avec passages nuageux et 40 % probabilité d'averses ou d'orages en a-midi. Min.: 15. Max.: 24. Demain: nuageux avec éclaircies et 60 % probabilité d'averses ou d'orages. Min.: 15. Max.: 24.

La Tuque, Trois-Rivières et Drummondville: Ensoleillé avec passages nuageux et 30 % probabilité d'averses ou d'orages en a-midi. Min.: 16. Max.: 22. Demain: nuageux avec éclaircies et 60 % probabilité d'averses ou d'orages. Min.: 16. Max.: 22 à 24.

Ottawa, Hull et Cornwall: Ensoleillé avec passages nuageux et 30 % probabilité d'averses ou d'orages en a-midi. Min.: 18 à 20. Max.: 26 à 28. Demain: ciel variable avec 60 % probabilité d'averses ou d'orages. Min.: 18 à 20. Max.: 26 à 28.

Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux et 40 % probabilité d'averses en a-midi. Min.: 16 à 18. Max.: 24. Demain: nuageux avec éclaircies et 60 % probabilité d'averses ou d'orages. Min.: 16. Max.: 22 à 24.

Montréal: Ensoleillé avec passages nuageux et 30 % probabilité d'averses ou d'orages en a-midi. Min.: 18 à 20. Max.: 26 à 28. Demain: ciel variable avec 60 % probabilité d'averses ou d'orages. Min.: 18 à 20. Max.: 26 à 28.

Québec et Réserve launique des

Laurentides

Ciel variable avec 30 % probabilité d'averses en a-midi. Min.: 15 à 18. Max.: 24 à 26. Demain: nuageux avec éclaircies et 60 % probabilité d'averses. Min.: 15 à 18. Max.: 23 à 25.

Estrie et Beauce: Ciel variable avec 30 % probabilité d'averses en a-midi. Min.: 18 à 20. Max.: 26 à 28. Demain: nuageux avec éclaircies et 60 % probabilité d'averses ou d'orages. Min.: 20. Max.: 26 à 28.

Lac-St-Jean et Saguenay: Ciel variable avec 30 % probabilité d'averses. Min.: 17. Max.: 25. Demain: nuageux avec éclaircies et 60 % probabilité d'averses. Min.: 18. Max.: 25.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: Ciel variable avec 30 % probabilité d'averses ou d'orages tard en a-midi. Min.: 18 à 20. Max.: 26 à 28. Demain: ciel variable avec 60 % probabilité d'averses. Min.: 18. Max.: 25.

Rimouski et Matapédia: Ciel variable avec 30 % probabilité d'averses. Min.: 15. Max.: 22. Demain: ciel variable avec 30 % probabilité d'averses. Min.: 15. Max.: 22 à 24.

**Lever 5h41
Coucher 20h20**

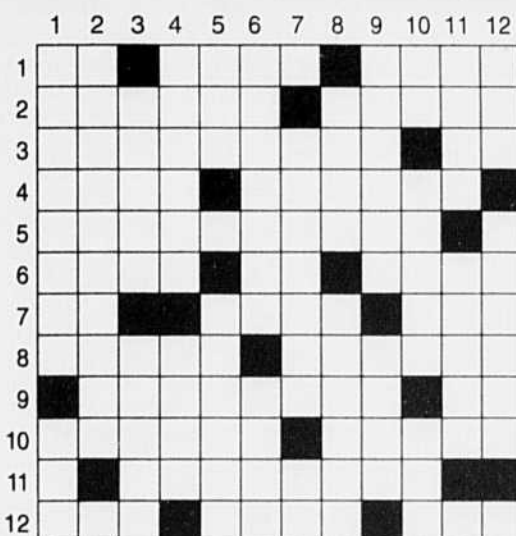
Prévision à long terme pour Québec

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 28	min 18	max 25	12/24	12/24

Prévision à long terme pour OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 28	min 20	max 27	15/24	15/24

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Télé.— Réel. — Père.
- 2- Instrument tranchant.— Gaz.
- 3- Amour excessif.— Tante.
- 4- Inventa.— Sel de l'acide iodhydrique.
- 5- Il habite Belgrade.
- 6- Traitement.— Thalium.— Affluent de la Seine.
- 7- Mesure chinoise.— Rognon.— Contestat.
- 8- Louange.— Relatif au vent.
- 9- Commerce de ling.— Do.
- 10- Mesurons un poids.— Cassonade.
- 11- Inattendu.
- 12- Côté du navire sous le vent.— Dignitaire ottoman.— Pivert.

VERTICALEMENT

- 1- Vélo d'enfant.— Pieu.
- 2- Balai en tissu frangé.

Solution d'hier

- 1- FREQUENTATIF
- 2- OILNUIRE
- 3- OUVLE
- 4- FARTINE
- 5- RODE
- 6- DEVENIR
- 7- CRENER
- 8- INFO
- 9- HERITIER
- 10- AUT
- 11- ANALYSE
- 12- G

MAISON DE CAMPAGNE, bord lac Memphremagog, 295 000\$. 288-4747.

ORFORD - 60 000\$. Foyer, 2 c.c., mezzanine, meuble, cuisine. Accès piscine, tennis (été-hiver). Près ski + golf. 514-271-5853.

SUTTON Vue à encadrer. Maison capitaine. Etang, 23 acres, privé. CAROL MELANSON, Imm. Dynamiques. 538-8230.

STE-MARGUERITE DU LAC MASSON Pointe de 167 000 p.c. (716 p.c. façade lac). Très paisible. Domaine Lac Croche. 0.75\$/p.c. Plan disp. 739-7967.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3019 GOYER, 3 1/2, 4 1/2, 12, 15, 18, 21, 24, 27, 30, 33, 36, 39, 42, 45, 48, 51, 54, 57, 60, 63, 66, 69, 72, 75, 78, 81, 84, 87, 90, 93, 96, 99, 102, 105, 108, 111, 114, 117, 120, 123, 126, 129, 132, 135, 138, 141, 144, 147, 150, 153, 156, 159, 162, 165, 168, 171, 174, 177, 180, 183, 186, 189, 192, 195, 198, 201, 204, 207, 210, 213, 216, 219, 222, 225, 228, 231, 234, 237, 240, 243, 246, 249, 252, 255, 258, 261, 264, 267, 270, 273, 276, 279, 282, 285, 288, 291, 294, 297, 300, 303, 306, 309, 312, 315, 318, 321, 324, 327, 330, 333, 336, 339, 342, 345, 348, 351, 354, 357, 360, 363, 366, 369, 372, 375, 378, 381, 384, 387, 390, 393, 396, 399, 402, 405, 408, 411, 414, 417, 420, 423, 426, 429, 432, 435, 438, 441, 444, 447, 450, 453, 456, 459, 462, 465, 468, 471, 474, 477, 480, 483, 486, 489, 492, 495, 498, 501, 504, 507, 510, 513, 516, 519, 522, 525, 528, 531, 534, 537, 540, 543, 546, 549, 552, 555, 558, 561, 564, 567, 570, 573, 576, 579, 582, 585, 588, 591, 594, 597, 600, 603, 606, 609, 612, 615, 618, 621, 624, 627, 630, 633, 636, 639, 642, 645, 648, 651, 654, 657, 660, 663, 666, 669, 672, 675, 678, 681, 684, 687, 690, 693, 696, 699, 702, 705, 708, 711, 714, 717, 720, 723, 726, 729, 732, 735, 738, 741, 744, 747, 750, 753, 756, 759, 762, 765, 768, 771, 774, 777, 780, 783, 786, 789, 792, 795, 798, 801, 804, 807, 810, 813, 816, 819, 822, 825, 828, 831, 834, 837, 840, 843, 846, 849, 852, 855, 858, 861, 864, 867, 870, 873, 876, 879, 882, 885, 888, 891, 894, 897, 900, 903, 906, 909, 912, 915, 918, 921, 924, 927, 930, 933, 936, 939, 942, 945, 948, 951, 954, 957, 960, 963, 966, 969, 972, 975, 978, 981, 984, 987, 990, 993, 996, 999, 1002, 1005, 1008, 1011, 1014, 1017, 1020, 1023, 1026, 1029, 1032, 1035, 1038, 1041, 1044, 1047, 1050, 1053, 1056, 1059, 1062, 1065, 1068, 1071, 1074, 1077, 1080, 1083, 1086, 1089, 1092, 1095, 1098, 1101, 1104, 1107, 1110, 1113, 1116, 1119, 1122, 1125, 1128, 1131, 1134, 1137, 1140, 1143, 1146, 1149, 1152, 1155, 1158, 1161, 1164, 1167, 1170, 1173, 1176, 1179, 1182, 1185, 1188, 1191, 1194, 1197, 1200, 1203, 1206, 1209, 1212, 1215, 1218, 1221, 1224, 1227, 1230, 1233, 1236, 1239, 1242, 1245, 1248, 1251, 1254, 1257, 1260, 1263, 1266, 1269, 1272, 1275, 1278, 1281, 1284, 1287, 1290, 1293, 1296, 1299, 1302, 1305, 1308, 1311, 1314, 1317, 1320, 1323, 1326, 1329, 1332, 1335, 1338, 1341, 1344, 1347, 1350, 1353, 1356, 1359, 1362, 1365, 1368, 1371, 1374, 1377, 1380, 1383, 1386, 1389, 1392, 1395, 1398, 1401, 1404, 1407, 1410, 1413, 1416, 1419, 1422, 1425, 1428, 1431, 1434, 1437, 1440, 1443, 1446, 1449, 1452, 1455, 1458, 1461, 1464, 1467, 1470, 1473, 1476, 1479, 1482, 1485, 1488, 1491, 1494, 1497, 1500, 1503, 1506, 1509, 1512, 1515, 1518, 1521, 1524, 1527, 1530, 1533, 1536, 1539, 1542, 1545, 1548, 1551, 1554, 1557, 1560, 1563, 1566, 1569, 1572, 1575, 1578, 1581, 1584, 1587, 1590, 1593, 1596, 1599, 1602, 1605, 1608, 1611, 1614, 1617, 1620, 1623, 1626, 1629, 1632, 1635, 1638, 1641, 1644, 1647, 1650, 1653, 1656, 1659, 1662, 1665, 1668, 1671, 1674, 1677, 1680, 1683, 1686, 1689, 1692, 1695, 1698, 1701, 1704, 1707, 1710, 1713, 1716, 1719, 1722, 1725, 1728, 1731, 1734, 1737, 1740, 1743, 1746, 1749, 1752, 1755, 1758, 1761, 1764, 1767, 1770, 1773, 1776, 1779, 1782, 1785, 1788, 1791, 1794, 1797, 1800, 1803, 1806, 1809, 1812, 1815, 1818, 1821, 1824, 1827, 1830, 1833, 1836, 1839, 1842, 1845

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

La saga monétaire européenne

Les apparences sont sauves, mais le problème perdure

FRÉDÉRIC GARLAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Quatorze ans de relative stabilité monétaire en Europe ont volé en éclat dans la nuit de dimanche à lundi, avec la décision de porter à 15% la marge de fluctuation des monnaies du Système monétaire européen (SME): même si les apparences sont sauves, franc français, mark allemand et autres peseta flottent désormais librement les unes par rapport aux autres.

Après 14 heures d'après-marchandages, à Bruxelles, les ministres des Finances ont choisi d'assouplir la discipline de fer qui prévoyait jusque là une marge de fluctuation de 2,25% entre monnaies fortes du SME.

Ce carcan, en imposant aux économies européennes de se fonder dans le même moule — privilégiant lutte contre l'inflation, maîtrise des déficits publics et équilibre du commerce extérieur — était pourtant perçu comme une première étape vers la monnaie unique prévue par le traité de Maastricht.

Les grands argentiers européens n'avaient guère le choix: une spéculation d'une violence inouïe avait laissé, à la veille du week-end, cinq des huit monnaies du SME à leur cours-plancher face au mark.

Et les banques centrales avaient vainement épuisé leurs capacités d'intervention. A elle seule, la Bundesbank a jeté dans la bataille quelque 60 milliards de marks, a souligné son président Helmut Schlesinger.

Certes, d'autres solutions étaient possibles: la France, a reconnu hier son premier ministre Edouard Balladur, était favorable à une sortie du seul mark du SME. L'Allemagne paralysait en effet toute détente monétaire en Europe car elle doit offrir des taux d'intérêts élevés pour attirer les capitaux internationaux dont elle a besoin pour financer sa réunification.

En sortant du SME, elle aurait permis aux autres économies européennes de baisser le coût de l'argent, ce que réclament leurs industries affaiblies. Mais les petits pays dans l'orbite de l'Allemagne, notamment les Pays-Bas, voulaient suivre l'Allemagne, ce que Paris ne pouvait accepter: le franc se serait de fait retrouvé en «deuxième division» monétaire.

Dès l'annonce de l'accord, Bonn et la Haye ont indiqué qu'ils continueraient à appliquer de manière bilatérale l'ancienne marge de 2,25% entre leurs monnaies, esquissant en filigrane l'amorce d'un noyau dur de monnaies européennes, auquel pourrait se joindre la Belgique, mais excluant la France.

Pour les Européens les plus



PHOTO AP

Une cambiste donne des indications, hier matin, à la Bourse de Paris. Le franc a encore baissé par rapport au mark peu après que les responsables aient décidé d'élargir la bande de fluctuations des monnaies du SME.

convaincus, l'accord de Bruxelles sauvegarde pourtant l'essentiel, en maintenant un semblant de cohérence au SME. «Le SME demeure en état de marche», même s'il a subi des «assouplissements considérables», a commenté M. Balladur.

Malgré nombre de remaniements depuis sa création en 1979, le SME avait connu des jours relativement paisibles jusqu'aux incertitudes de l'été dernier sur la ratification du traité de Maastricht. En septembre une première bourrasque avait conduit à la sortie du SME de la livre et de la lire.

Hier, après la levée des derniers gardes-fous qu'offrait le SME, les

monnaies les plus faibles du SME ont plongé: le franc est ainsi passé de 3,4305 FF pour 1 DM, son ancien cours-plancher, à 3,51 FF. Par rapport au cours pivot, la dévaluation de fait de la monnaie française — que tous les cambistes s'accordent désormais à juger sous-évaluée — est de 4,7% vis à vis du mark.

C'est bien toutefois l'axe majeur de la construction européenne, qui existe depuis trente ans entre la France et l'Allemagne, qui est ébranlé.

Et ce, dans le secteur même où le traité de Maastricht devait conduire aux avancées les plus spectaculaires: celui de l'Union économique et monétaire.

INFORMATIQUE

Le Québec s'active dans le domaine du DOC

ANDRÉ SALWYN
COLLABORATION SPÉCIALE

C'est toujours avec plaisir qu'on apprend que certaines entreprises québécoises n'hésitent pas à investir dans ce que d'aucuns considèrent comme un avenir sûr: celui du disque optique compact (DOC) plus communément connu sous le nom de CD-ROM.

Comme nous le fait remarquer le vice-président de la Société nationale d'information à Montréal, M. Yves Daoust, on estime désormais à plus de 5 millions le nombre de lecteurs de DOCs installés en Amérique du Nord et à plus de 1,5 milliards\$ US les revenus engendrés par la vente, cette année, de ces disques à grande capacité.

Mais si le nombre de nouveaux DOCs mis en marché atteint désormais, chez les anglo-saxons, une moyenne de 500 par mois, il faut reconnaître que, dans le monde francophone, on est loin et même très loin derrière. On ne peut donc que se réjouir de voir certaines compagnies québécoises de décider de se mettre à la page!

Mais cela fut long. Quand on apprend, par exemple, que le dictionnaire le Robert Electronique est — toujours selon M. Daoust — «mis en marché au Québec par trois firmes québécoises depuis plus de trois ans...», on peut se demander pourquoi ce disque n'a pas connu un succès semblable à celui qu'a connu et que continue de connaître l'Encyclopédie Grolier qui est sortie à peu près en même temps.

Or, la seule copie du Robert Electronique que nous ayons pu trouver se vend à 1300\$, comparativement à moins de 100\$ pour l'Encyclopédie de langue anglaise qui, incidemment, contient bien plus de données.

Par conséquent, il n'existe pas au Québec un choix suffisant de DOCs en français pour justifier l'achat d'un lecteur. Et les fabricants de

DOCs de langue française l'ont appris.

Le Grand Robert Electronique dont la production a été confiée à une compagnie de Toronto, se vendra apparemment moins de 500\$. Il s'agit d'un prix plus élevé que celui d'un lecteur moyen (Mitsumi environ 250\$, Philips environ 300\$ et Sony 31-A environ 325\$).

Devant cet état de choses, les producteurs québécois de DOCs se concentrent sur un marché assez limité de cadres, professionnels, enseignants et bibliothécaires.

Une idée intéressante et mise à profit par la Société nationale d'information et son partenaire technologique CEDROM Technologies a été celle d'offrir le texte électronique complet des plus importantes publications du Québec. Avec un seul disque compact mis à jour tous les mois, ces deux compagnies offrent donc «une véritable mine de renseignements à jour sur les questions politiques, économiques, scientifiques, sociales et culturelles d'ici et d'ailleurs».

Appelé CD Actualité/Québec, ce disque coûte cependant 2650\$ par an (1000\$ pour les écoles primaires et secondaires et les bibliothèques publiques de moins de 30 000 habitants).

En s'abonnant, le cadre moyen paierait en fait plus que s'il s'abonnait directement aux quatre quotidiens et aux deux revues utilisées.

L'avantage d'avoir toutes les informations requises sur un simple disque au lieu d'une pile de papier est certes à considérer. Mais quand on voit qu'à côté de cela, on peut acheter un disque contenant l'encyclopédie Grolier avec, en plus, des extraits sonores de grands hommes politiques, des vidéos d'une trentaine de secondes, il est vrai d'événements importants et tout cela pour moins de 100\$, on est en droit de se demander si de tels prix sont vraiment justifiés ou si les fabricants de DOCs québécois ne sont pas en train de tuer dans l'oeuf ce qui, ailleurs, est déjà en train de devenir une poule aux oeufs d'or?

Télécommunications

Iridium prend forme

Schaumburg (AFP) — La firme américaine Motorola a annoncé hier avoir bouclé un premier tour de table représentant 800 millions\$ US d'investissements dans Iridium, qui exploitera un système global de télécommunications par satellite.

Motorola a indiqué également avoir signé avec Iridium un contrat de 3,4 milliards\$ US sur cinq ans pour la mise en place du réseau de satellites et du système de commande terrestre, ainsi qu'un autre contrat de 2,8 milliards\$ US, sur cinq ans à partir de 1998, pour l'exploitation et la maintenance de l'ensemble du système Iridium.

Parmi les investisseurs qui ont pris des parts dans Iridium figurent un consortium de 18 sociétés japonaises dont Sony, Mitsubishi et Mitsui, l'organisation aérospatiale russe Khrounitchev Entreprise, la China Great Wall Industry Corporation (qui construit les lanceurs chinois), la holding italienne STET, la firme canadienne de télécommunications BCE Mobile et des compagnies américaines comme Raytheon, Lockheed et Sprint.

Motorola s'est pour sa part engagé à hauteur de d'environ 270 millions\$ US. Sa part dans Iridium devrait baisser avec l'arrivée de nouveaux partenaires mais ne descendra pas en dessous de 15%.

Iridium, qui devrait être opérationnel en 1998, est un système global de communications utilisant 66 satellites et stations terrestres et qui permettra d'appeler et d'être appelé partout dans le monde par téléphone mobile.

LE DEVOIR

Plan de consolidation accepté

LE DEVOIR

Les membres du conseil d'administration du DEVOIR ont entériné à l'unanimité un plan de consolidation financière élaboré et présenté hier par la direction du quotidien dans le but d'asseoir la relance amorcée plus tôt cette année sur des bases plus robustes.

Chargés par le conseil de la mise en oeuvre immédiate du plan confectionné, Mme Lise Bissonnette, directrice du Devoir, M. Pierre Bourgie, président du conseil, et M. André Leclerc, directeur de l'administration, vont rencontrer aujourd'hui les représentants de tous les employés afin de leur exposer le détail de ce plan qui comprend notamment des compressions budgétaires.

Tel que prévu dans le plan de financement adopté au début du présent exercice, LE DEVOIR a mis sur pied au printemps une SPEQ (Société de placement dans une entreprise québécoise) destinée au grand public. Pour l'instant, 415 000\$ ont été recueillis; 275 000\$ en parts ont été vendues et 140 000\$ ont été engagées.

Fait important à signaler, toutes ces sommes ont été placées en fiducie et ne peuvent donc pas être utilisées tant et aussi longtemps que la phase II du plan de financement du DEVOIR n'aura pas été conclue.

Enfin, Mme Bissonnette a souligné dans un communiqué que «obtenues d'une source extérieure au DEVOIR et tout à fait incomplètes, les informations que publiait aujourd'hui (hier) un quotidien concurrent ne devraient pas inquiéter indûment les lecteurs du DEVOIR. La direction du DEVOIR et le conseil n'entendent évidemment pas se laisser entrainer, malgré cette charge, à poursuivre sur la place publique des pourparlers qui se déroulent bien.»

ALENA

Ententes prévues cette semaine

Washington (PC) — Les négociateurs de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) espèrent conclure les ententes parallèles cette semaine, en plus de mettre fin à la guerre canado-américaine de la bière.

Les négociateurs en chef du Canada, du Mexique et des États-Unis ont repris les pourparlers hier à Washington, préparant ainsi la voie à une autre série de rencontres des ministres du Commerce plus tard dans la semaine.

Pressés par des contraintes de temps et le scepticisme des membres du Congrès américain, les négociateurs tentent de parvenir à des accords qui assureront une meilleure protection de l'environnement et des normes de travail au sein d'un marché continental.

En ce qui touche la bière, les provinces examinent une entente de principe, intervenue le mois dernier, qui pourrait éliminer les tarifs américains sur les produits ontariens et ouvrir le marché canadien à la bière américaine à bon marché.

Washington et Ottawa se querellent depuis trois ans sur l'établissement des prix et sur les pratiques de distribution de la bière, principalement en Ontario, lesquels, selon les brasseurs américains, visaient à restreindre les ventes de leurs produits.

L'industrie brassicole et les responsables gouvernementaux disent qu'une entente sur la bière pourrait être annoncée formellement cette semaine.

Du côté de l'ALENA, le ministre canadien du Commerce Tom Hockin, le représentant américain Mickey Kantor et le secrétaire mexicain au commerce Jaime Serra Puche ont indiqué la semaine dernière qu'aucune entente n'avait été conclue après quelque 16 heures de discussions bien que des progrès avaient été réalisés.

Ils prévoient se rencontrer de nouveau mercredi ou jeudi.

Les États-Unis veulent obtenir un accord trilatéral qui permettrait l'imposition de sanctions commerciales pour faire respecter les lois sur l'environnement et le travail dans un marché de libre-échange.

Le Canada et le Mexique se font tirer l'oreille, disant que les sanctions nuiraient à la souveraineté nationale et donneraient des munitions aux protectionnistes qui veulent limiter le commerce nord-américain.

Spar réalisera Radarsat

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement fédéral vient de donner le feu vert à la réalisation de l'étape finale de Radarsat, un satellite d'observation qui sera le plus avancé au monde sur le plan technologique lors de sa mise en service en 1995.

Le ministre fédéral des Sciences, Robert Nicholson, a annoncé hier à cet effet l'octroi d'un contrat de 92 millions\$ à la société Spar Aérospatiale, dans le cadre d'une conférence de presse donnée dans les locaux de l'entreprise situés à Ste-Anne-de-Bellevue, à l'ouest de Montréal. Spar Aérospatiale, qui a agi comme maître d'oeuvre pour l'ensemble du projet Radarsat, aura maintenant pour tâche de réaliser la construction finale du nouveau satellite.

Sur les 92 millions\$ injectés par le gouvernement fédéral, 54 millions\$ doivent être dépensés au Québec. La division des systèmes spatiaux de Spar Aérospatiale, qui est établie à Ste-Anne-de-Bellevue, emploie 1000 travailleurs.

Pour la réalisation de l'étape finale de la fabrication de Radarsat, tout comme pour les étapes précédentes, Spar Aérospatiale a eu recours au service de plusieurs partenaires, dont MacDonald Dettwiler et associés, Canadian Astronautics, COM DEV, Fleet Industrie et SED.

En 1992, Spar Aérospatiale a réalisé des ventes de 484 millions\$ et un bénéfice net de 5,6 millions\$.

C'est l'Agence spatiale canadienne qui a la responsabilité d'administrer l'ensemble du projet Radarsat. Le satellite Radarsat se distinguera de tous les autres satellites civils actuellement en opération par la souplesse de ses observations.

Radarsat pourra varier son angle d'observation et aura aussi la faculté de modifier l'étendue des zones observées sur une largeur variant de 35 à 500 km.

Les radars des autres pays présentement en service sont incapables de réaliser de telles manoeuvres, leur routine d'observation étant fixe.

Le nouveau satellite canadien, dont la vie utile est estimée à cinq ans, doit fournir une multitude d'informations dans les domaines de l'environnement et des ressources naturelles pour l'ensemble de la planète. Les observations effectuées par Radarsat devraient notamment donner des indications sur la présence d'eaux souterraines, de gîtes minéraux, de gisements de gaz et de pétrole. Radarsat devrait aussi pouvoir remplir des fonctions utiles en cas de catastrophes naturelles. Le nouvel engin spatial aura en effet la capacité de voir même par temps nuageux, ou à travers le brouillard et la fumée.

Le gouvernement fédéral, qui a investi en tout 543 millions\$ dans ce projet, souhaite pouvoir vendre à différents pays les données que lui procurera Radarsat. Ottawa prévoit que la vente et le traitement de ces données pourraient rapporter 800 millions\$, ce qui ferait plus que compenser les coûts du projet Radarsat.

La Presse coupera 6% de sa force de travail

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Après avoir effectué des coupures de l'ordre de 800 000\$ dans son enveloppe rédactionnelle, La Presse annoncera d'ici septembre la suppression d'une soixantaine d'emplois, soit près de 6% de sa force de travail. L'équipe de quelque 180 typographes du quotidien sera appelée à absorber le gros des coupures.

Cette ponction, non confirmée officiellement, est rendue nécessaire par l'informatisation de la salle de rédaction. Elle survient neuf mois après la mise sur pied d'un programme de restrictions budgétaires.

Au début de 1993, la direction du quotidien avait exercé, au scalpel, des compressions de l'ordre de 800 000\$ à même le budget d'exploitation de 15 millions\$ dévolu aux 120 journalistes. Au total, donc, une rationalisation de l'ordre de 3 millions\$ en quatre ans aura conduit à l'élimination d'environ 170 postes au quotidien de la rue St-Jacques.

Après avoir encaissé une chute de 6% de son lignage l'an dernier, La Presse a été confrontée à un recul additionnel de 8,3% de ses entrées publicitaires au cours des cinq premiers mois de 1993 (dernières données disponibles). Les secteurs annonces classées (-13,1%) et national (-17,1%) n'ont pu compenser un regain au chapitre des encarts publicitaires. A titre de comparaison, The Globe & Mail affiche une augmentation de 3,9% de son lignage publicitaire au cours de la période et The Gazette, une diminution de 6,5%. LE DEVOIR, pour sa part, se démarque avec une poussée de 9,7%.

EN BREF

UN BÉNÉFICE POUR DONOHUE

Au cours du premier semestre clos le 30 juin 1993, Donohue a réalisé un bénéfice net de 8,3 millions\$ ou 23 cents par action sur des ventes nettes de 286,4 millions\$, comparativement à une perte de 11,3 millions\$ (36 cents l'action) sur des ventes nettes de 253,3 millions\$ pour le semestre correspondant en 1992. Le communiqué précise que l'amélioration des résultats provient de l'excellente performance du bois d'oeuvre et du léger raffermissement des prix du papierjournal combinés à la réduction des coûts de fabrication.

SEAGRAM CONFIRME

Seagram a confirmé la nouvelle parue le 18 mai dernier portant sur la vente de Gamma Distribution SA, qui comprend l'une de ses deux entreprises françaises de distribution de spiritueux et de vins (soit Perrier-Jouet Barton & Guestier Distribution), à Hiram Walker, division de Allied-Lyons PLC. Les modalités de la transaction n'ont pas été dévoilées. Hiram Walker assume la responsabilité complète de la gestion de Gamma Distribution SA. Seagram conserve cependant tous les droits de distribution sur ses propres marques, de même que les droits de distribution en France de marques d'agence sélectionnées. Cette transaction ne vise pas les entreprises sous marque, soit Barton & Guestier SA et Champagne Perrier-Jouet.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Le Canadien embauche un nouvel adjoint à Jacques Demers

À Steve Shutt l'attaque

MARC DELBÈS
PRESSE CANADIENNE

À fin de bien encadrer ses jeunes joueurs et d'épauler Jacques Demers dans sa tâche, le Canadien de Montréal a décidé d'ajouter un membre à son personnel d'entraîneurs en engageant l'ex-attaquant Steve Shutt.

Shutt, dont le rôle précis reste encore à déterminer, a paraphé une entente de trois ans et il complètera l'équipe d'assistants de Demers formé déjà de Jacques Laperrière, Charles Thiffault et François Allaire.

«Nous n'avons pas encore discuté de mes tâches mais Jacques entend confier des responsabilités accrues à ses adjoints», a révélé Shutt, hier matin, au Forum, lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte. Chose certaine, je ne m'attends pas à ce qu'on me confie la responsabilité d'enseigner l'art du repli défensif», a-t-il ajouté avec humour.

Pour expliquer l'embauche de Shutt, le directeur général Serge Savard a noté qu'il s'agissait de l'aboutissement de nombreuses discussions avec son entraîneur. «La charge de travail pour un entraîneur est de plus en plus lourde et Jacques m'a approché à plusieurs reprises l'an passé pour me

soumettre l'hypothèse d'engager un autre adjoint, a expliqué Savard. L'arrivée de Steve constitue une addition de choix pour le Canadien.»

«J'ai eu l'occasion de discuter avec Steve à plusieurs reprises la saison dernière, a dit Demers. Il n'a jamais été question d'un poste d'adjoint mais plutôt de philosophie du jeu et je suis convaincu qu'il pourra apporter beaucoup à notre équipe.»

Shutt demeure en effet un visage bien connu et apprécié dans l'entourage de l'équipe puisqu'il a agi comme analyste au réseau radiophonique anglais ces trois dernières saisons.

Dans quel domaine pourra-t-il se rendre le plus utile? Demers a souligné que le Canadien, avec le départ de Denis Savard, compte parmi les plus jeunes équipes de la Ligue nationale et qu'il faut s'assurer de bien développer les jeunes espoirs de la formation. «Des gars comme Pierre Sévigny, Trevor Stevenson et Brent Bilodeau ont de bonnes chances de se tailler un poste dans l'équipe et nous voulons nous assurer que chaque jeune soit bien encadré, a laissé entendre Demers. Nous voulons leur consacrer le plus de temps possible.»

Originaire de Toronto, Shutt a connu une carrière fructueuse de 13 saisons dans la LNH, dont 12 avec le Canadien. En tout, il a disputé 930

matchs et il a récolté 817 points (424-393-817). Il a réalisé sa meilleure saison en 1976-77 lorsqu'il a obtenu 60 buts et 105 points.

Il a déjà sa petite idée sur la contribution qu'il pourra apporter au Canadien.

«Je suis enthousiaste devant ce nouveau défi. Depuis quelques années, les gardiens ont leur entraîneur. Au baseball, il y a l'instructeur des lanceurs, celui des frappeurs. Alors pourquoi pas un entraîneur pour l'offensive au hockey. C'est une partie importante du jeu. Un gars peut avoir un bon tir mais cela ne sert pas à grand chose s'il ne se trouve pas au bon endroit au bon moment. Il faut développer l'art de l'anticipation. Et je crois que cela peut s'enseigner.»

Et s'il est un joueur qui peut l'enseigner efficacement, c'est bien Steve Shutt, qui possédait cet art de se poster à l'embouchure du filet au moment opportun pour récupérer les rondelles libres. Demers affirme que Shutt s'intégrera très bien à l'équipe d'entraîneurs.

«Tout le personnel d'entraîneurs est très uni et nous travaillons très bien ensemble, a constaté Demers. La confiance est un facteur très important pour l'entraîneur-chef et je suis en parfaite tranquillité sous ce rapport.»

Deblois dépiste au Québec pour les Nordiques

Les Nordiques de Québec ont annoncé hier la nomination de Lucien Deblois au titre de dépisteur au Québec pour l'organisation québécoise.

«L'expérience de Lucien Deblois dans le hockey servira les Nordiques non seulement dans le secteur du dépistage mais également à tous les niveaux des opérations-hockey de notre organisation, a expliqué Pierre Pagé. Il représente une personne de caractère qui regroupe de grandes qualités de leadership. Ces atouts devraient l'amener à bien remplir son rôle dans les nouvelles fonctions qui lui sont désormais confiées», a spécifié Pagé, entraîneur et directeur général de l'équipe.

Agé de 36 ans, Deblois a connu une longue et fructueuse carrière de 15 saisons dans la Ligue nationale, couronnée de la conquête de la coupe Stanley en 1986. Premier choix des Rangers de New York en 1977, il a disputé 993 rencontres dans la Ligue nationale, totalisant 249 buts et 525 points.

Reconnu pour ses qualités en défensive, il s'est joint à l'organisation des Nordiques à l'été 1989 où il a joué 84 rencontres pendant les saisons 1989-90 et 1990-91. Échangé aux Maple Leafs de Toronto en novembre 1991, il a complété sa carrière avec les Jets de Winnipeg, une organisation pour laquelle il avait déjà joué trois ans, de 1981 à 1984. Originaire de Joliette, Deblois a également évolué pour les Rangers, des Rockies du Colorado et le Canadien.

«Les Nordiques représentent une organisation en pleine ascension où je mettrai mon temps et mon expérience à leur profit pour leur dénicher des éléments supplémentaires afin d'atteindre les plus hauts sommets dans le hockey. J'ai évolué pour eux et je sais pertinemment qu'ils ont souffert avant de réussir à mettre en place un club qui sera compétitif et excitant pour longtemps. Je souhaite que mon travail puisse compléter ce qui a été entrepris par Pierre Pagé et son équipe. Il s'agira pour moi d'un défi palpitant, d'une expérience enrichissante et c'est avec beaucoup de passion que je m'efforcerai d'améliorer pour les amateurs leur club de hockey. J'ai hâte d'en apprendre davantage et de relever ce défi qui me tient à cœur», a conclu Deblois.

BASEBALL

HIER	
LIGUE NATIONALE	
Pittsburgh à Chicago	
Colorado à Cincinnati	
New York à Montréal	
Floride à Saint Louis	
LIGUE AMÉRICAINNE	
Toronto à New York	
Milwaukee à Baltimore	
Chicago au Texas	

LIGUE NATIONALE	LIGUE AMÉRICAINNE
Dimanche	Dimanche
Florida 5 Montréal 4	Toronto 2 Detroit 1
Philadelphie 5 Pittsburgh 4	Milwaukee 9 New York 2
NY 10 Saint Louis 3	Boston 2 Baltimore 1
SF 6 Colorado 5	Cleveland 9 KC 5
San Diego 3 Cincinnati 1	Minnesota 9 Californie 2
Chicago 10 LA 4	Chicago 4 Seattle 0
Atlanta 3 Houston 2	Oakland 9 Texas 5
Aujourd'hui	Aujourd'hui
Pittsburgh (Smith 0-4) à	Detroit (Bergman 1-2) à
Chicago (Hibbard 8-7),	Cleveland (Lopez 2-1),
14h20	19h05
New York (Tanana 5-10) à	Toronto (Hentgen 12-5)
Cincinnati (Fassero 6-1),	New York (Hutton 1-0),
19h35	19h30
Colorado (Sanford 0-0) à	Milwaukee (Bones 6-7) à
Cincinnati (Luebers 2-2),	Baltimore (Moyer 7-5),
19h35	19h35
Philadelphie (Mulholland	Boston (Dopson 7-5) à
10-8) à Atlanta (Avery	Minnesota (Banks 7-7),
11-3), 19h40	20h05
Los Angeles (Gross 7-9)	Chicago (Bolton 2-6) à
à Houston (Portugal 9-4),	Texas (Leibrandt 9-7),
20h05	20h35
Florida (Hough 5-11) à	Seattle (Johnson 10-7) à
St. Louis (Osborne 9-4),	Oakland (Welch 8-7),
20h35	22h05
San Francisco (Black 8-2)	KC (Pichardo 5-7) en
à San Diego (Brocal 2-7),	Californie (Langston 10-5),
22h35	22h05

LIGUE NATIONALE				
(Parties d'hier non comprises)				
	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphia	67	39	632	—
Saint Louis	59	45	567	7
Montréal	56	49	533	10 1/2
Chicago	53	50	515	12 1/2
Pittsburgh	47	58	448	19 1/2
Florida	44	60	423	22
New York	36	68	346	30
Section Ouest				
San Francisco	71	35	670	—
Atlanta	64	43	598	7 1/2
Los Angeles	54	50	519	16
Houston	54	51	514	16 1/2
Cincinnati	53	54	495	18 1/2
San Diego	41	65	387	30
Colorado	36	68	346	34

LIGUE AMÉRICAINNE				
(Parties d'hier non comprises)				
	G	P	Moy.	Diff.
Toronto	61	45	575	—
New York	60	46	566	1
Boston	59	46	562	1 1/2
Baltimore	55	49	529	5
Detroit	53	53	500	8
Cleveland	49	56	467	11 1/2
Milwaukee	42	61	408	17 1/2
Section Ouest				
Chicago	58	45	563	—
Kansas City	54	51	514	5
Texas	52	52	500	6 1/2
Seattle	51	54	486	8
Californie	48	56	462	10 1/2
Minnesota	44	58	431	13 1/2
Oakland	44	58	431	13 1/2

LES MENEURS				
(Parties d'hier non comprises)				
	PJ	AB	P	CS
Galarraga Col	79	309	48	121
Merced PF	89	291	51	103
Kruk PH	100	339	72	119
Bonds SF	104	356	83	122
Jeffries STL	92	363	60	123
Gwynn SD	92	371	44	123
Grace Chi	99	376	53	121
Gilkey STL	82	337	67	108
Kelly Cin	78	320	44	102
Bagwell Hou	105	402	56	127

Points produits				
— Bonds, San Francisco, 82; Daulton, Philadelphia, 78; McWilliams, San Francisco, 74; Justice, Atlanta, 73; Murray, New York, 71; Galarraga, Colorado, 70; Piazza, Los Angeles, 69; Bagwell, Houston, 69; Gant, Atlanta, 69.				
Coups sûrs — Dykstra, Philadelphia, 129; Bagwell, Houston, 127; Jeter, Pittsburgh, 125; Jeffries, St. Louis, 123; Gwynn, San Diego, 123; Bonds, SF, 122; Butler, Los Angeles, 122.				
Doublets — Bichette, Colorado, 33; Dykstra, Philadelphia, 31; Gwynn, San Diego, 29; Biggio, Houston, 28; Grace, Chicago, 27; Zeile, St. Louis, 26; Hayes, Colorado, 26.				
Triplets — Coleman, New York, 8; Young, Colorado, 7; Finley, Houston, 7; Butler, Los Angeles, 7; Castilla, Colorado, 6; Morandini, Philadelphia, 6; DLewis, San Francisco, 6; Jeter, Pittsburgh, 6.				
Circuits — Bonds, San Francisco, 31; Justice, Atlanta, 25; Gant, Atlanta, 25; McGriff, Atlanta, 25; McWilliams, San Francisco, 24; Bonilla, New York, 22; Piazza, Los Angeles, 21; Sosa, Chicago, 21.				
Buts volés — Coleman, New York, 38; DLewis, San Francisco, 34; DeShields, Montréal, 31; Carr, Florida, 31; Jeffries, St. Louis, 31; Young, Colorado, 27.				
Lanceurs (11 décisions) — Greene, Philadelphia, 12-3; 800, 3.38; Burkett, San Francisco, 16-4; 800, 3.30; Kile, Houston, 11-3; 786, 3.08; Avery, Atlanta, 11-3; 786, 3.05; Glavine, Atlanta, 13-4; 765, 2.81; Swift, San Francisco, 15-5; 750, 2.65; Arocha, St. Louis, 8-3; 727, 3.49.				



(Partie d'hier non comprise)									
	AB	PC	CS	PP	CC	BV	Moy.		
18. Alou, Moises	366	52	102	62	14	16	279		
5. Berry, Sean	158	21	42	25	6	5	266		
28. Borker, Frank	190	24	41	24	4	0	216		
15. Colburn, D.	153	15	39	23	4	4	255		
12. Cordero, W.	326	42	80	34	6	9	245		
4. DeShields, D.	387	56	116	23	2	31	300		
24. Fletcher, Darrin	233	16	66	36	5	0	283		
7. Frazier, Lou	126	22	40	11	1	15	235		
9. Grissom, M.	393	61	108	60	12	25	275		
19. Laker, Tim	84	3	16	7	0	2	190		
38. Lansing, Mike	323	46	89	29	3	14	275		
2. Spahr, Tim	50	6	7	5	1	1	140		
23. VanderWal, J.	145	24	35	25	5	5	241		
33. Walker, Larry	296	51	81	45	13	18	1274		
14. White, Derrick	30	3	6	2	1	2	200		
AU MONTICULE									
	G	P	PP	PM	BB	R	MPM		
22. Aldred, Scott	0	0	12	0	2	10	8.00		
41. Barnes, Brian	2	4	3	80	2	35	45.47		
13. Fassero, Jeff	6	1	7	14	1	32	69.182		
16. Gardiner, Scott	2	3	0	38	0	22	19.1		
34. Heredia, Gil	1	2	1	20	0	14	3	13.80	
44. Hill, Ken	7	2	0	118	1	34	58	2.59	
27. Henry, Butch	0	0	2	0	0	0	1	0.00	
38. Jimenez, Jimmy	1	0	3	32	0	9	21	6.00	
32. Mathis, D.	0	0	1	150	0	39	86	3.59	
43. Natholz, Chris	6	7	0	89	1	51	54	4.84	
50. Riskey, Bill	0	0	0	3	0	2	2	6.00	
51. Rojas, Mel	4	7	8	57	0	22	27	3.63	
42. Ruetter, Kirk	1	0	29	1	6	5	11	8.4	
54. Scott, Tim	3	1	0	49	1	26	40	7.47	
31. Shaw, Jeff	0	0	7	2	0	3	27	4.07	
36. Valdez, Sergio	0	0	0	3	1	1	2	9.00	
57. Wetteland, John	7	1	22	54	11	1	69	1.81	
20. Young, Pete	1	0	5	1	2	0	3	3.40	

Classement ATP

Le retour de Pernfors

AGENCE FRANCE-PRESSE

Mikael Pernfors, victorieux dimanche du tournoi de Montréal aux dépens de l'Américain Todd Martin, a fait sa réapparition dans les cinquante premiers joueurs de tennis mondiaux dans le nouveau classement ATP, publié hier, où le Suédois, 95e la semaine précédente, se retrouve 37e.

Un classement qui n'a subi aucune modification concernant sa tête, l'Américain Jim Courier grignotant simplement trois points sur son com-

patriote Pete Sampras, toujours no 1. Pernfors, finaliste à Roland-Garros en 1986, qui n'avait plus remporté de tournoi ATP depuis celui de Scottsdale (USA) en octobre 1988, n'avait plus été à pareille fête depuis trois ans et demi. Encore classé 48e mondial fin 1990 — année où son dernier fait d'armes fut un quart-de-finale aux Internationaux d'Australie —, le joueur, qui a fêté ses 30 ans en juillet et a blessé à un tendon d'achille, entamait ensuite une longue dégringolade qui le conduisit à la 239e place à la fin de l'année suivante.

Un autre as à Toronto

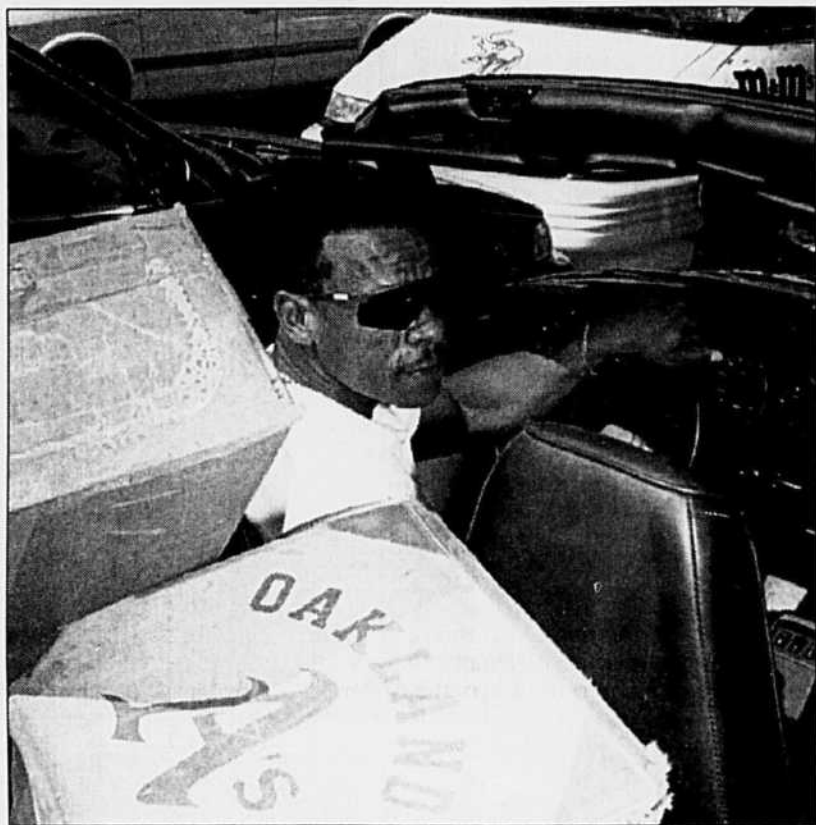


PHOTO AP

RICKEY HENDERSON est convaincu que les amateurs de Toronto vont adorer son jeu spectaculaire dans la champ extérieur et sa rapidité sur les buts. «Une course au championnat, rien de mieux pour exciter tout le monde. Je suis prêt à tout. C'est pour ces quelques semaines que l'on s'entraîne durant plusieurs mois.»

Rétrospective des Championnats du monde d'athlétisme

D'Helsinki à Tokyo

AGENCE FRANCE-PRESSE

Du 14 au 22 août à Stuttgart seront disputés les quatrièmes Mondiaux d'athlétisme. En trois éditions, ce rendez-vous s'est affirmé comme l'un des plus grands événements du calendrier sportif, un des spectacles télévisés à l'audience planétaire. Il a sacré tous les plus grands champions de la décennie, été le théâtre d'exploits retentissants, mais aussi de drames et de scandales.

1983:

Lewis entre en scène
Le boycott américain l'a privé des Jeux de Moscou. Il prend une éclatante revanche. Lewis qui n'est pas encore «King» Carl réüssi son premier doublé 100 mètres-longueur qui annonce son triomphe à la Owens des JO de Los Angeles. On ne le sait pas encore mais un jeune perchiste ukrainien de 19 ans vient de signer avec un saut à 5,70 m un long bail avec la gloire. Il s'appelle Sergei Bubka. Deux femmes émergent en réalisant deux doublés prestigieux. La musculeuse tchécoslovaque Jarmila Kratochvilova sur 400 et 800 mètres, la longue américaine Mary Decker sur 1500 et 3000 m.

Drames: l'Américaine Evelyn Ashford et le Cubain Alberto Juantorena sont fauchés par des blessures. Ils ne seront jamais champions du monde. La Finlande, mère patrie du javelot, chavire de bonheur avec le succès de Tina Lillak qui s'impose le dernier jour à son dernier essai.

Deux records du monde battus: 400 mètres féminin par Kratochvilova, première femme sous les 48 secondes (47 sec 99), et le relais 4x100 mètres américain conclu par Carl Lewis (37 sec 86). La petite RDA grâce à ses Walkyries enlève le plus de titres (10), les Etats-Unis le plus de médailles (24).

1987:

Triomphe et chute de Ben

Le Canadien Ben Johnson sort avec fracas de l'ombre de l'Américain Carl Lewis. «King» Carl égale le record du monde (9.93) mais n'est que second derrière «Big Ben» qui le pulvérise en 9 sec 83. Un temps d'extra-terrestre qui déclenche un tonnerre médiatique. L'épopée Johnson ne durera qu'un an. Le temps que le Canadien, bourré d'anabolisants, se fasse pincer à Séoul et soit déchu en 1989 du titre et du record.

Lewis se contente donc à ce moment que d'un titre individuel en longueur. Ce dernier concours porte encore en lui les germes d'un autre futur scandale. L'idole locale Giovanni Evangelisti se voit accorder, par ce qui se révélera être une conspiration italienne qui ébranle l'IAAF, un saut fictif à 8,38 m synonyme de médaille de bronze. Elle sera restituée à l'Américain Larry Myricks en 1998.

Avec Lewis en longueur, Sergei Bubka (perche), les Américains Greg Foster (110 m haies), Edwin Moses (400 m haies), Calvin Smith (200m), le Soviétique Sergei Litvinov (marteau) et l'Allemande de l'est Martina Opitz-Hellmann (disque) conservent les titres gagnés quatre ans plus dos. L'Allemande de l'est Silke Gladisch (100 et 200m), la Soviétique Tatyana Samolenko (1500 et 3000 m) et l'Américaine Jackie Joyner-Kersey (longueur et heptathlon) coiffent deux couronnes. Deux records du monde battus: 100 mètres par Ben Johnson et hauteur femmes par la Bulgare Stefka Kostadinova (2,09m). La petite RDA domine les grands: 10 titres et 31 médailles.

1991:

Lewis et Powell au Panthéon

Carl Lewis, qui a récupéré le titre romain du scandaleux Ben Johnson, réussit un fabuleux triplé, inattendu, sur 100 mètres en battant, à 31 ans, son premier record du monde individuel en 9 sec 86 dans une course historique avec six hommes

piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité (333, modifié — article 3b). CE93 01672

Ordonnance 115

Ordonnance relative à l'événement «La santé, ça se fête» édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité (333, modifié — article 3b). CE93 01673

Ordonnance 116

Ordonnance relative au «Festival de la lune d'automne» édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la Cité (333, modifié — article 3b). CE93 01688

Ordonnance 119

Ordonnance relative au «60e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Montréal

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

AFRIQUE DU SUD

LIBAN: L'ARMÉE S'INSTALLE AU SUD

Beyrouth (AFP) — Beyrouth a mis à profit la «guerre des sept jours» menée par Israël pour renforcer son autorité sur le sud du Liban et a décidé hier d'y déployer l'armée libanaise, notamment dans la zone contrôlée par l'ONU où les combattants du Hezbollah sont bien implantés. L'Etat hébreu a aussitôt qualifié de bienvenue «toute démarche visant à empêcher des tirs de roquettes Katioucha sur Israël et la zone de sécurité» qu'il occupe dans le sud du pays. La décision de déployer l'armée libanaise dans la zone de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL) a été prise lors d'une réunion du Conseil supérieur libanais de défense, sous la présidence du chef de l'Etat Elias Hraoui. La FINUL est déployée depuis 1978 sur 40 km² environ à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de la zone occupée par Israël, où se trouve le siège de son commandement général à Naqoura. Beyrouth a décidé simultanément l'annulation de tous les permis de ports d'armes et des laissez-passer délivrés jusque-là par le ministère de la Défense, et qui facilitaient notamment le passage des combattants anti-Israéliens aux barrages militaires, où ils n'étaient pas fouillés.

UNE FUSÉE TITAN EXPLOSE

Los Angeles (AFP) — Une fusée de lancement Titan IV, transportant vraisemblablement un satellite espion, a explosé hier après-midi peu après son décollage de la base aérienne Vandenberg au nord de Los Angeles (Californie), ont indiqué des sources militaires américaines. Un porte-parole de l'armée de l'air américaine, John Dendy, a confirmé l'explosion, mais n'a pas indiqué la nature de la charge transportée par la fusée. Selon un expert de la Fédération des scientifiques américains, John Pike, la fusée Titan pourrait transporter un satellite espion de type Lacrosse. La fusée, lancée à 15h59 GMT, a explosé deux minutes après son départ et ses débris sont tombés dans l'océan Pacifique, a précisé un officier le lieutenant-colonel Phil Johnson. La fusée Titan a été choisie par l'armée de l'air pour lancer ses satellites et d'autres engins militaires après l'explosion de la navette Challenger en 1986. Depuis juin 1989, six lancements ont été réalisés avec succès à l'aide de ces fusées Titan IV.

RAS-LE-BOL D'UN RESCAPÉ DES CAMPS

Jérusalem (AFP) — Un rescapé de l'Holocauste, Yaakov Weinberger, 66 ans, a tenté de se suicider hier en réaction à l'acquiescement de John Ivan Demjanjuk, apprend-on de source policière. «J'ai perdu tous les miens durant la Seconde guerre mondiale et je ne peux supporter qu'Israël libère un assassin comme Demjanjuk», a-t-il écrit dans une lettre avant d'avaler un grand nombre de tranquillisants. M. Weinberger, un résident de Nahariya dans le nord d'Israël, a été hospitalisé. Son état n'est pas jugé critique. Accusé d'être l'un des Terribles, le bourreau de l'ancien camp d'extermination nazi de Treblinka, Demjanjuk a été acquitté jeudi «au bénéfice du doute» par la Cour suprême d'Israël. Elle a suspendu son expulsion dimanche afin d'examiner une requête de le juger à nouveau.

LES TZIGANES SE SOUVIENNENT

Varsovie (AFP) — Une cérémonie commémorative a marqué hier à Auschwitz-Birkenau (sud de la Pologne) le 49e anniversaire de la «liquidation» du «camp tzigane» par les nazis allemands, qui y avaient exterminé plus de 20 000 Roms déportés de plusieurs pays d'Europe. Les délégations de Roms venues d'Allemagne, de Hongrie et de Pologne, ainsi que des représentants de la municipalité d'Oświęcim (Auschwitz en polonais), ont déposé des gerbes sur le site de l'ancien camp de la mort. Selon M. Roman Kwiatkowski, vice-président de l'Association des Roms de Pologne, le musée d'Auschwitz s'apprête à ouvrir l'an prochain une exposition permanente, consacrée au génocide des Tziganes durant la seconde guerre mondiale. Un «Livre du souvenir» contenant les noms de plus de 20 000 victimes tziganes d'Auschwitz vient de paraître, édité par le musée d'Auschwitz et la maison d'édition allemande Saur, a précisé M. Kwiatkowski.

TUNIS PREND LE VIRAGE PLURALISTE

Tunis (AFP) — Le président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali s'est engagé en fin de semaine à Tunis, à instaurer le pluralisme au Parlement à partir des prochaines élections législatives de mars 1994. Clôturant le congrès quinquennal du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD, au pouvoir), le président Ben Ali a affirmé que cette décision visait à «parachever le processus démocratique amorcé dans le pays» depuis son accession au pouvoir en novembre 1987. Le président du parti, également chef de l'Etat, avait annoncé au début de l'année différentes mesures, dont une révision du code électoral, destinées à permettre aux partis de l'opposition légale, généralement de tendance modérée, d'obtenir quelques sièges au Parlement, composé jusqu'à présent de députés du seul parti au pouvoir.

LE FEU MENACE POSEIDON

Athènes (AFP) — Plusieurs incendies continuaient hier de faire rage en Attique et dans d'autres régions grecques tandis qu'une dizaine d'autres feux déclenchés pendant le week-end dans le pays ont été circonscrits, a-t-on appris hier auprès de la cellule de lutte contre les incendies. Un incendie qui a éclaté hier matin dans l'île de Salamine (face au port du Pirée, sud d'Athènes) menace des habitations et ravage sur plusieurs fronts des forêts de pins et d'arbustes. Au cap Sounion, à une soixantaine de km au sud-est d'Athènes, le feu a pris dimanche et a menacé un temple de Poséidon et trois colonies de vacances qui ont été évacuées. Par ailleurs, un incendie qui avait débuté vendredi dernier sur l'île d'Ikaria (sud-est de la mer Egée) a été circonscrit dimanche après avoir fait douze morts dans la nuit de vendredi à samedi. Une dizaine d'autres incendies qui avaient pris pendant le week-end dans diverses régions du pays ont pu également être maîtrisés.

LE MONT BLANC TUE

Courmayeur (Reuters) — Huit alpinistes ont été tués hier dans une avalanche sur le versant italien du Mont-Blanc, a déclaré un porte-parole de la police. Trois d'entre eux sont italiens, trois allemands et deux français, a-t-il précisé. Le groupe escaladait les Grandes Jorasses, un secteur de la montagne situé à la frontière franco-italienne avec un pic de 4000 mètres d'altitude, a précisé le porte-parole. Les corps de trois victimes ont déjà été retrouvés. On ignore encore si l'avalanche, qui a eu lieu en début de matinée, a fait d'autres victimes.

Desmond Tutu appelle l'ONU à l'aide

Les affrontements dans les Townships ont fait 89 morts depuis vendredi

Johannesburg (Reuters) — L'archevêque Desmond Tutu a réclamé hier l'envoi d'une force de maintien de la paix internationale en Afrique du Sud, au lendemain d'un week-end particulièrement meurtrier.

Les affrontements, de vendredi soir à hier matin dans les cités noires de Tembisa, Tokoza, Katlehong et Vosloorus (est de Johannesburg), ont fait 89 morts, a rapporté la police. La police de la province du Natal a en outre signalé que six personnes avaient été tuées durant le week-end.

Depuis le début juillet, sont environ 600 personnes sont mortes, victimes de tels affrontements.

Pour Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, ces carnages démontrent que les Sud-Africains sont incapables de rétablir la loi et l'ordre par eux-mêmes. «Il faut demander à la communauté internationale de nous dépêcher, d'extrême urgence, un détachement de policiers habitués aux émeutes civiles», a-t-il déclaré.

Les négociateurs participant au Forum démocratique au World Trade Center de Johannesburg ont tous exprimé leur consternation.

Le Congrès national africain (ANC) a demandé pour sa part que tous les participants à la conférence s'entendent sur la création rapide d'une force de maintien de la paix mixte (noire et blanche). Cyril Ramaphosa, le chef de la délégation de l'ANC, a également déclaré à Reuters que le Congrès voulait rencontrer Desmond Tutu pour discuter de sa proposition.

Desmond Tutu a expliqué que les forces de l'ordre, en tant qu'anciens protecteurs de l'apartheid, avaient perdu toute la légitimité nécessaire pour mettre fin aux émeutes.

D'une manière générale, les négociateurs ont surtout exprimé un sentiment d'impuissance après les massacres du week-end. Ainsi le président Frederik de Klerk, qui s'est rendu sur les lieux des affrontements dimanche soir, a déclaré qu'il n'avait pas de formule magique. «La violence est maintenant implantée dans les coeurs et dans les esprits», a-t-il déploré.



La police a effectué plusieurs arrestations dans la cité noire de Tokoza, où 19 personnes avaient trouvé la mort dans de violents affrontements dimanche.

ITALIE

Les services secrets passés au crible

Bologne (AFP) — Le président du conseil italien Carlo Azeglio Ciampi a annoncé hier à Bologne une réforme des services secrets, sérieusement critiqués ou accusés de «déviances» au lendemain des attentats de Rome et de Milan.

A l'occasion de la commémoration du 13e anniversaire du massacre de Bologne (attentat en 1980 à la gare de la ville, 85 morts), M. Ciampi a estimé qu'il y avait, à l'origine des derniers attentats, «une collusion entre la criminalité et des fragments du monde politique».

«La première phase d'une révolution constitutionnelle faite d'élections, d'un référendum, de réformes parlementaires, est en train de se terminer. On a démolé un immense labyrinthe d'intérêts illicites, né de la dégradation de la politique et d'un détournement des ressources publiques», a-t-il ajouté, allusion aux enquêtes contre la corruption.

«C'est ce tournant, réalisé dans l'ordre démocratique, par les électeurs, les juges, le parlement, et garanti par le chef de l'Etat, qui est l'objectif du terrorisme», a souligné le chef du gouvernement.

«Ce grand pays qu'est l'Italie ne cédera pas», a-t-il lancé, réaffirmant son intention de lutter «avec la plus grande détermination».

L'un des instruments de cette lutte, les services secrets, vont

être réformés. Le chef du SISDE (branche civile) Angelo Finocchiaro avait dû démissionner quelques heures après les attentats, le président du conseil lui ayant reproché l'inefficacité de ses services. M. Ciampi a annoncé notamment une analyse approfondie des capacités professionnelles des services, et une réforme du recrutement et de la formation des agents.

Le gouvernement «intensifiera l'action de la police contre la criminalité organisée, et soutiendra la magistrature dans toutes les enquêtes, anciennes et récentes, afin que la lumière soit enfin faite», a-t-il souligné.

Évoquant plus particulièrement le massacre de Bologne, sans coupables reconnus treize ans après l'attentat (la cour d'appel ayant annulé les condamnations émises contre des éléments terroristes liés à l'extrême-droite et à la franc-maçonnerie clandestine de la loge P2), M. Ciampi a souligné «l'espoir que le prochain procès en appel parvienne à apporter à la vérité».

La manifestation s'est déroulée devant la gare de Bologne, en présence de plus de dix mille personnes, avec en tête le comité des familles des victimes portant un étendard avec l'inscription: «Bologne n'oublie pas».

Frappes aériennes en Bosnie

L'OTAN encore loin de suivre Washington

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Washington — Le gouvernement américain, par la voix du président Bill Clinton, de sa porte-parole Dee Dee Myers et du secrétaire d'Etat Warren Christopher, a tenu à dissiper hier l'impression qu'elle pourrait agir seule en Bosnie, comme l'avait laissé entendre la veille le porte-parole du Département d'Etat.

Interrogée sur une possible initiative solitaire des Etats-Unis, Dee Dee Myers a répondu: «Nous n'en sommes pas là.» «Nous nous attendons à entreprendre des actions supplémentaires de concert avec les alliés» et «nous espérons totalement que les alliés nous soutiennent» dans les discussions qui ont débuté lundi (hier) à Bruxelles entre les partenaires de l'OTAN, a-t-elle ajouté.

Auparavant, le président Bill Clinton avait lui aussi tenu à dire qu'il ne pensait pas que «les alliés permettraient que Sarajevo tombe ou meure de faim». Il avait assuré que les Etats-Unis entendaient trouver une solution «commune» avec leurs alliés. «Mon but a toujours été de travailler avec eux», avait-il indiqué, ajoutant: «Nous pensons que nous allons pouvoir arriver à une position commune».

Ces assurances visaient à dissiper le doute sur les intentions américaines après les déclarations faites dimanche par le porte-parole du département d'Etat Michael McCurry. Ce dernier avait indiqué que les Etats-Unis allaient proposer à leurs alliés d'user de la force aérienne pour lever le siège de Sarajevo et avait laissé entendre qu'ils pourraient agir seuls en cas de refus. Le porte-parole avait ajouté que les Etats-Unis pensaient qu'il était «possible, sinon presque sûr, qu'ils agiraient» de manière multilatérale.

La presse américaine ayant fait ses titres sur l'éventualité d'une action unilatérale, Dee Dee Myers a implicitement reconnu un «couac» dans la politique de communications de l'administration. La position officielle américaine «ne correspond pas à ce qui a été rapporté hier» par

la presse, a-t-elle reconnu. M. Clinton a de son côté parlé d'exagération de la presse et Warren Christopher, au Caire, a estimé que «la question ne se pose pas de savoir si oui ou non nous agirons seuls». Qualifiant cette idée de «pure spéculation», il a pris la défense de son porte-parole, assurant que les propos de ce dernier avaient été mal interprétés.

Cette confusion intervient au moment où les partenaires des Etats-Unis au sein de l'OTAN examinent à Bruxelles les propositions américaines en matière d'intervention aérienne sur la Bosnie.

«Un grave problème humanitaire»

Le ministre britannique de la Défense a fait part hier des ses réserves quant au projet américain. «Il faut être sûr que toute action engagée entre dans le cadre du mandat des Nations unies (en Bosnie)», a déclaré le secrétaire d'Etat britannique à la Défense Malcolm Rifkind à des journalistes qui l'accompagnaient lors d'une visite aux casques bleus britanniques basés à Vitez (Bosnie centrale). Mais, a-t-il ajouté, «nous avons reconnu depuis quelque temps déjà que le recours à l'aviation est justifié dans certaines circonstances».

A Bruxelles, les ambassadeurs des Etats-membres de l'OTAN ont planché sur ce projet révélé la veille par l'administration américaine. La séance a été suspendue après sept heures de discussions pour permettre aux diplomates de consulter leurs gouvernements respectifs. Elle devait reprendre dans la soirée.

La déclaration «reconnaît l'existence d'un grave problème humanitaire», a annoncé un diplomate de l'Alliance atlantique. «Nous envisageons de prendre des mesures rentrant dans le cadre défini par les Nations unies», a-t-il poursuivi.

Interrogé sur l'éventualité de frappes aériennes, il a affirmé que le recours à l'aviation des pays-membres était effectivement inscrit dans le projet. Il a en revanche repoussé la possibilité d'une opération unilatérale américaine si Washington n'était pas suivi par ses alliés.

MIDWEST AMÉRICAIN

Saint-Louis respire mais la région écope

Saint-Louis (AFP) — Les habitants de Saint-Louis (Missouri) ont échappé hier matin à une nouvelle montée des eaux du Mississippi, contre laquelle ils se préparaient depuis deux jours, mais ils doivent leur soulagement à la rupture d'une digue en amont, qui a inondé de nouvelles terres cultivées dans l'Illinois.

«L'opinion actuelle est que le Mississippi a atteint son niveau le plus élevé hier matin. Il pourrait bien se stabiliser et commencer à baisser lentement», a estimé un responsable des services de la météorologie, M. Ted Schroeder.

Mais, selon des sources officielles, le niveau du fleuve ne s'est stabilisé que grâce à la rupture d'une digue près de la petite ville de Valmeyer (Illinois). Les eaux boueuses ainsi libérées ont aussitôt recouvert la localité et menaçaient les fermes dans un rayon de 30 kilomètres.

Tandis que le reste de la ville se rassurait, quelque 8000 personnes ont été évacuées hier matin des quartiers sud de Saint-Louis, à cause du risque d'explosion de 51 citernes de gaz propane soulevées de leur socle par les eaux. Un millier de personnes avaient déjà été évacuées dimanche de cette zone, où les eaux de la rivière Des Peres se jettent dans le Mississippi.

La situation «peut devenir une véritable catastrophe majeure», a souligné le chef de la police de Saint-Louis Clarence Harmon, précisant que des «fuites importantes avaient été relevées sur un certain nombre de citernes». Les citernes menaçantes ont semé la consternation parmi les résidents des quartiers environnants, qui subissent depuis un mois la pression psychologique des inondations. «Si seulement je pouvais gagner à la loterie. Je quitterais Saint-Louis», déclarait Mme Ida Bieller, une retraitée de

70 ans forcée de quitter sa maison dans la nuit avec pour tout bagage quelques vêtements et des médicaments.

A Saint-Charles, dans la banlieue nord-ouest, d'autres digues contenant le Missouri ont cédé hier matin. Deux cent habitations ont été évacuées.

Des milliers de volontaires avaient bravé la chaleur et l'humidité dimanche pour consolider les digues contenant la rivière Des Peres. Les digues de 17 mètres protégeant Saint-Louis, qui n'ont jamais été soumises à tant de pression, étaient également renforcées par endroit. Des fuites ont déjà menacé une zone industrielle au nord du centre-ville.

Un établissement de restauration rapide «Burger King» situé à proximité du célèbre monument Gateway Arch à Saint-Louis a été emmené par les eaux dimanche soir. Le restaurant a été emmené avec lui un hélicoptère et un bateau, puis s'est fracassé contre un pont.

Londres peut enfin ratifier Maastricht

Londres (AFP) — La ratification du Traité de Maastricht par la Grande-Bretagne a été définitivement acquise hier, avec l'annonce par lord William Rees-Mogg qu'il abandonnait un recours devant la justice visant à faire invalider le processus.

Cette décision met fin à plus d'un an de guérilla parlementaire et juridique menée par les opposants britanniques au Traité d'union européenne, qui avaient affirmé être prêts à utiliser tous les moyens possibles pour le torpiller.

L'Allemagne reste désormais le seul membre de la CEE à ne pas avoir achevé le processus de ratification, la cour constitutionnelle allemande étudiant un recours du même type depuis début juillet.

Lord Rees-Mogg, un conservateur anti-Maastricht, a renoncé hier à faire appel de la décision de la Haute cour de Londres, qui avait jugé à l'unanimité vendredi que le processus de ratification choisi par le gouvernement était conforme à la tradition constitutionnelle britannique.

Les leçons de Christopher et Moubarak

Alexandrie (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a souhaité hier en Egypte, où il a entamé une tournée au Proche-Orient, que les récentes violences au Liban servent d'avertissement et poussent les pays de la région à faire la paix.

«Nous devons capitaliser sur la tragique situation au Liban», a-t-il déclaré à l'issue d'entretiens avec le président égyptien Hosni Moubarak, qui l'a reçu dans son palais d'été à Alexandrie.

M. Christopher a souligné qu'il espérait que sa tournée cette semaine au Proche-Orient engendre des «progrès soutenus» dans les négociations de paix israélo-arabes, même s'il n'en attendait pas de «percée». Les Etats-Unis ont participé aux tractations qui ont abouti à l'instauration d'un cessez-le-feu par Israël samedi dernier.

M. Moubarak a par ailleurs proposé la création d'un fonds international pour aider les Palestiniens des territoires occupés à développer la Cisjordanie et Gaza. Il a appelé le monde arabe, les Etats-Unis et le Japon à participer à ce fonds.

Le Consulat général de Belgique à Montréal a la triste devoir de porter à la connaissance du public que Sa Majesté le Roi des Belges, Baudouin I, est décédé inopinément le 31 juillet 1993.

Un registre de condoléances sera ouvert au public à la Chancellerie du Consulat général, 999, de Maisonneuve Ouest, # 350, Montréal, le mercredi 04 août 1993 de 14h00 à 16h00 et les jeudi et vendredi 05 et 06 août 1993 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Durant ces jours, les personnes qui désirent obtenir un visa pour la Belgique sont priées de s'adresser au Consulat général des Pays-Bas, 1002, Sherbrooke Ouest, # 2201, à Montréal.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Suite des avis de la page 6

Appel d'offres

Projet : Réfection de toitures

Date et heure limites pour la présentation des soumissions : le 18 août 1993 à 15 h

Les conditions de l'appel d'offres sont contenues dans le document disponible au service des approvisionnements de l'UQAM.

Les firmes intéressées à soumissionner doivent obligatoirement visiter les lieux où le contrat sera exécuté. Cette visite débutera à 9 h 30, le 11 août 1993, à l'adresse indiquée dans le document d'appel d'offres.

Seules seront considérées, aux fins d'adjudication du contrat, les soumissions des firmes ayant leur siège social ainsi que les installations et le personnel requis pour exécuter le contrat dans la province de Québec.

Quel que soit le mode d'expédition choisi par le soumissionnaire, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté et se trouver entre les mains du directeur du service des approvisionnements à l'adresse ci-dessous et au plus tard à la date et à l'heure limites pour la présentation des soumissions. Les heures d'ouverture du service sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, du lundi au jeudi.

L'ouverture des soumissions sera faite publiquement au service des approvisionnements, immédiatement après la date et l'heure limites pour leur présentation, et les soumissionnaires sont invités à y assister.

Jean Grignon
Directeur du service des approvisionnements

UQAM

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS
800, BOUL. DE MAISONNEUVE EST, BUREAU P-8705
MONTREAL (QUEBEC) H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-FRANÇOIS, COUR DU QUÉBEC, NO 450-27-00235-922 PERCEPTEUR DES AMENDES, VS MARIO PARENT, Le 13 août 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse, au 57 Beatty, en la cité de Chamby, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 3 mcs; vidéos VHS Mitsubishi, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT

ET/OU CHEQUE CERTIFIÉ, RICHARD LANGEVIN, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 30 juillet 1993.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HACINTE, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), NO 750-02-000312-930, PLAZA MARIEVILLE INC., -vs- 2860-5137

QUÉBEC INC. Le 13 août 1993, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la partie défenderesse, au 1361 Dupont, en la cité de Maniwé, district de St-Hacinte, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 chambre froide; 1 four Gobar; 1 lave-vaisselle, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE CERTIFIÉ, RICHARD LANGEVIN, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 30 juillet 1993.

HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6. TEL: 647-6400. Longueuil, le 30 juillet 1993.

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE

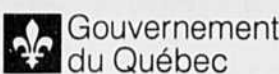
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

PROJET: 403-078 — Construction d'un bloc sanitaire et de service. Camping du lac St-Bernard. Réserve faunique Mastigouche. Circonscription électorale de Maskinongé.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence de la Régie du bâtiment du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 3 août 1993, par remise d'un montant de vingt dollars (20,00 \$), T.P.S. et T.V.Q. incluses, non remboursable, soit en argent comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, de la cartographie et des locaux, 150, boul. René-Lévesque Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, Tél.: (418) 644-4022, ou à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, 100, rue Laviolette, 3e étage, Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9, Tél.: (819) 373-4444.

La réception des documents sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, de la cartographie et des locaux, 150, boul. René-Lévesque Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, Tél.: (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec, région de Québec, à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal et à l'Association de la construction du Québec, région de la Mauricie-Bois-Francis-Lanaudière.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, au montant de 13 000,00 \$, ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 6 500,00 \$.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Mardi, le 17 août 1993 à 15 heures.

Le sous-ministre
André Magny

Québec



Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministre des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

QUÉBEC Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	MONTREAL Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1 ^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061
---	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,
Georges Lalonde

C Contrat no 4273-93-3501 — Construction d'une aérografe d'une superficie d'environ 85 m², aménagement d'un stationnement, d'une bande de piste et d'une aire de circulation pour les aéronefs à l'aéroport de L'Isle-aux-Grues situé dans la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, M.R.C. Montmagny, circonscription électorale de Montmagny-L'Islet.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 20 800 \$ ou chèque visé: 10 400 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 24 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 4275-93-0605 — Réfection majeure des routes 116 et 271, dans les municipalités de Sainte-Agathe paroisse, Saint-Octave-de-Dosquet et Saint-Flavien, M.R.C. Lotbinière, circonscription électorale de Lotbinière.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 81 200 \$ ou chèque visé: 40 600 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 24 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 4275-93-0901 — Réaménagement de l'intersection de la route 132, rue du Château et Cayer, dans la municipalité de Saint-Nicolas, M.R.C. Les Chutes-de-la-Chaudière, circonscription électorale Les Chutes-de-la-Chaudière. Longueur de 0,38 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 12 200 \$ ou chèque visé: 6 100 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 17 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 4276-93-0203 — Réparation et renforcement d'un pont en acier situé sur la route 275, dans la municipalité de Saint-Prospère, s.d., M.R.C. Les Etchemins, circonscription électorale de Beauce-Sud.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 22 200 \$ ou chèque visé: 11 100 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 24 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 4372-93-0208 — Réparation de la charpente métallique du pont situé sur le boulevard Valcartier, au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, dans la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, M.R.C. Jacques-Cartier, circonscription électorale de Chauveau.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 3 200 \$ ou chèque visé: 1 600 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 17 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 4372-93-0901 — Réaménagement de l'intersection de la route 138 et des rues Beauvillier et Lemieux, dans la municipalité de Boischatel, M.R.C. Côte-de-Beaupré, circonscription électorale de Montmorency. Longueur de 0,72 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 40 600 \$ ou chèque visé: 20 300 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 24 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 5172-93-0202 — Réparation du pont Préfontaine-Prévost situé sur la route 125 au-dessus de la rivière des Milles-Îles, dans la municipalité de Terrebonne, M.R.C. Les Moulins, circonscription électorale de Terrebonne.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 17 000 \$ ou chèque visé: 8 500 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 24 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 5200-93-0913 — Canalisation d'un fossé, pose d'enrobés bitumineux, clôture ainsi que divers travaux dans la rampe d'accès de la rue Bouchard sur l'auto-route 20, ville de Dorval, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscription électorale de Jacques-Cartier.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 11 000 \$ ou chèque visé: 5 500 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 18 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 5372-93-0105 — Terrassement et structure de chaussée sur la route 122-01-020, dans la municipalité de Saint-David paroisse, M.R.C. Le Bas-Richelieu, circonscription électorale de Nicolet-Yamaska. Longueur de 6,6 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 232 000 \$ ou chèque visé: 116 000 \$
Coût du dossier: 60 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 1^{er} septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6171-93-4001 — Tamisage, pesée et mise en réserve d'un sable pour abrais dans le banc Jean-Baptiste Martin situé dans le rang IV, lot 172, dans la municipalité de Marston, M.R.C. Le Granit, circonscription électorale de Mégantic-Compton.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 2 100 \$ ou chèque visé: 1 050 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 17 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6173-93-0904 — Terrassement, structure de chaussée, drainage et enrobé bitumineux sur la route 108, dans les municipalités d'Ascot et ville de Lennoxville, M.R.C. Sherbrooke, circonscription électorale de Saint-François. Longueur de 0,75 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 19 400 \$ ou chèque visé: 9 700 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 17 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6571-93-0302 — Aménagement d'un système d'éclairage à l'intersection des routes 125 et 158, dans la municipalité de Saint-Esprit, M.R.C. Montcalm, circonscription électorale de Rousseau. Longueur de 2,27 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 19 800 \$ ou chèque visé: 9 900 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 18 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6571-93-0901 — Terrassement, structure de chaussée, bordures et murs, enrobé bitumineux, installation de la partie souterraine du nouveau système de feux de circulation et modifications au système d'éclairage existant en vue du réaménagement de l'intersection de la route 158 et rue Saint-Pierre (343) et rang du Vieux-Moulin, dans la ville de Joliette, M.R.C. Joliette, circonscription électorale de Joliette. Longueur de 0,938 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 17 000 \$ ou chèque visé: 8 500 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 18 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6571-93-0903 — Terrassement, structure de chaussée, enrobé bitumineux, construction d'un pont d'épave, éclairage et supersignalisation à l'intersection de l'autoroute 31 et du rang Saint-Charles, dans la municipalité de Saint-Thomas paroisse, M.R.C. Joliette, circonscription électorale de Joliette. Longueur de 4,44 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 353 000 \$ ou chèque visé: 176 500 \$
Coût du dossier: 80 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 1^{er} septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6571-93-0905 — Construction d'un égout pluvial, terrassement, structure de chaussée, bordures, trottoirs et enrobé bitumineux sur la route 138, dans la municipalité de Lanaudière d'Autray s.d., M.R.C. d'Autray, circonscription électorale de Berthier. Longueur de 1,56 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 44 000 \$ ou chèque visé: 22 000 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 25 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6571-92-0911 — Réfection du réseau de drainage à l'intersection des autoroutes 31 et 40, dans la municipalité de Saint-Antoine-de-Lavaltrie, paroisse, M.R.C. d'Autray, circonscription électorale de Berthier. Longueur de 1,395 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 15 200 \$ ou chèque visé: 7 600 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 18 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6573-93-0601 — Terrassement, drainage, glissière de sécurité, aménagement des abords de route, rétroéclairage en place de la chaussée et revêtement bitumineux sur la route 117 et le chemin de raccourcement entre l'autoroute 15 et la route 117, dans les municipalités de Saint-Jérôme, Lafontaine et Prévost, M.R.C. La Rivière-du-Nord, circonscription électorale de Prévost. Longueur de 16,8 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 216 000 \$ ou chèque visé: 108 000 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 1^{er} septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6671-93-0005 — Réfection de glissières de sécurité sur les routes 307, 323 et 366 dans diverses municipalités, M.R.C. Papineau et Communauté urbaine de l'Outaouais, circonscriptions électorales de Papineau et Chapeau. Longueur de 3,1 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 11 200 \$ ou chèque visé: 5 600 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 18 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

A Contrat no 6672-93-0305 — Entretien de système d'éclairage et de feux de circulation dans la région administrative de l'Outaouais, M.R.C. Communauté urbaine de l'Outaouais et diverses, circonscriptions électorales de Gatineau et diverses.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 8 600 \$ ou chèque visé: 4 300 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 18 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

A Contrat no 6672-93-0306 — Conversion de luminaires au mercure par des luminaires au sodium haute pression sur l'autoroute 50, dans la municipalité de Gatineau, M.R.C. Les Collines-de-l'Outaouais, circonscription électorale de Gatineau.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 520 \$ ou chèque visé: 260 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 18 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

PRENEZ AVIS que DAEMAN DONALD BRUCE CREYKE, domicilié au 4857 Coronation Avenue, Montréal Qc, H4V 2E1, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de DAEMAN DONALD BRUCE STEWART.

PRENEZ AVIS que LAYLAH ARTEMIS BABALON SOTHIS CREYKE, domicilié au 5440 Prince of Wales, Montréal Qc, H4V 2N3, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de LAYLAH ARTEMIS BABALON SOTHIS STEWART.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-05-001610-934
COUR SUPÉRIEURE
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Partie demanderesse
MICHELLE LUPIN
Partie défenderesse

Société d'énergie de la Baie James

PROJET — SIÈGE SOCIAL
APPEL D'OFFRES NUMÉRO 93-0284

ACHAT DE FOURNITURES ET D'ACCESSOIRES DE BUREAU (EX: AGRAFEUSES, CRAYONS, ETC.)

Date et heure limites de réception des soumissions : Le jeudi 19 août 1993 à 15h30, heure de Montréal

Garantie de soumission : AUCUNE

Prix du document : 25 \$ toutes taxes incluses.

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
19e étage
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1Z9

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. La Société d'énergie de la Baie James n'accepte pas de paiement en argent comptant.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec, et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Mme Susie Léveillé au (514) 879-6700.

Richard Toupin
Chef de service Achats

ORDRE est donné à la défenderesse, MICHELLE LUPIN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Laviolette, St-Jérôme, Province de Québec, District de Terrebonne, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse MICHELLE LUPIN.

Lieu: St-Jérôme
Date: 30 juillet 1993
GEORGETTE FORGET MORIN,
Protonotaire adjoint C.S.T.

Les rendez-vous de l'été !

La Société canadienne de la Croix-Rouge Division du Québec

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

DMG.30651.F le mardi 17 août 1993	KAE.36016.F le mardi 17 août 1993	KCS.36015.A le mardi 17 août 1993	EDP.35804.A le mardi 24 août 1993
Région St-Laurent	12 UNITÉS DE FILTRATION POUR L'HUILE	Région Saguenay	SERVICES D'ABATTAGE D'ARBRES ET D'ÉLAGAGE DE BRANCHES EN SURPLOMB DANS LES SECTEURS POINTE-À-MOULIN ET DES CANTONS
63200 PAIRES DE GANTS EN CUIR	Admissibilité : Place d'affaires au Québec	FOURNITURE ET INSTALLATION DE SEPT (7) BATTERIES D'ACCUMULATEURS 24 V.C.C. À DIFFÉRENTS ENDROITS	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission (Soumission partielle acceptable)	Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission	Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission	Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission (Soumission partielle acceptable)
Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)
FCP.37670.A le mardi 24 août 1993	FLR.37772.A le mardi 24 août 1993	FLR.37773.A le mardi 24 août 1993	
Poste Coleraine St-Joseph-de-Coleraine Comté de Frontenac	Chaudière/Thetford	DÉMANTÈLEMENT D'UNE LIGNE À 230 KV SUR PYLONES D'ACIER ENTRE PONT ROUGE ET LE POSTE LAURENTIDES À QUÉBEC (CIRCUIT NO. 2335) ET CONSTRUCTION D'UN PORTIQUE	
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE COMMANDE (16.7M X 16.7M OSSATURE DE BOIS), INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	
Garantie de soumission: 10%			

DÉTOURS



LE DEVOIR, LE MARDI 3 AOÛT 1993

LE SAGUENAY - LAC - SAINT - JEAN

L'héritage de la grande industrie

Une région prisonnière de ses succès passés

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

La route qui conduit au Saguenay par le meurtrier Parc des Laurentides a quelque chose de prophétique: une partie des arbres y sont ravagés par la tordeuse de bourgeons, une bestiole qui laisse la végétation dans un état tel qu'on croirait l'endroit dévasté par des incendies de forêt ou par une quelconque catastrophe naturelle.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est pas «dévasté», loin de là. Mais la région présente elle aussi des endroits anémiés, ravagés, ceux-là par la conjoncture économique, la modernisation, la «restructuration». Ses méga-industries ne fonctionnent plus qu'à moitié, laissant dans la rue des milliers d'ouvriers sans emploi et des jeunes sans perspectives d'avenir.

Autrefois importante source de travail, la grande industrie du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est plus que l'ombre d'elle-même. La décroissance des marchés du bois et de l'aluminium, ultra-sensibles aux fluctuations mondiales, a plongé la région dans une récession endémique dont elle a peine à sortir: chômage régional de près de 14% (contre 11,4% à l'échelle provinciale), avec une pointe de 17% pour la région de Chicoutimi-Jonquière, un record canadien. Le Lac-Saint-Jean, moins affecté parce que plus rural, est tout de même très touché, notamment à Alma et à Dolbeau.

«C'est une crise à la fois conjoncturelle et structurelle, dit Marcel Martel, maire de Jonquière depuis deux ans. Elle frappe l'Occident tout entier, mais tout particulièrement la base même de notre industrie.»

La grande industrie, porteuse d'emplois, a modelé l'esprit de la région.

Il y a 20 ans, la grande industrie faisait vivre à peu près tout le monde dans cette région de 300 000 habitants. Aujourd'hui, les usines d'aluminium embauchent au mieux 6500 personnes, alors qu'à la fin des années 70 ils étaient plus de 10 000 ouvriers à la seule usine Alcan. de Jonquière. La multinationale fonctionne à perte depuis 3 ans. La récession mondiale, mais surtout l'arrivée de l'URSS, qui vend son aluminium à très bas prix, a achevé de déstabiliser cette industrie autrefois très lucrative. Et même s'il y avait reprise, l'embauche ne suivrait pas: Alcan produit aujourd'hui plus d'aluminium que jamais (700 000 tonnes de métal par année), avec moins de personnel.

Mais le «gros coup» a déjà été donné, dit Emery Leblanc, vice-président directeur de l'exploitation Alcan pour la région. Plus de mises à pied massives comme au début des années 80, mais pas de reprise non plus. La construction de l'usine d'Alma est remise d'une année à l'autre, en attendant une conjoncture meilleure, et des milliers d'ouvriers sont toujours sur les listes d'attente. Peu d'entre eux se retrouvent du travail.

En attendant, tandis que l'émergence de la PME se fait attendre, les jeunes de Chicoutimi, d'Alma ou de Dolbeau ont tendance à quitter la région. «S'il y avait du travail ici je resterais», dit Julie Tremblay, une jeune fille de 20 ans de Jonquière. Elle s'en va étudier le droit à Québec et croit bien ne jamais revenir, comme la plupart de ses amis. «Il n'y a rien dans la région pour les jeunes.» Les diplômés du collégial, notamment, sont les plus touchés par le manque d'emplois en industrie.

Mais l'exode des jeunes est un phénomène ancien, dit Gérard Bouchard, historien régional, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi. «La région a toujours eu à vivre avec un taux de chômage élevé. Même quand ça allait bien.» De tout temps, les jeunes sont massivement partis vers Québec ou Montréal ou

des légions de Bleuets ont percé dans tous les milieux. «Nous avons toujours eu un taux de reproduction élevé et, dans un même temps, présenté des déficits migratoires importants», dit-il. Aujourd'hui, l'exode paraît plus important, puisque le taux de natalité a nettement diminué.

Mais ce surplus générationnel a laissé des traces. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean reste une région jeune: 23% de sa population a moins de 14 ans, contre 19% pour l'ensemble du Québec. Les gens âgés de plus de 65 ans forment 8,4% de la population, alors qu'ils sont près de 11% dans le reste de la province. Mais le processus de vieillissement tend à s'accélérer.

La région tout entière se mobilise: le Conseil régional de concertation et de développement, le CRCD, consulte et recommande, la Société en commandite de création d'entreprises, la SOCCRENT, a déjà constitué un capital de 2 millions\$ qu'elle prête aux jeunes entrepreneurs. Et la Banque de l'entrepreneuriat, créée à même la Société de développement, offre aux futurs entrepreneurs l'aide nécessaire pour démarrer des projets. «On doit créer des avenues nouvelles», dit le maire de Jonquière, Marcel Martel. La région doit se développer «en amont et en aval» de la grande industrie, grâce au nouveau souffle de la PME. Finie l'époque des coupures de ruban avec 500 nouveaux emplois, dit le maire. Il faut se tourner vers autre chose: industrie du recyclage, de la haute technologie, de l'informatique.

Mais la PME a du mal à s'implanter dans ce pays modelé par la grande industrie. «A cause d'elle, je ne crois pas que les Saguenéens soient de grands entrepreneurs», dit Gérard Bouchard.

En fait, toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean reste marquée par la grande industrie. Plus qu'elle ne le croit, dit Gérard Bouchard. On lui intente aujourd'hui un procès. On lui reproche d'avoir dévoré les ressources de la région, d'avoir pollué, asséché, déraciné et pire, de ne pas avoir eu la générosité de transformer ses matières premières à Jonquière ou à Alma. «Avant, on la défendait parce qu'elle créait des emplois. Maintenant, on lui crache dessus. Mais c'est elle qui a favorisé l'accélération du développement économique de la région.» Il suffit, ajoute Bouchard, de regarder la Gaspésie. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean serait dans sa situation si l'Alcan ou la Consolidated Bathurst n'avaient pas investi des capitaux colossaux dans la région. «Il y a 100 ans, pas un Québécois n'aurait eu de telles sommes pour bâtir ces mégas-usines, dont certaines, comme celle de Shipshaw, figuraient parmi les plus grosses au monde.»

La grande industrie, porteuse d'emplois et de dynamisme culturel, a modelé l'esprit de la région. De même que l'éloignement. Ce sont les deux caractéristiques fondamentales du Saguenay-Lac-Saint-Jean, celles qui ont forgé la mémoire collective et développé un grand sentiment d'appartenance. D'où, entre autres, le très fort courant nationaliste. «L'idée d'émancipation du Canadien français ne pouvait pas ne pas coller à cette région», dit Gérard Bouchard.

Et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, «créé à distance» comme dit l'historien, ne démontre pas les signes pathologiques des sociétés marginales. «On a des attitudes de métropolitains. Les gens ne sont pas déprimés, dépendants.» Peut-être vivent-ils d'illusions, ajoute-il, mais ça, c'est une autre histoire.

Mais à côté de ce Saguenay-Lac-Saint-Jean triomphant malgré la crise, se développe de plus en plus le Saguenay-Lac-Saint-Jean des marges: celui des exclus, des laissés pour compte, des en-voie-de-paupérisation. «Et les gens de la région ne sont pas habitués à cette nouvelle réalité.» Qui ne fera, ajoute l'historien, que s'amplifier au fil des ans.



Le cap Trinité, à Rivière-Éternité.

PHOTOS MARTINE TURENNE

La magie des fjords

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Autrefois peu connus et plus ou moins inaccessibles, les grandioses fjords du Saguenay sont en voie de devenir l'une des attractions touristiques les plus prisées de la région.

Il y a de quoi: ces falaises ultra escarpées qui surplombent plus de 100 kilomètres de rives ont de quoi couper le souffle. «Je n'avais jamais rien vu d'aussi beau», dit Dominique Crépin, naturaliste au Parc du Saguenay, lorsqu'elle a pris le chemin de Rivière-Éternité pour la première fois, il y a sept ans. Lorsqu'elle se promène autour des fjords, à la fin de sa journée de travail, elle se délecte à la vue de ces falaises qui prennent toutes différentes teintes au coucher du soleil, «comme des montagnes de velours».

Ce sont les moments magiques des fjords, dit-elle, ceux qui attirent depuis quelques années des milliers de visiteurs. Ils vont voir les baleines non loin de Tadoussac, profitent des sentiers pédestres qui relient les différents villages de la rive sud, ou s'embarquent simplement sur l'une des demi-douzaines de croisières aujourd'hui offertes au grand public.

Le développement de l'endroit s'est considérablement accéléré depuis l'ouverture, il y a dix ans, du Parc du Saguenay, suivi d'ici peu de l'inauguration du Parc marin. Ce sont ses naturalistes qui ont créé les sentiers, popularisé les navettes fluviales, ouvert des routes autrefois fréquentées que par les citoyens de la région. Et qui ont fait découvrir les aspects uniques des fjords.

Ils ont 10 000 ans. On les appelle «fjords» puisqu'ils s'élèvent au-dessus d'un bras de mer qui avance dans une vallée ayant déjà subi la glaciation. Il y en a plusieurs au monde, mais aucun de cette taille n'est situé aussi au sud. «A cause de sa

profondeur exceptionnelle (276 mètres à certains endroits), on peut y retrouver une faune arctique, avec, entre autres, des requins du Groënland», dit Dominique Crépin. La flore est parfois de type boréal, très riche, parfois aussi rabougrie qu'au début de la toundra. «C'est ce qui fait l'unicité de l'endroit.»

La manne touristique a aussi profité à la «périphérie» des fjords. Des villages en plus ou moins mauvais état se sont ravivés et ont découvert de nouvelles attractions locales. Saint-Félix-d'Otis exploite désormais les décors des films *Robe Noire* et *Shehaweh*, Rivière-Éternité, déjà comblée par la présence de Notre-Dame-du-Saguenay, a ouvert depuis peu un Musée de l'Ours, idée chère à la mairesse de l'endroit et qui, dépendant des entrées d'argent, pourra peut-être se payer sous peu un véritable ours empaillé.

Plus au sud, l'Anse-Saint-Jean, déjà connue pour la beauté exceptionnelle de son village, possède depuis peu un belvédère qui donne un point de vue exceptionnel sur le Saguenay. Des sentiers équestres et pédestres y sont aménagés. On y a aussi ouvert un centre de ski, le mont Edouard, qui avait fait les manchettes il y a quelques années lorsque les citoyens du village ont dû se battre contre Québec pour faire accepter leur projet.

Mais les Saguenéens restent prudents. Ils ne veulent pas «à ce point» développer leurs fjords. Un projet de téléphérique au Cap-Trinité a récemment avorté, et on ne veut surtout pas défigurer des sites naturels encore très sauvages. Comme le dit un de ses citoyens, l'Anse-Saint-Jean ne deviendra jamais un nouveau Saint-Sauveur.

Les gènes fichés

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est l'une des entités humaines les mieux découpées, les plus compactes. Près de 300 000 personnes réparties sur un territoire bien défini, séparées des autres par d'immenses étendues sauvages.

C'est donc tout naturellement une région propice aux projets expérimentaux. Et c'est dans cet esprit qu'a été créé voilà près de 20 ans le répertoire des fiches génétiques de tous les citoyens de la région. Une expérience unique au monde: le bassin génétique recense déjà plus de 4000 pathologies.

Contents de leurs différentes découvertes, les chercheurs participant au projet diffusent depuis des années les résultats de leur recherche. On lit et entend donc que les Saguenéens et les Jeannois ont une forme spécifique d'ataxie spatiale, dite de Charlevoix, qu'ils présentent des fréquences plus élevées de tels gènes, moins de tels autres, etc.

Or, il s'est développé un effet per-

vers à la chose: les citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont de plus en plus perçus comme un peuple de tarés, ultra homogènes, presque tous cousins et porteurs d'un nombre considérable de gènes plus ou moins déficients.

«Mais il n'y a pas plus de maladies ici qu'ailleurs!», s'exclame l'historien Gérard Bouchard, qui est à l'origine du projet. Simplement, elles sont recensées, ce qui n'existe pas ailleurs. L'équipe de recherche est désormais très vigilante et essaie de contrer l'émergence d'une telle réputation. «Ça devient des stéréotypes malsains», déplore Bouchard.

Parmi les horreurs répandues: un taux anormalement élevé de maladies d'Alzheimer, de différentes pathologies mentales et de dystrophies de toute sorte. Et surtout, la rumeur persistante que les gens de la région ne font que se reproduire entre eux depuis des générations. Sept ou huit fois par année, Gérard Bouchard lit dans les journaux que le Saguenay-Lac-Saint-Jean est un nid de mariages consanguins.

«Or, il y en a eu moins ici qu'ailleurs en Amérique du Nord,

souligne Bouchard. Chaque population développe des traits génétiques particuliers. Au Saguenay, ils sont similaires à ceux que l'on retrouve dans le Bas-Saint-Laurent. L'Ouest du Québec présente des caractéristiques un peu différentes.»

Ce qui a accéléré cette réputation de pseudo-débiles est le fait que le chercheur Denis Gauvreau, de l'Université de Montréal, a profité de l'existence du fichier génétique pour faire d'ambitieuses recherches sur la maladie d'Alzheimer. «Depuis, on lit souvent dans les journaux que les gens d'ici sont tous plus ou moins atteints!» dit Gérard Bouchard.

Les habitants du Saguenay-Lac-Saint-Jean commencent donc à se poser de sérieuses questions. «On se doit de respecter l'image des gens de la région. Des Bleuets, d'accord, des tarés, pas question.»

L'historien est d'autant plus vigilant que le répertoire génétique devrait s'étendre graduellement à l'ensemble du Québec. Et il n'a surtout pas envie de transformer les gènes des *French-Canadians* en curiosité mondiale.

Le village reconstitué du film Robe noire, une des nouvelles attractions du fjord.



AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ASTRE: (849-3456) — *Jurassic Park* 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30 — *Rising Sun* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 10 — *Robin Hood Men in Tights* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — *Free Willy* 1 h, 3 h 30, 5 h 15, 7 h 25 — *In the Line of Fire* 9 h 30

BERRI: (849-3456) — *Jurassic Park* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 — *Robin des Bois héros en collants* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35 — *Soleil levant* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 — *Mon ami Willy* 1 h 30, 7 h 15 — *Les Lavagueurs redéménagent* 3 h 50, 9 h 30 — *Denis la petite peste* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 25 — *Dernier des héros* 7 h, 9 h 30, jeu, 9 h 30

BROSSARD: (849-3456) — *Sur la ligne de feu* 1 h 20, 4 h 15, 7 h 40 — *Mon ami Willy* 1 h 30, 4 h 15 — *Jurassic Park* 7 h, 9 h 35 — *Soleil levant* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45

CARREFOUR LAVAL: (849-3456) — *Poetic Justice* 7 h 35, 9 h 45 — *Denis la petite peste* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 30 — *Sur la ligne de feu* 1 h 35, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 45 — *In the Line of Fire* 1 h 30, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30 — *Mon ami Willy* 1 h 15, 4 h 10, 7 h 10 — *Les Lavagueurs redéménagent* 9 h 35 — *Rising Sun* 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 35 — *Jurassic Park* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45

CENTRE EATON: Mtl — *Tom et Jerry le film* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30 — *Coneheads* 8 h 30, mar. dern. spect. 10 h 30 — *Coneheads* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — *Tom and Jerry the Movie* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25, mar. dern. spect. 11 h 20 — *Dennis la Menace* 7 h 25, 9 h 20, mar. dern. spect. 11 h 15 — *Son-in-Law* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25 — *Snow White* 12 h 15, 2 h 40, 4 h 40, 6 h 40 — *Story of Qiu Ju* 7 h 05, 9 h 10, mar. dern. spect. 11 h 25 — *Free Willy* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 45

CINÉMA ÉGYPTIEN: (849-3456) — *In the Line of Fire* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 30 — *Poetic Justice* 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30 — *Sleepless in Seattle* 1 h 45, 4 h 10, 7 h, 9 h 30

CINÉMA LANGELIER: Mtl — *So I Married an Axe Murderer* 1 h, 4 h 40, 6 h 30, 8 h 20, 10 h 10 — *Denis la petite peste* 1 h, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — *Les Lavagueurs redéménagent* 9 h 30 — *Mon ami Willy* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15 — *Sur la ligne de feu* 2 h 40, 5 h 40, 7 h 20, 9 h 40 — *Jurassic Park* 1 h, 3 h 30, 6 h 45, 9 h 15 — *Soleil levant* 1 h, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — *Le parc* 16 h 30, 18 h 15, 21 h 30 — *Atlantis* 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15

CINÉMA OMÉGA: (647-1122) — *Denis la petite peste* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 — *Dernier des héros* 9 h 30 — *Mon ami Willy* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15 — *Les Lavagueurs redéménagent* 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30 — *Soleil levant* 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA ONF: (496-6895) — *relâche* du 2 au 9 août

CINÉMA PARADIS: (354-3110) — *mar. Un fuc et demi* 6 h — *Ve de famille* à Yonkers 6 h — *Dragon* 6 h 35 — *Sommersby* 7 h 40 — *La part des ténérès* 8 h 30 — *Amos et Andrew* 8 h 55 — *L'enné* 9 h 45

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — *Shadows* 7 h — *The Killing of a Chinese Bookie* 9 h

CINÉMA DE PARIS: (875-7284) — *mar. The Lover* 2 h 30 — *Fellini Satyricon* 4 h 45 — *Strictly Ballroom* 7 h 15 — *Last Tango in Paris* 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE: (849-3456) — *So I Married an Axe Murderer* 1 h 15, 3 h 15, 5 h

15, 7 h 15, 9 h 15 — *In the Line of Fire* 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 35 — *Sleepless in Seattle* 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15, mer. 2 h, 4 h 15, 9 h 15 — *Jurassic Park* 12 h 30, 3 h 30, 7 h, 9 h 30 — *Rising Sun* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 30 — *Rookie of the Year* 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *mar. La charge des rebelles* 18 h 35 — *L'immortelle* 20 h 35

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: (849-3456) — *Weekend at Bernie's* 2 h 05, 9 h 10 — *Femmes de l'épicerie* 7 h — *TC 2000* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — *Rookie of the Year* 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 — *Rookie of the Year* 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 — *Grand Pardon* 3 h 45, 6 h 25, 9 h — *Cliffhanger* 3 h 05, 5 h 10, 7 h 30 — *Last Action Hero* 6 h 30 — *Sleepless in Seattle* 4 h, 9 h 10 — *La magie du destin* 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 — *So I Married an Axe Murderer* 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 — *Falaise de la mort* 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS: (849-3456) — *Ma saison préférée* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 — *Sur la ligne de feu* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 30 — *La crise* 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 10 — *Tango* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *mer. The Thin Man* 19 h — *Sunset Boulevard* 21 h

CRÉMAIE: (849-FILM) — *Jurassic Park* 8 h

DAUPHIN: (849-3456) — *La firme* 6 h 30, 9 h 30, mar. 2 h 30, 6 h 30, 9 h 30 — *La crise* 7 h, 9 h 15, mar. 1 h 50, 4 h, 7 h, 9 h 15

DÉCARIE: (849-3456) — *The Firm* 6 h, 9 h — *Poetic Justice* 9 h 20 — *Free Willy* 7 h

DORVAL: (631-8586) — *Rising Sun* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 25 — *Snow White* 1 h 10, 3 h 10 — *The Firm* 5 h, 8 h 30 — *Jurassic Park* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 15 — *Another Stakeout* 7 h 15, 9 h 30 — *Tom and Jerry the Movie* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30

DU PARC: (844-9470) — *Another Stakeout* 7 h, 9 h 25 — *The Firm* 8 h — *Coneheads* 7 h, 9 h

DU PLATEAU: (521-7870) — *Une autre filature* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 — *Jurassic Park* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: — *Tom and Jerry the Movie* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — *Poetic Justice* 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 50 — *Free Willy* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15, mar. dern. spect. 11 h 40 — *Hocus Pocus* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, mar. dern. spect. 11 h 30 — *The Firm* 6 h 20, 9 h 30, mar. dern. spect. 24 h 30 — *Snow White* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, mar. dern. spect. 11 h 30 — *Rookie of the Year* 12 h 20, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 35 — *Dennis la Menace* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 15, 11 h 35, mar. dern. spect. 11 h 55 — *Dennis la Menace* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 15, 11 h 35, mar. dern. spect. 11 h 55 — *Another Stakeout* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 40, 9 h 25, mar. dern. spect. 11 h 55 — *Coneheads* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, mar. dern. spect. 11 h 10

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: (849-3456) — *Jurassic Park* 12 h 30, 3 h 30, 7 h, 9 h 30 — *So I Married an Axe Murderer* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10 — *Rising Sun* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20 — *Rising Sun* 6 h 30, 9 h 10, jeu, 9 h 20 — *Rookie of the Year* 1 h, 3 h 30

GOETHE INSTITUT: (499-0905)

GREENFIELD: (671-6129) — *Une autre filature* 1 h 35, 4 h 15, 6 h 55, 9 h 15 — *La firme* 3 h, 6 h, 9 h — *Blanche Neige* 12 h 40 — *Tom et Jerry le film* 12 h, 1 h, 5 h 30, 3 h 40, 5 h 30 — *Abacadabra* 7 h 20, 9 h 25

IMAX: (496-4629) —

IMPÉRIAL: (288-7102) — *The Firm* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h, mar. dern. spect. 24 h

LAVAL: (688-7776) — *Une autre filature* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20, mar. dern. spect. 11 h 45 — *La firme* 2 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 20, mar. dern. spect. 11 h 10 — *So I Married an Axe Murderer* 12 h 50, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 50 — *Hocus Pocus* 12 h 30, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 50 — *The Soleil levant* 1 h, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 10, mar. dern. spect. 11 h 45 — *Rookie of the Year* 7 h 20, 9 h 30 — *Tom et Jerry le film* 12 h 10, 2 h, 4 h, 5 h 40 — *Abacadabra* 7 h 20, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 50 — *Blanche Neige* 1 h, 3 h, 5 h — *Another Stakeout* 7 h, 9 h 10, mar. dern. spect. 11 h 45 — *La firme* 9 h — *Snow White* 1 h, 3 h — *Free Willy* 5 h, 7 h — *Robin Hood Men in Tights* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 40, 7 h, 9 h 10, mar. dern. spect. 11 h 50 — *The Firm* 6 h 10, 9 h 10 — *Dennis la Menace* 12 h 10, 2 h 10, 4 h 10 — *Coneheads* 12 h 40, 2 h 40, 5 h, 7 h, 9 h 10

LAVAL 2000: (849-3456) — *Jurassic Park* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35 — *Robin des Bois héros en collants* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30

LOEWS: (861-7437) — *Another Stakeout* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 45, mar. dern. spect. 11 h 55 — *What's Love Got To Do With It* 1 h 15, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10, mar. dern. spect. 11 h 30 — *Hocus Pocus* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 40 — *Gully as Sin* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40, mar. dern. spect. 11 h 45 — *Come Agua Para Chocolate* 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h, 9 h 20, mer. 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 9 h 55, mar. dern. spect. 11 h 20

PALACE: — *Silver* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 35 — *Dave* 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35, mar. dern. spect. 11 h 35 — *Scent of a Woman* 6 h 45 — *Crying Game* 1 h 25, 3 h 25, 9 h 35, mar. dern. spect. 11 h 40 — *Indecent Proposal* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 40, mar. dern. spect. 11 h 45 — *Dragon* 3 h 10, 9 h 15 — *Hot Shots* 11 h 20, 5 h 20, 7 h 20, mar. dern. spect. 11 h 25 — *Made in America* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25, mar. dern. spect. 11 h 30

PARISIEN: (866-3856) — *Indochine* 1 h 50, 5 h, 8 h 15 — *Les visiteurs* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 25 — *Proposition* 12 h 30, 9 h 10 — *Blanche Neige* 12 h 25, 2 h 25, 4 h 25 — *La firme* 1 h 45, 5 h 15, 8 h 30 — *Abacadabra* 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h, 9 h 15 — *La firme* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h — *Une autre filature* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIXON: (849-3456) — *Robin des Bois héros en collants* 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30 — *In the Line of Fire* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 45 — *Poetic Justice* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — *Jurassic Park* 1 h 45, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 35 — *Robin des Bois héros en collants* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — *Robin Hood Men in Tights* 1 h, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20 — *Sleepless in Seattle* 7 h 25, 9 h 30 — *Rookie of the Year* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 20 — *In the Line of Fire* 7 h 10, 9 h 40 — *Snow White* 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05 — *Jurassic Park* 1 h, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 25, 11 h 30 — *So I Married an Axe Murderer* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 — *Rising Sun* 1 h 05, 3 h 50, 7 h, 9 h 40 — *Coneheads* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

VERSAILLES: (353-7880) — *La firme* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 35, 9 h 40 — *Une autre filature* 1 h 15, 3 h 45, 7 h, 9 h 25, mar. dern. spect. 11 h 45 — *Abacadabra* 12 h 45, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, mar. dern. spect. 11 h 30 — *Rising Sun* 1 h, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 15, mar. dern. spect. 11 h 40 — *Tom et Jerry le film* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 50 — *Coneheads* 7 h 30, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 25 — *Another Stakeout* 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 50 — *Blanche Neige* 12 h 45, 2 h 30

À QUÉBEC

CINÉMA LIDO: (837-0234) — *Soleil levant* 13 h, 18 h 45, 21 h 15 — *Jurassic Park* 13 h, 18 h 45, 21 h 15 — *Tom et Jerry* 13 h, 18 h 45 — *Le dernier des héros* 21 h 15 — *Denis la petite peste* 13 h — *Sur la ligne de feu* 18 h 45, 21 h 15 — *Mon ami Willy* 13 h — *La firme* 13 h, 21 h 20

CINÉMA STE-FOY: — *Le soleil levant* 1 h 15, 4 h, 6 h 55, 9 h 35 — *Une autre filature* 12 h 35, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50 — *Jurassic Park* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40

LE CLAP: (650-CLAP) — *Ma saison préférée* 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 20

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — *Sur la ligne de feu* 7 h 20, 9 h 50 — *Mon ami Willy* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, mar. 10 h 20, 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05 — *La firme* 3 h 50, 7 h, 10 h 15 — *Blanche Neige* 1 h 15, mar. 11 h 10, 1 h 15 — *Abacadabra* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30 — *Denis la petite peste* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 20 — *Tom et Jerry le film* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — *Another Stakeout* 9 h 40 — *Robin des Bois héros en collants* 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15, mar. 10 h 25, 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15

LAVAL: (688-7776) — *Jurassic Park* 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 40 — *Robin des Bois héros en collants* 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 15 — *In the Line of Fire* 19 h 20, 21 h 55 — *Le dernier des héros* 13 h 35, 16 h 30 — *Soleil levant* 13 h 40, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 45 — *So I Married an Axe Murderer* 13 h 30, 15 h 50, 19 h 20, 21 h 20 — *Les Lavagueurs redéménagent* 13 h 45, 16 h 40, 19 h — *Coneheads* 21 h 30 — *La firme* 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 50 — *Sur la ligne de feu* 13 h 40, 16 h 35, 19 h 25, 22 h

MUSIQUE CLASSIQUE



CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine, angle Université, Montréal (872-8211) — Les Grands Ballets Canadiens, au programme: Concerto Barocco de George Balanchine, Na Floresta de Nacho Duato et Désir de James Kudak, du 5 au 8 août 2003 (en cas de pluie les spectacles sont annulés)

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE: Église de la Paroisse de St-Louis, Ville des Laurentides — Shlomo Mintz, violon, Itamar Golan, piano, œuvres de Mozart, Beethoven et Schumann, le 3 août à 20h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Reine-Marie, Montréal (733-8211) — Les Concerts Spirituels présentent un récital d'orgue avec Jeffrey Juvénile, œuvres de Bach, Durufé, Guilman et Sweelinck, le 4 août à 20h.

DANSE

THÉÂTRE DE VERDURE: Parc Lafontaine, Montréal (872-8211) — Les Grands Ballets Canadiens, au programme: Concerto Barocco de George Balanchine, Na Floresta de Nacho Duato et Désir de James Kudak, du 5 au 8 août 2003 (en cas de pluie les spectacles sont annulés)

VARIÉTÉS



AUDITORIUM LE PATRO: 7355 Christophe-Colomb, Montréal (278-3941) — Le Camp des Arts de la Scène, représentations publiques, les 3-4 août à 20h., spectacle-cabaret fermeture, le 7 août à 20h.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Spectacles mer. jeu. à 22h.30

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8658) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, mer. de 21h.30 à 1h.30, les ven. de 22h. à 3h., sam. de 21h.30 à 3h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, mar. de 17h. à 21h.30, les ven. de 17h. à 22h. — Billy George Trio, lun. de 17 h 30 à 19 h 30, sam. de 18h. à 21h.30, dim. 17h. à 22h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Tous les mardis, auditions et plateau libre

BOÎTE À CHANSONS LE PIÉROT: 114 St-Eustache, Vieux-Montréal (861-1270) — Alain Pelletier et Gilbert Lauzon, du 2 au 4 août à 20h. — Les Deux Piérot: Le Groupe Jigger et Gilbert Lauzon, les 6-7 août à 20h.

CABARET TANGO: 4848 St-Laurent, Montréal (865-4848) — Graffiti Tango, les ven. et sam. à 21h., jusqu'au 28 août

LA CAVE DU ST-GABRIEL: 420 St-Gabriel, Montréal — Alice Bouchard, le 6 août à 21h.

CENTRE CULTUREL DE BÉLOEIL: 600 Richelieu, Bécancour (464-4772) — L'Ensemble Cantabile de Montréal présente Phil-Phi, musique de Henri Christiné, comédie musicale qui lance les années folles à Paris en 1918, du 18 juin au 21 août, mer. au sam. à 20h.30

CHÂTEAU CHAMPLAIN: Au Cal' Conc', Étoiles et Nuits Blanches de Russie, avec la Troupe Russian Folies, mer. jeu. à 21h., les ven. et sam. à 21h. et 23h.

IMAGES DU FUTUR 93: Vieux-Port de Montréal (849-1612) — 9e édition, la plus grande exposition internationale d'art, nouvelles technologies et communication au monde: hologrammes, réalité virtuelle, expo interactive pour toute la famille, jusqu'au 19 sept.

LA TOUR QUI JAZZ: Parc Olympique, Montréal (252-8687) — Les chanteurs Freddie James et Geraldine Hunt accompagnés au sax par le duo Michel Plante et Webb Tilden, les ven. jusqu'au 3 sept., de 20h. à 22h.

L'AUTRE BAR: 278 ouest Laurier, Montréal — Jazz Jam Session avec le trio Skip Bay, les dim. à 21 h.

LE DEVOIR

CULTURE

Vues d'Afrique

Qui dit mieux?

PASCALE PONTOREAU

Le public en a eu plein la vue. Et le Théâtre de Verdure, site privilégié d'activités estivales, a dû refuser des spectateurs les quatre soirs du festival de cinéma africain et créole, *Vues d'Afrique fête l'été*, qui s'y est tenu la fin de semaine dernière pour la deuxième année consécutive. Les 2500 places du lieu ont vite été comblées — certains spectateurs ont dû se contenter du gazon avoisinant en plus de recevoir les reproches du service de sécurité de la Ville de Montréal — par les familles venues profiter des clairs de lune romantiques, sur fond de musique rythmée. Au total, plus de 11 000 personnes auront participé gratuitement à l'événement, un quart issu des communautés ethniques concernées.

Participation d'autant plus active que les groupes de musique présents (Timgad, Rasin Lakay, Africa no1 et Kalimba Kalimba) ont systématiquement terminé leur prestation en invitant le public sur la scène et personne ne s'est fait prier pour répondre à l'offre! La formation Kalimba Kalimba a quant à elle mis les enfants à l'honneur. Toutes couleurs confondues, ils ont grimpé sur l'estrade les uns après les autres pour tripler en tout sens les drôles d'instruments maniés par Njako Mbako. Les tambourinaires du mont Royal n'ont qu'à bien se tenir, la relève est prête!



Gito l'ingrat du Burundais Léonce Ngabo a remporté un succès enlevé lors de sa présentation vendredi.

Chaque soir a obtenu sa part de succès. Si les Zazous de la vague du Tunisien Mohamed Ali El Okbi sont passés relativement inaperçus, deux orages ayant balayé la métropole quelques heures avant la projection, les Algériens de Timgad ont par contre stimulé la liesse populaire. Le raï a beau ne pas être un familier des oreilles montréalaises, ses mélodies lancinantes et son rythme répétitif a bien vite suggéré l'urgence d'un enregistrement disponible pour tous.

Mais c'est surtout Gito l'ingrat du Burundais Léonce Ngabo qui a le plus largement remporté, vendredi, les palmes de l'assistance. Son succès a été d'autant plus enlevé que les Zairois d'Africa no1 avait chauffé la foule de leur soukous trépidant. Il faut préciser que *Gito* possède tous les attributs du film efficace. Une réalisation au faite des codes cinématographiques actuels, un scénario serré qui retrace les péripéties d'un Africain étudiant à Paris qui décide de rentrer dans son pays, des images fortes et éblouissantes de la campagne burundaise. Personnellement, je trouve le film un peu trop dénué de l'émotion qui anime souvent les productions africaines et l'intrigue un peu trop cousue de fil blanc... mais ça marche! Et si ce genre de long-métrage peut amener le public à apprécier des films plus déroutants, tant mieux.

Autre réussite du festival, le dernier long-métrage de la Martiniquaise Euzhan Palcy à qui l'on devait le délicieux *Rues Cases-Nègres*. Avec *Siméon*, la réalisatrice cible un public plus large en touchant au registre musical. Elle y relate sous forme de métaphore, l'épopée du groupe de musique Kassav qui a chamboulé les box-office français de son zouk endiablé dans les années quatre-vingt. Siméon y incarne le bon génie qui couve les membres du groupe pour qu'ils saisissent «l'esprit de la musique» qui les mènera sur les chemins de la gloire. Encore une fois, Euzhan Palcy nous prouve combien le cinéma crée rien à envier à ses grands frères nords-américains. Elle introduit même bon nombre d'effets spéciaux qui donne au film débordant de tendresse et d'humour ses airs de conte pour enfants. Le groupe haïtien Rasin Lakay qui assurait l'ouverture a plutôt surpris l'assistance de ses musiques et danses traditionnelles qui font la renommée du festival de Drummondville.

Enfin, c'est au sympathique *Toubab Bi* du Sénégalais Moussa Touré qu'est revenu la tâche de conclure ces Vues d'Afrique. Une conclusion en beauté d'un festival qui a accueilli autant les amateurs que les profanes du septième art africain. À l'an prochain!

LA TÉLÉ

CE SOIR

NORD-SUD

Après 12 ans de guerre civile, le Salvador se débat avec le maintien de la paix.

TV5, 18h

NOVA

À l'heure où les dinosaures occupent le devant de la scène, reportage sur la découverte d'un squelette complet de tyrannosaure au Montana.

PBS, 20h

THE GREAT ECLIPSE

Toutes les raisons sont bonnes pour voyager et des milliers de personnes se sont rendus en Bolivie le 11 juillet 1991 uniquement pour apprécier une éclipse solaire.

PBS, 21h

HUMAN RIGHTS

À l'image de l'actuelle publicité pour Amnesty Internationale, ce reportage anglais évoque les trop nombreux abus des droits humains.

PBS, 23h

Pascale Pontoreau

Bilan



Le Festival Juste pour rire se fend la pipe

Plus de spectateurs que jamais et des contrats pour plusieurs humoristes québécois

STÉPHANE BAILLARGEON

LE DEVOIR

Le succès de la onzième édition du Festival Juste pour rire impose un sérieux respect.

«Je suis extrêmement heureux et je n'ai même pas consommé de drogue», résumait hier Andy Nulman, poissant directeur général du Festival, lors de la conférence de presse de clôture organisée dans le cabaret du Musée de l'humour, rue Saint-Laurent. Monsieur Nulman était entouré de toute son équipe de gradés, directeur de ceci et directrice de cela, et tous gardaient le même sourire d'organiseurs repus et satisfaits.

Leur gaieté se comprend. Entre le 22 juillet et le 1er août, un grand total de 633 272 personnes (20 000 de plus qu'en 1992) ont assisté aux spectacles: 77 647 spectateurs ont rempli les salles et 555 625 autres personnes se sont baignées sur les sites extérieurs. Ces chiffres d'une étonnante et pour le moins audacieuse précision ont été fournis le plus sérieusement du monde par la firme spécialisée Impact Recherche.

Quoi qu'il en soit, cette marée humaine a été emportée vers le rire par 215 spectacles francophones et anglophones, réunissant près de 500 artistes venus de 15 pays. Parmi les coups de cœur de la programmation en français, on peut accorder une mention toute spéciale à Charles Trenet et aux animateurs de galas Daniel Lemire, René Simard, Nagui et Marc Labrèche. Le public a également fortement apprécié la nuit avec Jean-Marc Parent, la pièce *Marius et Fanny* de Marcel Pagnol, mise en scène par Denise Filiatrault et les spectacles de Léo Bassi, Anne Roumanoff et Martin Petit et les Bizarroïdes.

Chez les Anglo, Eddie Izzard, Reduced Shakespeare, Michael Richards, George Burns et Olé, entre autres, ont réussi à déridier les spectateurs.

Mais le Festival, c'est bien plus que des spectacles: c'est un tremplin pour les humoristes d'ici et d'ailleurs, une telle quasi inépuisable de spectacles à filmer et à enregistrer pour d'ultérieures et lucratives diffusions et c'est une vitrine ouverte sur le monde pour Montréal.

Environ 400 chasseurs de drôles de têtes ont passé les derniers jours dans la nouvelle Babylone du gag. Il y en avait pour tous les goûts: des agents d'artistes bien sûr, comme Charles Joffe, agent de Woody Allen, mais aussi des directeurs de cafés-théâtres, de maisons de production ou d'autres festivals-

frères, de Belgique, d'Allemagne ou de France.

Ces gens ont remarqué certaines vedettes locales qui risquent de voir leurs agendas et leurs poches déborder dans les mois à venir. On promet déjà des contrats européens à Marie-Lise Pilote et Patrick Huard et on fait même miroiter une possibilité d'émission de télé américaine à Anthony Kavanagh.

Les émissions Juste pour rire produites à partir des spectacles présentés au Festival seront quant à elles diffusées dans plus de 30 pays à travers le monde.

Par ailleurs, une cinquantaine de journalistes ont été dépêchés pour couvrir l'événement. Montréal a notamment accueilli des représentants du *Time Magazine* et du *Boston Herald*, d'Entertainment Tonight et de Good Morning America, de VSD, France Soir et France 2, pour ne nommer que ceux-là. Ces couvertures auront sûrement des retombées touristiques appréciables.

Tout cela a entraîné un surplus de 50 000 \$ qui vient réduire d'autant le déficit accumulé d'environ un demi-million \$.

Ceci dit, certains aspects du succès commencent à poser des problèmes.

Par exemple, il y a définitivement trop de monde dans les rues pendant certains jours de fête. «On en est conscient, a dit le directeur Nulman et on va tout faire pour trouver des solutions tout en conservant l'aspect populaire du Festival. Et puis, c'est un beau problème à régler...»

On a aussi entendu gémir contre la formule des galas — une multitude de numéros de quelques minutes —, qui ne cadre pas tout à fait avec les habitudes des humoristes franco-européens (voir autre texte). Là encore, les organisateurs ont juré de multiplier la production de spectacles complets, pour leur rendre justice.

On verra bien l'an prochain. Le douzième Festival Juste pour rire se déroulera du 21 au 31 juillet 1994.

Juste pour rire

EXPOSITIONS

Une rue transformée en galerie

42ND Street Art Project amuse et dérange le public

MAURICE TOURIGNY
COLLABORATEUR
A NEW YORK

New York a ses symboles. De la Statue de la Liberté à Central Park ou à Rockefeller Center, certaines images font maintenant partie de «l'inconscient touristique» de la planète. La 42^e rue, un autre de ces symboles, évoque une facette de la métropole ou plutôt divers aspects de la ville selon ses époques.

Ceux qui ont connu la célèbre rue dans les années trente et quarante s'en souviennent comme du cœur de New York, une large voie bordée de théâtres et de cinémas où clignotaient les grands noms d'Hollywood entre les restaurants et les boutiques.

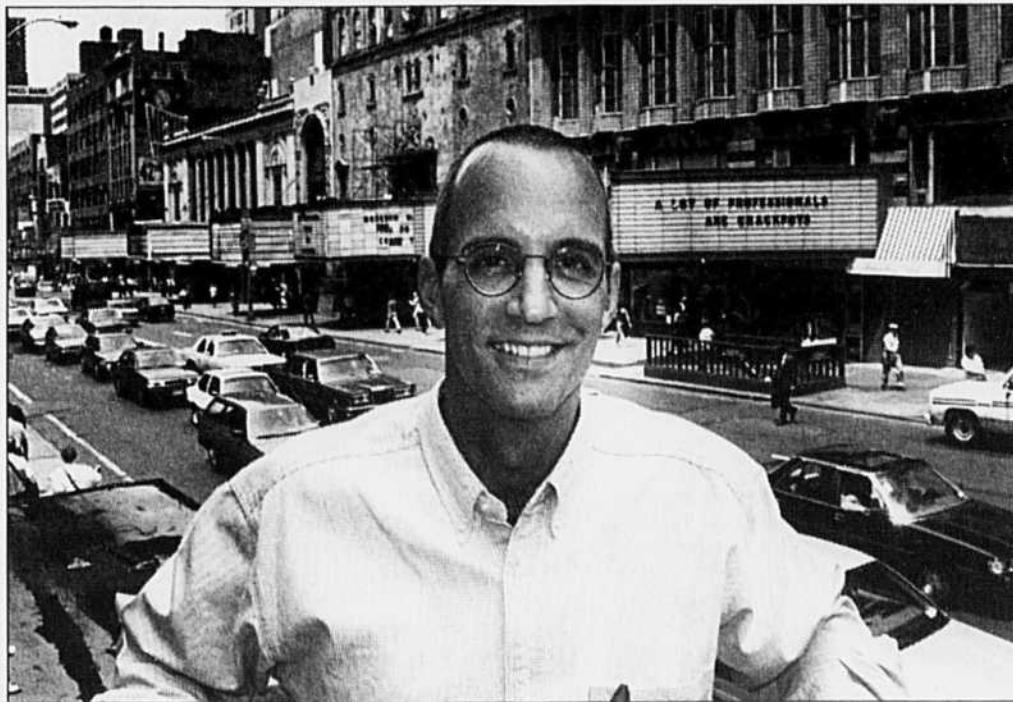
Pour les plus jeunes, la 42^e rue reste associée au monde interlope: marchands de drogues et prostituées, «peep shows» et théâtres porno contribuaient à l'atmosphère de danger et de sexualité clinquante savourée par près de 20 millions de touristes chaque année.

Après son âge d'or et son déclin, la 42^e rue entre dans sa nouvelle ère. Depuis l'appropriation du tronçon de la rue compris entre les 7^e et 8^e Avenues par la Ville et l'État de New York en 1990, la 42^e était désaffectée ou presque. Les petits commerces, les casse-croûtes, les théâtres annonçant leurs «live sex acts» ont fermé leurs portes. Aujourd'hui des commissions siègent pour tenter d'insuffler au quartier sa vie d'antan.

Avant que la 42^e rue ne redevenue le noyau de la culture populaire new-yorkaise (certains y croient fermement), avant que le commercialisme flagrant ne s'empare de ce coin de Manhattan, un petit groupe d'amoureux de l'art contemporain a pris la rue en main.

Creative Time, fondé en 1973, s'efforce de présenter au public dans des lieux inusités le travail d'artistes actuels. Organisme sans but lucratif dirigé par Cee Scott Brown, Creative Time avait parrainé le splendide projet des Canadiennes Lyne Lapointe et Martha Flemming, *The Wilds and the Deep*, dans un hangar abandonné de Battery Park. C'est à Cee Brown et son groupe qu'on a fait appel pour organiser le 42ND Street Art Project.

Jusqu'en novembre, 24 artistes et architectes américains transforment la 42^e rue en galerie ou en musée. Les œuvres créées spécialement pour l'occasion et pour leur emplacement utilisent les structures déjà en place: marquises des théâtres, vitrines des magasins, grilles de sûreté, trottoir, etc. Toutes les œuvres sont offertes à la vue



Cee Brown, directeur exécutif de Creative Time, dans sa salle d'exposition: la 42^e rue!

des 450 000 piétons qui débambulent sur la 42^e chaque jour et sont visibles en tout temps, 24 heures sur 24.

La variété des œuvres est grande: affiches, vidéos, sculptures, peintures, installations de toutes sortes. Parmi les artistes, des noms connus et moins connus que les passants peuvent lire sur de grosses pastilles oranges tout au long du parcours. Chaque œuvre est identifiée par un de ces signes qui décrivent aussi la forme de la pièce pour aider le spectateur à différencier l'art de l'environnement.

Jenny Holzer a choisi 28 aphorismes de ses séries intitulées *Truths* et *Survival*; les phrases courtes mais percutantes ou parfois poétiques apparaissent en grosses lettres de plastique rouge aux marquises de quelques théâtres. Le public new-yorkais connaît bien les maximes de Holzer mais il est toujours bon de relire les dénégations et les réflexions d'une des premières artistes américaines.

L'installation de John Ahearn et Rigoberto Torres est une des plus efficaces du groupe. Installés dans un ancien comptoir lunch, les sculpteurs montent lentement une exposition qui sera complétée à la toute fin du projet et qui consiste essentiellement à créer des sculptures de plâtre à partir de moules à l'image de ceux qui se prêtent au jeu des artistes. Ahearn et Torres invitent les passants, les marchands du bloc à leur servir de modèles et à se joindre à la galerie de bustes de l'atelier.

Liz Diller et Ric Scofidio recréent une boutique de vête-

ments avec vitrines, étalages, marchandises, etc. qui restent impénétrables aux spectateurs. Une paroi de verre nous bloque l'accès à ce magasin pourtant alléchant. Réflexion sur la consommation et son désir, les «installationnistes» poursuivent une réflexion sur les mécanismes de perpétuation de l'ordre social.

Adèle Lutz aussi s'intéresse aux vêtements et utilise les vitrines d'une boutique abandonnée. L'étalage criard des habits en montre est en accord avec le ton de la 42^e rue et insiste sur la valeur des vêtements comme indices de l'identité sexuelle. Lutz s'amuse à brouiller les pistes, à confondre les genres dans une bouillie vestimentaire hilarante.

L'humour se taille une place importante dans plusieurs des œuvres. Jane Dickon transforme une boutique de vidéos porno en une espèce de salon de la mariée avec robe en cellophane, souliers et images diverses que les passants pourront voir à travers des trous dans une surface de bois. Clin d'œil à la mariée de Duchamp et interrogation sur la femme donnée en spectacle.

Ici et là aux murs ou suspendues en pancartes, les citations extraites d'entrevues menées par Glenn Ligon avec des passants. Le sujet des entretiens: le passé, la nature, l'avenir de la 42^e rue. Les phrases sont souvent déconcertantes tant elles expriment le racisme, les divisions, les tensions et la fragmentation de la population new-yorkaise.

Dans la veine humoristique, Tom Otterness présente une sculpture de bronze en forme de pièce de monnaie géante roulée par de minuscules personnages. Certains sont écrasés par le «penny», d'autres semblent danser et boire du champagne sur sa tranche.

Bien sûr, toutes les installations ne sont pas emballantes. Karen Finley dont on attendait beaucoup offre une navrante vitrine habitée par une famille affligée du sacro-sainte de Kaposi. Peints grandeur nature, les personnages sont accompagnés d'un texte faussement poétique parfois désolant. Malgré un sujet encore tabou qui offrait des possibilités immenses et de très bonnes intentions, Finley rate la cible avec un préchi-précha trop littéral.

Les installations faibles ou de peu d'intérêt se perdent dans l'ensemble et si on trouve peu d'œuvres inoubliables dans l'affaire, Creative Time a certainement atteint son but: faire voir l'art contemporain, l'apporter à un public nouveau et lancer à ce public des idées que la télévision tait volontairement.

É D I T O R I A L

Le SME est mort,
et l'Europe?

François Brousseau

Le SME est mort, maintenons-le artificiellement en vie! Telle est la logique implicite de la décision qu'ont prise ce week-end les ministres des Finances européens, dans la foulée d'une semaine de folie qui a fait éclater la Système monétaire européen, et jeté une ombre menaçante sur la suite de la construction communautaire.

Quand, au début des années 90, les grands architectes de l'Europe ont voulu accélérer au pas de charge leur rêve d'une grande entité politique à l'échelle d'un continent, capable de faire pièce, dans le féroce jeu économique mondial, au bloc nord-américain et au Japon, ils se sont dits que la voie royale pour y parvenir, c'était la monnaie. La monnaie d'un pays, longtemps symbole fondamental de la souveraineté nationale et outil de politique économique, commença à être plutôt vue comme l'agent maléfique des égoïsmes nationaux et l'objet de spéculations malfaisantes...

En instaurant une seule monnaie à l'échelle d'un continent, on donnerait aux dirigeants de Bruxelles un outil à la mesure de leurs ambitions, et aux peuples d'Europe un puissant symbole d'unité et d'identité continentale. Foin des nationalismes à coups de barrières tarifaires ou non, de jeu pervers sur les taux d'intérêts pour attirer les capitaux et faire varier les taux de change, de défense acharnée d'une monnaie nationale au mépris de toute considération sociale! L'unité monétaire, avec à l'horizon 1999 l'objectif d'un seul «écu» à la grandeur de l'Europe, de Paris à Athènes et de Francfort à Madrid, se retrouva conséquemment au centre de l'accord de Maastricht conclu à la fin de 1991 entre les chefs d'État et de gouvernement des Douze.

Mais vint 1992. À l'étape de la ratification de la décision de Maastricht, prise à huis clos par des politiciens, une nuit de décembre dans une ville néerlandaise, un os se fit sentir. Un pays, puis un autre, manifestèrent des réticences. Le Danemark dit une première fois non à Maastricht par référendum. La France, pivot de l'Allemagne de l'Europe communautaire, vota oui, mais d'une telle façon (par 51 % des voix) que la cause de Maastricht en sortit grandement affaiblie. Le clan des opposants à «l'Europe fédérale» releva la tête en Grande-Bretagne.

Simultanément — nous sommes en septembre 1992 — une première tempête souffla sur les monnaies européennes, les spéculateurs faisant tomber deux devises faibles survaluées, la lire italienne et la livre britannique, qui durent «sortir du SME», c'est-à-dire du Système monétaire européen, ce carcan devant en principe prélever à l'avènement de la monnaie unique.

L'unification des monnaies devait en effet être précédée d'une convergence des économies, avec priorité absolue donnée à la lutte à l'inflation et aux déficits budgétaires. Cette convergence passait par l'imposition de critères très précis, avec pourcentages à ne pas dépasser, et une variation des monnaies ne devant pas excéder plus ou moins 1,5 % les unes par rapport aux autres.

Avec des politiques économiques de plus en plus paillardes, avec des monnaies ne variant plus ou presque plus, l'unité monétaire ne serait plus alors que la conséquence obligée d'un processus quasi automatique...

C'est ce scénario rose bonbon qui a volé en éclats avec

la furieuse crise monétaire que vient de connaître l'Europe. En laissant désormais flotter les monnaies les unes par rapport aux autres dans une proportion de plus ou moins 15 % — les oracles les plus audacieux parlaient ce week-end de 6 % au maximum —, le Système monétaire européen n'existe plus qu'en théorie, un peu comme l'État de Bosnie-Herzégovine dans le projet de constitution signé la semaine dernière à Genève par les chefs de guerre des Balkans.

Inquiétude des petits pays pour leur souveraineté (Danemark), fronde des opinions publiques contre les «technocrates de Bruxelles» (référendum français), attitude traditionnelle du «mauvais coucheur» britannique: les ingrédients du malaise étaient présents depuis longtemps autour de l'Union européenne. Mais ce sont les difficultés de l'Allemagne dans sa réunification qui ont fait déborder le vase. En proie à une crise des finances publiques entraînée par les coûts astronomiques — gravement sous-

Le nationalisme

économique va-t-il

ressurgir sur le

Vieux Continent?

estimés en 1990 — de cette opération, le gouvernement de Bonn a maintenu au cours des trois dernières années des taux d'intérêts très élevés pour aller chercher du capital, ce qui a entraîné une ruée sur le deutschemark. La monnaie allemande, ce grand sujet de fierté nationale dans un pays où le nationalisme est tabou, a dès lors été sujette à d'irrépressibles pressions à la hausse. Ce sont ces pressions qui ont finalement fait éclater, dimanche, l'étouffant carcan du 1,5 %.

Comme l'a déclaré hier le premier ministre français Édouard Balladur, avec un inimitable sens de la litote, «la réunification de l'Allemagne l'a conduite à faire des choix qui ne sont pas nécessairement compatibles à tout moment et dans toutes leurs conséquences avec les intérêts de tous ses partenaires». C'est le moins qu'on puisse dire... En France, dans la foulée des déclarations fracassantes d'un Philippe Séguin (président RPR de l'Assemblée nationale et dissident dans son propre parti sur la question européenne), les signes d'un nouveau protectionnisme se font maintenant jour. Il faut, pense ce politicien français, dévaluer la monnaie, faire une «politique économique nationale» axée sur la lutte au chômage plutôt que sur l'obsession de l'inflation, remettre à plus tard l'union européenne.

Habile artisan du non à Maastricht en 1992, M. Séguin se fait le héraut d'idées qui ont de plus en plus d'audience dans l'Hexagone et ailleurs en Europe. Des idées propres à faire se dresser les cheveux sur la tête de tous les libéraux, européistes et monétaristes orthodoxes, aujourd'hui au pouvoir de Bonn à Madrid. Le nationalisme économique va-t-il ressurgir sur le Vieux Continent?

Mince consolation: le dernier obstacle à la signature par la Grande-Bretagne du traité de Maastricht vient d'être formellement levé, hier, avec l'abandon, par les opposants britanniques à l'accord, de leurs dernières manigances judiciaires. Mais il s'agit désormais d'un traité en lambeaux, assorti d'exceptions multiples, signé par un pays qui ne veut rien savoir de l'union monétaire, union elle-même en mille miettes sur toutes les places de l'Europe.

L E T T R E S

Bar ou salle
de spectacle?

14 juillet. Nous avons la chance d'avoir des billets pour le spectacle de Cesaria Evora. Ce n'est pas bon marché (22,70 \$) pour des places non numérotées, mais après tout, c'est pour Cesaria Evora!

La «sono», ça va, mais le spectacle, il est difficile à voir: pendant toute la première partie (plus d'une heure) et même un peu après l'entracte, ce sera le défilé constant de serveurs de bière et de chips qui se promènent avec leurs plateaux au-dessus de leur tête, qui stationnent pour prendre les commandes, les livrer, se faire payer. Ils font du bruit, ils «chuchotent» fort (pour couvrir la chanteuse de l'orchestre) et on les a dans le champ de vision, quand ils ne nous cachent pas tout simplement l'artiste.

Ca fait cher, comme *cover charge*! Le Spectrum, bar ou salle de spectacle branchée? Par respect pour le public qui leur fait profits et par considération pour les artistes qu'ils invitent, les propriétaires du Spectrum feraient mieux de se brancher et de nous laisser voir les spectacles en paix.

Evora, *desculpe os!*
Robert Savard
Saint-Lambert, 22 juillet 1993

Vieilles traditions
partisanes

À tort ou à raison, Mario Dumont et ses disciples reçoivent les louanges de certains éditorialistes prompts à voir en eux des héros de la bonne nouvelle. L'histoire des 60 dernières années au Québec devrait pourtant nous inciter à une grande prudence, surtout si ces jeunes ont fait leurs classes avec les ocelliers des vieilles traditions partisanes. Au creux des années de crise

30-40, des efforts sérieux d'éducation politique populaire furent faits — et vite ruinés par les jeunes ambitieux de l'époque qui s'acharnèrent à développer un nouvel esprit de parti — pire que le précédent — plutôt que de participer au renouveau d'alors.

L'histoire récente elle-même nous a démontré que les quelques esprits créateurs qui se sont manifestés à l'intérieur d'un parti au pouvoir furent mal tolérés et vite évincés. On voit plutôt un vieil intellectuel de ministre s'enfoncer dans une partisanerie inconsciente — au point de soutenir une mesure aussi controversée que la création d'un casino d'État (en cherchant même appui chez Saint-Thomas d'Aquin, par une inqualifiable bigoterie). Le salut public ne viendra sûrement pas par les lotos et les casinos.

La maturité politique semble toujours hors d'atteinte tant dans la classe politique que dans le peuple. Même si la disparition des journaux partisanes d'autrefois constitue un certain progrès, une presse réellement indépendante aura toujours à renouveler son esprit critique et sa combativité vis-à-vis de tous les pouvoirs — du capital, du monde du travail, du monde politique. Si LE DEVOIR s'attelle sérieusement à cet objectif, en s'inspirant d'un idéal renouvelé, alors il aura l'appui qu'il mérite et sera vraiment utile à la société d'aujourd'hui.

Adrien Gingras
Brossard, 15 juillet 1993

Un projet extra

Chantal est une jeune qui veut s'en sortir à tout prix! Pour y arriver, elle se convainc qu'elle doit faire des efforts constants. Pour répondre à son grand désir, nous lui avons proposé un «projet-extra», qui lui demande 20 heures de service par semaine, pour un montant de 100 \$ par mois comme encou-

agement et stimulation à l'effort. Son ambition? Apprendre à faire les efforts nécessaires pour être capable de se sentir utile à quelqu'un, et peut-être ensuite, d'exercer un travail stable.

Aujourd'hui, Chantal a été honorée par le Centre de bénévolat de Montréal-Nord, où elle donne des services toutes les semaines. Un diplôme lui a été décerné pour sa fidélité et ses bons services. Ses efforts ont été couronnés. Sa fierté a grandi.

De plus, Chantal assume régulièrement par son «projet-extra», un rôle d'aide à une jeune épileptique en difficulté, qui apprend à demeurer en logement. Elle est aussi accompagnatrice pour cette jeune dans des activités récréatives et socio-culturelles.

Bref, Chantal s'aide et s'entraîne pour sa vie future, en aidant les autres. Bravo Chantal!

Sœur Thérèse Paradis
Directrice générale
Les Maisons familiales d'Youville
Montréal-Nord, 29 juillet 1993

La loi du talion

Dans son article intitulé «Israël et la loi du talion» (LE DEVOIR, 27 juillet 1993), François Brousseau perpétue, sans doute inconsciemment, un mythe qui est très préjudiciable au judaïsme.

En effet, une «loi du talion» punitive n'existe que dans l'imagination des chrétiens. La formule biblique «œil pour œil, dent pour dent» (Exode, XXI.24) sert à évaluer le montant des dommages civils à payer en cas d'accident. La presse occidentale fait référence à la «loi du talion» chaque fois qu'il s'agit de l'État d'Israël. Elle ne l'évoque jamais lorsque d'autres pays, tels que les États-Unis, ont recours à la force armée pour défendre leurs intérêts.

Frédéric Seager
Montréal, 29 juillet 1993



REPRISE

Hubert Aquin ou le secret du réel

Paris, 1966. Une Table ronde réunit Hubert Aquin, Marie-Claire Blais, Jean Basile, qui venaient chacun de publier un roman chez un éditeur français, et moi-même pour le numéro spécial de la revue *Lettres Nouvelles* consacré aux *Lettres du Canada* dont j'étais le responsable.

Juste avant la réunion, nous nous retrouvâmes dans un café. Hubert Aquin venait de Suisse et il était accompagné par celle qui allait être son épouse: Andrée Yanakopoulos. Après avoir discuté du déroulement de la réunion, je me tourne vers Hubert et lui demande, à brûle-pourpoint, s'il se sentait proche de Nabokov. Surpris, presque décontenancé, il me répondit par une question: «Comment as-tu deviné?» J'avais découvert un de ses secrets. Puis, comme soulagé, il enchaîna: «C'est la première fois qu'on m'en parle».

De toute évidence, il était un lecteur assidu de Nabokov. L'émigré russe et lui se sentaient tous deux étrangers, à l'extérieur, cherchant à percer le réel et à défaut de le contrôler, ils le contournaient, opposant à l'insondable secret du monde le leur, celui-ci fut-il une mystification.

Pour Aquin, le réel était lourd, insupportable. Devant le mystère du monde, il se retrouvait démuné et se croyait, par moments, capable de déceler le secret, de le contrôler, de le dominer. Rêve d'adolescent, certes, mais surtout projet d'écrivain. Mystification, fuite, sinon magie ou violence.

Hubert Aquin fascine. Par son oeuvre, bien sûr, mais aussi par sa présence. Il fut nommé, un hiver, écrivain en résidence à l'Université Carleton d'Ottawa. Il était, à l'époque, avec Claude Hurlubise, codirecteur des Éditions La Presse. À Ottawa, on l'attendait, on l'invitait. Une semaine je reçois deux invitations, l'une pour un dîner qu'il offrait, en son honneur, le conseiller cultu-

N A I M
K A T T A N
♦ ♦ ♦

rel de la France et l'autre pour un déjeuner chez Robert Goulet, le romancier québécois qui vivait à Majorque et qui rédigea son premier roman en anglais. Le deuxième, en français, était retenu par Aquin pour les Éditions La Presse. Goulet était de passage à Ottawa. On attendit en vain le romancier de Montréal. Hubert Aquin ne s'était montré ni à l'un, ni à l'autre des diners.

La semaine suivante, il donnait une conférence publique à l'Université Carleton. Salle comble. Cette fois, il était là. Il lit quelques citations, entre autres de Montaigne, les commente brièvement et, au bout d'une vingtaine de minutes, s'arrête. Dans la salle, on attend. L'événement tant espéré n'a pas eu lieu. Je lui pose des questions, le forçant presque à sortir de sa cachette. Il se détend et il est un peu plus loquace. À la sortie, je l'aborde: «Tu m'évites?, dis-je, le taquinant. Deux diners et pas d'Hubert.» «Tu n'as pas vu le temps qu'il faisait? Venir à Ottawa par un temps gris...»

Était-ce la fuite? À une autre occasion, j'ai assisté à une manifestation de mystification suivie de violence. A vrai dire, je l'ai vécue. C'était à la Rencontre québécoise internationale des écrivains. Tous ses amis étaient là: Jean-Guy Pilon, Jacques Brault... Avant la séance d'ouverture, il est venu vers moi. «Tu es un frère, me dit-il. Mon amitié pour toi est totale. Je vais faire une déclaration qui peut

te surprendre. Cela ne te concerne pas personnellement.»

Sa déclaration fut d'une fracassante violence. Il accusait ses amis d'avoir demandé une subvention auprès de ce qu'il nommait le Conseil fédéral des arts et il était venu à la réunion pour signifier son refus d'y participer. Il se séparait de ses amis. Je fus profondément triste mais évidemment, cela n'entama ni mon admiration ni mon amitié. Ainsi, l'espion sortait de sa cachette ouvrant les vannes au terroriste. L'écrivain était là, omniprésent, ombre tutélaire et il disait que le réel ne se limitait pas au récit qu'on en fait, que l'intellectuel ne se plaçait en retrait que pour agir. Et si cette action n'était que théâtrale, n'accroûtait pas davantage la mystification? Cercle vicieux dont on ne sort que par la surpercherie ou la littérature.

Quelques années auparavant, je faisais partie du jury littéraire de la Ville de Montréal qui décerna à Hubert Aquin son prix. Je l'ai vu arriver à la cérémonie. Il était exalté, heureux. Avant d'entrer dans la salle, il changea de chemise. Geste symbolique? Il gagnait. Le petit garçon qui se cachait pour découvrir le secret, changeait de peau. Il se transformait en maître d'un réel fuyant car il était le détenteur du secret puisqu'il en était l'inventeur. Un auteur. Un écrivain. La cérémonie terminée, le monde reprendrait son poids et il en ressentirait la violence. Il mettra alors en scène un monde de sa création, y vivra l'espace d'un livre et fera croire que ce monde existe puisque le livre est là. Monde de passage qu'il faudrait éternellement recommencer. Cela fait une oeuvre mais cela suscite aussi une fatigue dont il a su si bien parler.

Puis, à nouveau, c'est le mur, l'impassable, le bout de la parole et l'éclatement de la violence. Le théâtral. Jusqu'au moment où le théâtral affronte le réel et c'est la reprise du théâtral jusqu'au fracas final, décisif: la mort, ultime théâtralité et son terme.

À P R O P O S

... de recherche universitaire

C'est de sa liberté d'enquête que procède l'essence de la recherche universitaire et sa puissance formatrice. De la liberté de l'esprit, qui s'exprime en recherche par la poursuite de la connaissance pour sa valeur intrinsèque.

Ce cheminement créateur donne à cette recherche sa grandeur et sa nécessité, ainsi que l'exigence de son ouvrage et le fardeau de sa route.

Car la liberté ne peut s'exprimer en recherches s'il n'est formation rigoureuse, honnêteté absolue et imagination visionnaire pour l'appuyer et la stimuler.

Et c'est l'université qui assume la responsabilité de cette formation et de cet affranchissement de l'esprit, par l'enseignement qu'elle offre aux cycles supérieurs.

La quête de la connaissance que poursuit la recherche universitaire doit être libre parce que l'objet et

les modalités de la recherche ne peuvent relever que du choix du chercheur lui-même, et non de contraintes externes.

Parce que l'avancement du savoir s'insère dans le prolongement d'un cheminement que le chercheur a déjà parcouru et qu'il est le mieux capable de poursuivre plus avant. C'est lui qui connaît les avenues les plus prometteuses, les terrains devenus les plus fertiles.

L'acte de recherche est profondément personnel: une lutte entre l'esprit qui cherche et la nature ou le phénomène qui résiste à la découverte. Imagination et intuition y sont aussi importantes que labeur et expérience.

Commission de la recherche universitaire,
Conseil des universités, 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Après la «Guerre des Sept-Jours»

Loi du talion
et loi
du plus fort

NASSIF EL-HUSSEINI

Vice-président
Fédération canado-arabe

«**N**ous allons rendre le Sud-Liban invivable», a averti Yitzhak Rabin; François Brousseau a bien raison de nous le rappeler! Cependant, il serait plus opportun de demander l'avis des milliers de femmes et d'enfants libanais qui sont les premiers concernés. Des centaines de morts et de blessés, des villages rasés, des dizaines de milliers de réfugiés qui déferlent sur Beyrouth. Aux dernières nouvelles, on avance le chiffre terrifiant de 300 000 réfugiés et de l'actuelle évacuation de 80 % des villages du Sud-Liban: voilà le bilan de l'opération «Règlement de compte».

Mais règlement de compte avec qui? Avec les militants de la résistance qui trouvent leur crédibilité rehaussée aux yeux d'une population meurtrie? Ou serait-ce avec les femmes libanaises qui endurent l'enfer du soufre et du napalm que déversent les chasseurs-bombardiers sophistiqués de l'armée israélienne? Le gouvernement Rabin aurait-il un compte à régler avec les forces de l'ONU? Au moins quatre blessés irlandais en témoignent.

Oeil pour oeil, dent pour dent

Oeil pour oeil, dent pour dent: l'implacable loi du talion semble, elle aussi, révisée et corrigée par le gouvernement israélien pour qui chaque soldat mort sur le sol libanais qu'il occupe, vaut des dizaines de milliers de déplacés, des centaines de blessés et des dizaines de morts. Comment peut-on parler de négociations de paix alors que les arguments israéliens se font à coups de missiles et de canons? Existe-t-il un droit international élaboré sur mesure pour Israël et un autre pour les Libanais, Palestiniens, Irakiens...?

Les résistants «Freedom Fighters», en d'autres circonstances, deviennent des terroristes sachant que le droit international confère aux occupants la légitimité et le droit de résister à l'occupant.

Pourquoi ne pas avoir recours à l'arbitrage des Nations unies plutôt que de bombarder les casques bleus sur le terrain, si la soit-disant «unique démocratie de la région» se trouve lésée par les tirs de Katioucha et convaincue de la légitimité de son argument? Le Liban a quant à lui choisi de se référer à l'arbitrage de la communauté internationale et obtenu entre autres la résolution 425 (de 1978) qui exige le retrait immédiat et inconditionnel d'Israël de sa frontière sud. Il s'agit là d'une excellente place pour commencer à poser des gestes significatifs dans le sens de la paix. Le retrait israélien permettrait d'accroître la sécurité dans une zone extrêmement volatile et il en résulterait:

- un engagement de la part de la communauté internationale à garantir les frontières en attendant la reprise et le bon déroulement du processus des négociations;
- une crédibilité accrue pour le gouvernement libanais qui, d'une part, ne peut s'opposer à la résistance légitime de son peuple tant qu'il y a occupation et, d'autre part, ne possède ni la capacité militaire ni la capacité politique de répondre à l'agression israélienne.

Faut-il rappeler que le Hezbollah n'existait pas avant l'invasion israélienne de 1982? L'agression nourrit l'extrémisme et ne favorise pas le processus de paix. De surcroît, l'administration américaine, en forçant le gouvernement libanais à suspendre sa demande d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, sape la crédibilité du gouvernement libanais surtout aux yeux de son opinion publique. Quoi qu'il advienne, le Conseil de sécurité sera tôt ou tard forcé de reconsidérer cette décision sous la pression de l'aggravation des événements.

Finalement, l'impression qui vaut est que le gouvernement israélien n'est pas sérieux dans sa quête pour la paix. On l'a vu à Gaza et en Cisjordanie, on le voit aujourd'hui au Liban, les Israéliens semblent plutôt engagés dans le sentier de la guerre.

En attendant la paix, les Libanais et Libanaises qui souffrent en ce moment subissent encore une fois l'agression sans que la communauté internationale n'intervienne pour garantir la sécurité des civils lésés dans leurs droits humains les plus élémentaires, notamment celui de vivre chez eux en paix.

Pour les Libanais et les Libanaises qui font face à l'armée israélienne, la loi du plus fort semble bien être toujours la meilleure!



À Iqlim al-Tuffah, au Sud-Liban, des villageois constatent les dégâts du bombardement israélien de la semaine dernière, qui a détruit leurs maisons. Certains des 500 000 réfugiés regagnent la région depuis la déclaration du cessez-le-feu.

Quand sonne l'heure de vérité

GERALD STEINBERG

Directeur de recherche
Centre d'études stratégiques Besa
Université Bar Ilan à Ramat Gan, Israël

La brève guerre qui a surgi entre Israël et les milices du Hezbollah au Liban soutenues par l'Iran illustre bien la complexité et l'inconstance du Moyen-Orient. Ironiquement, ce dernier épisode peut aussi constituer un espoir de progrès dans le processus de paix.

Après 60 années de guerre et de violence contre Israël, le Liban demeure à ce jour le seul front actif. À travers les années, les gouvernements d'Égypte, de Jordanie et de Syrie furent forcés de mettre un terme aux attaques les plus guerrières contre les militaires israéliens.

Le Liban était trop faible et fragmenté pour s'engager dans une action de force et devint dans les années 70 la plaque tournante dans cette région pour toutes les opérations terroristes de l'OLP, ainsi que pour toute attaque de roquettes contre les villes d'Israël.

Lors d'une attaque contre une école, à Maalot en 1974, des enfants israéliens furent tenus en otage et plusieurs d'entre eux furent tués. Des autobus transportant des civils furent attaqués par des commandos en provenance du Liban. Il en fut de même des hôtels situés tout le long de la côte israélienne. L'armée israélienne riposta contre les bases et les points stratégiques situés au Liban, pour aboutir en 1982 à l'entrée des troupes israéliennes à Beyrouth, avec les dommages importants que l'on connaît, pour finalement détruire l'infrastructure militaire de l'OLP.

Malgré tout, les troupes israéliennes devinrent bientôt l'objet d'attaques incessantes des milices radicales chiites soutenues par l'Iran. En 1985, les Israéliens se sont retirés de presque tout le Liban, gardant le contrôle d'une étroite bande le long de la frontière afin d'éviter toute infiltration et toute attaque contre des villes et des villages israéliens.

La plupart des Libanais, incluant le leadership chiite, avaient perdu tout intérêt dans le Jihad («Guerre sainte») contre Israël, mais le régime fondamentaliste en Iran leur a fourni des troupes, des armes, des fonds afin de maintenir ces attaques.

L'Iran est impliqué à l'échelle mondiale dans une guerre terroriste contre les États-Unis et l'Occident, et est responsable de l'enlèvement d'un certain nombre d'otages au Liban. Les attaques menées contre Israël sont vues comme un moyen d'étendre l'influence iranienne et de bénéficier d'un appui des arabes radicaux qui rejettent l'existence d'Israël et les pourparlers de paix. Contrôlant militairement, aussi bien que politiquement le Liban, la Syrie conclut en 1980 un accord tacite avec l'Iran, par le biais du leader syrien Hafez Al-Assad, afin de fournir un appui solide à l'Iran en guerre contre l'Irak. La Syrie fut également activement impliquée dans des actions terroristes dirigées contre l'Occident.

L'intensité des attaques du Hezbollah fondamentaliste augmenta vers la fin de 1991, coïncidant avec l'ouverture de la Conférence de Madrid et les pourparlers de paix au Moyen-Orient. L'Iran s'est opposé violemment à ces discussions, recommandant plutôt la destruction d'Israël et des régimes arabes qui osaient discuter de paix avec l'État juif.

Les ayatollahs de Téhéran s'engagèrent à mener les forces islamiques à la «libération de Jérusalem» et promirent à ceux qui mourraient pour la cause qu'ils deviendraient des martyrs. Dans le même ordre d'idées, au cours une entrevue parue dans le quotidien libanais *El Diar*, le leader du Hezbollah Hasan Na-

zarely déclarait: «Nous demeurons inébranlables dans notre stratégie d'effacer Israël de la carte.»

À chaque nouvelle ronde des pourparlers de paix, les attaques des fondamentalistes sur la population civile du nord d'Israël augmentent. Le gouvernement israélien ainsi que les autorités militaires sont confrontés au devoir d'y répondre.

Depuis la mi-juin, les attaques des roquettes se sont intensifiées et des dizaines de milliers d'Israéliens ont commencé à vivre et à dormir dans des abris. Israël a attendu deux semaines, dans l'espoir vain qu'une intervention extérieure forcerait les attaques à cesser. Mais ici, comme en Bosnie, il est clair que les Nations unies sont impuissantes et n'ont pas l'autorité nécessaire pour stopper les attaques contre Israël.

Les «experts» du Moyen-Orient craignent que les actions militaires d'Israël au Liban ne forcent la Syrie à quitter les négociations. Dans le cas qui nous occupe, comme dans l'affaire de l'expulsion des 400 fondamentalistes de Gaza, l'an dernier, ces prédictions risquent de s'avérer fausses.

Les pourparlers vont probablement continuer. En réalité, c'est la passivité israélienne qui aurait tué le processus de paix. Aucun gouvernement démocratique ne peut rester passif quand 150 000 de ses citoyens sont livrés à des attaques quotidiennes. Cela est particulièrement vrai pour Israël.

Si le premier ministre Yitzhak Rabin n'avait pas ordonné une réponse militaire d'envergure pour faire cesser les attaques à la roquette et anéantir les bases du Hezbollah au Liban, son gouvernement serait tombé dans les jours ou les semaines suivantes. Afin de maintenir l'appui populaire à des négociations risquées, Rabin devait faire une démonstration de force contre la guérilla islamiste radicale au Liban.

En fait, cette opération semble avoir l'appui tacite de la plupart des gouvernements arabes. Si le Hezbollah est réduit au silence, les chances de la paix augmentent au Moyen-Orient. Le gouvernement égyptien est aujourd'hui en guerre contre les fondamentalistes pro-iraniens. La coopération israélo-égyptienne dans la lutte au terrorisme se développe régulièrement.

Maintenant que Saddam Hussein est affaibli, la Syrie n'a plus besoin de son alliance avec l'Iran, toujours plus dangereuse pour Damas. Après avoir tué des milliers de fondamentalistes à Hama au début des années 80, Assad n'a pas intérêt à promouvoir les intérêts des Iraniens au Liban.

Avec l'effondrement de l'Union soviétique, la Syrie a cherché à améliorer ses relations avec les États-Unis. Elle a accepté de participer aux négociations de paix. Même si Damas fait un peu de bruit au sujet des intérêts du Liban, il n'est pas question de faire la guerre à Israël. En se tenant à l'écart des combats au Liban, les Syriens montrent qu'ils prennent au sérieux les préoccupations stratégiques d'Israël, ce qui peut faciliter les choses au sujet du Golan. Cette opération sera un dur «retour à la réalité» pour les radicaux et les fondamentalistes palestiniens qui espèrent toujours qu'Israël fera des concessions sans garanties stratégiques. Pendant plus d'un an, les Palestiniens ont bloqué les négociations par leur demande de pouvoir immédiat, soit par la création d'un État indépendant, soit par l'entremise d'une fédération avec la Jordanie (incluant une partie de Jérusalem), tout en continuant leur guerre de terreur contre Israël.

Après des décennies de fermeture et de terreur palestiniennes, les Israéliens restent craintifs. Ils ont besoin de cette période intermédiaire de cinq ans d'autonomie pour tester la véracité de l'engagement des Palestiniens en faveur de la paix et du compromis. La réponse israélienne aux attaques venues du Liban a rappelé à toutes les parties que si l'on omet de prendre en compte les demandes de sécurité stratégique d'Israël, la paix au Moyen-Orient restera un rêve lointain.

Le
chemin
de
DamasALAIN-MICHEL
AYACHEJournaliste montréalais
d'origine libanaise

Chaque collaboration a son prix. Celle du régime actuel du Liban à non seulement conduit le pays à une annexion *de facto* de la part de Damas, mais également à en faire une proie facile à tout pays voulant avoir son mot à dire sur la scène régionale.

En effet, ce qui se passe aujourd'hui au Sud-Liban n'est autre chose que la continuité de la politique de l'autruche conduite par le gouvernement de M. Rafik Hariri, d'autant plus que la réaction d'Israël était prévisible.

Prévisible, car le Hezbollah est la seule milice (avec celle d'Amal) à n'avoir point été neutralisée lors des opérations de désarmement lancées par le régime en place pour mettre fin à la présence des milices et ainsi rendre le pouvoir violé à l'armée et à l'État.

Cette action avait été largement appuyée par Damas.

La Syrie avait non seulement donné son aval pour cette opération, mais avait également prêté main-forte à l'armée libanaise.

Le Hezbollah est appuyé et armé par l'Iran, mais il opère sous la houlette de Damas.

En fait, si la Syrie n'a pas désarmé ce groupe de fanatiques, c'est justement pour garder une carte entre ses mains, qu'elle utilise pour exercer des pressions de toutes sortes sur les Américains, mais également sur les Israéliens, dans le cadre des négociations de paix au Moyen-Orient.

Ce qui se passe
aujourd'hui

au Sud-Liban

est la continuité

de la politique

de l'autruche

conduite

par le

gouvernement,

de

Rafik Hariri.

C'est ainsi qu'à chaque visite annoncée du secrétaire d'État américain Warren Christopher pour la région, le Hezbollah s'active comme par hasard sur le terrain et lance ses attaques contre le territoire nord d'Israël!

Dès lors, il est naturel que Tel-Aviv réplique...

Ce qui est malheureux dans cette histoire, c'est que les Libanais sont les victimes de toutes les exactions syriennes et israéliennes.

Ce sont eux qui paient les pots cassés, pendant que leur gouvernement ne cesse de se plaindre auprès des Nations unies comme un enfant lorsqu'il fait tomber son jouet...

Pourtant, il peut remédier à ce «problème» rapidement en prenant les choses en mains et en garantissant la sécurité de ses populations.

Bien entendu, cette protection des citoyens libanais devra passer par le maintien de l'ordre à l'intérieur du pays.

Et donc, par le contrôle des activités militaires de tous les groupes armés, afin que nul pays avoisinant n'ait d'excuses valables pour s'attaquer au pays des Cedres!

Damas est la seule bénéficiaire de ce qui se passe actuellement au Liban, puisqu'elle pousse l'État hébreu vers un discrédit international et envoie par le fait même, en direction de l'Occident, un message plus clair que jamais, à savoir que c'est elle qui décide au Liban!

Il n'est pas étonnant d'entendre Washington dire que la visite de M. Christopher dans la région ne comportera pas d'escalade à Beyrouth, mais en comptera bien une à Damas.

Ainsi, la tragédie libanaise n'est qu'une mascarade de politique et de diplomatie internationale.

Une pièce de théâtre qui oppose, dans un bras de fer interminable, Israël et la Syrie pour le contrôle de la région, ou plus exactement pour la répartition de la région en zones d'influences.

Le Liban demeure quant à lui l'endroit préféré pour le règlement de ces différends.

Sa population, elle, demeuré condamnée à l'éternelle souffrance...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine:

Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean

Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline

Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis,

Guy Taillefer, Danny Year, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes);

à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon,

Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Levesque,

Odile Tremblay (liées); à l'information économique: Gérard Bérubé (res-

ponsable), Robert Dutrisc, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Trif-

aut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau

(éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque,

Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Josée Boileau,

Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Qué-

bec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert

(correspondante parlementaire à Ottawa); Serge Chapeau (caricaturiste); à

l'information sportive: Yves d'Avignon; Suzanne Marchand (adjointe à la di-

rection), Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Danielle Cantara, Marie-Claude

Coupal, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la

rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction); LA DOCUMENTATION

Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec),

Michel Rochefort (Ottawa); LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava, RA-

PUBLICITÉ Lucie Pinsoneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier,

Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Loguail, (publicitaires); Micheline Turgeon (maquettiste); Michèle Bou-

chard (secrétaire); Ghislaine Lefleur (réceptionniste); L'ADMINISTRATION

Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline

Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Per-

rier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administra-

tion); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benja-

min (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la

production), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Ra-

chelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des

abonnements), Louise Paquette; LA PRODUCTION Robert McDougall (direct-

eur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Sylvain

Darcy, Richard DesCormiers, Caroline DesRosiers, Lynda Di Cesare, Marie-

Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon; LES ANNONCES

CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon

Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Pierre Côt-

ton, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Francine Morvan, Pierrette Rousseau, Mi-

cheline Ruelland, Désirée Szucsany, Marc Vigneault; CONSEIL DU DEVOIR

INC. Pierre Bourgeois (président); FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture

(président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général), Raymonde Guay

(responsable du financement privé).

• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

IMMIGRANTS

Trop d'impôts

SUITE DE LA PAGE 1

cains. Ils sont 78% à reconnaître que beaucoup d'immigrants travaillent dur, acceptant souvent des emplois rejetés par les Américains, mais 59% estiment que beaucoup d'immigrants profitent des aides sociales, ce qui entraîne une augmentation d'impôts pour les Américains.

Les nouveaux immigrants en provenance du Proche-Orient sont les moins désirables pour 61% des personnes interrogées, un résultat peu surprenant après l'attentat de février contre le World Trade Center, dont les principaux suspects sont des musulmans, fidèles d'un religieux intégriste égyptien.

Les Haïtiens, soupçonnés d'être porteurs du virus du sida, arrivent en deuxième position (55%) suivis par les Asiatiques (50%), avec une mention spéciale pour les Chinois (49%). Viennent ensuite les Latino-Américains (47%), les Africains (45%) et les ressortissants d'Europe de l'Est.

Le magazine, qui cite les chiffres des services américains d'immigration ainsi que divers experts, souligne que près de deux millions de personnes se sont vu accorder le statut de résident permanent aux États-Unis en 1991.

79% d'entre eux ont choisi de s'installer dans sept des 50 États américains. La Californie en a accueilli le plus grand nombre (40%), suivie par le Texas (12%), New York (10%) et la Floride (8%). L'Illinois en a recueilli 4%, le New Jersey 3% et l'Arizona 2%.

Logiquement, les Mexicains choisissent plutôt les États frontaliers (Californie, Texas et Arizona), mais ils sont également très attirés par la Floride et l'Illinois, avec le gigantesque pôle d'attraction que représente Chicago.

Les Polonais se retrouvent à Chicago, les Haïtiens à Miami et les émigrés de l'ex-URSS à New York. Beaucoup d'Indiens s'installent dans le New Jersey et les Dominicains choisissent New York, qui continue d'attirer plus d'immigrants que toute autre grande ville américaine.

BATAILLE

Une vive opposition

SUITE DE LA PAGE 1

maines. Les forces musulmanes ne devraient pas poursuivre leur offensive plus au sud pour l'instant. Si elles se risquaient à le faire, elles se heurteraient à une vive opposition. La région de l'Herzégovine est peuplée d'environ 80% de Croates et semble solidement tenu par les forces du HVO dirigées par Mate Boban, le leader de cette Herceg Bosna qui s'est proclamée entité autonome au sein de la Bosnie. D'ailleurs, au milieu de la journée hier, après une courte accalmie, des journalistes ont pu quitter Gornji Vakuf dans des véhicules des moniteurs de la Communauté européenne et se rendre à Split. Sur la route, les seuls véhicules rencontrés étaient des autobus et des camions remplis de soldats HVO et, peut-être, de soldats de l'armée croate qui se rendaient dans la région pour venir au secours des forces croates assiégées. Dans certains villages, les habitants croates ont commencé à fuir vers Split.

Il semble bien que, si les forces musulmanes se risquaient plus au sud de Prozor, le gouvernement croate pourrait donner le feu vert à une intervention de son armée dans ce conflit qui oppose Croates et Musulmans bosniaques.

D'ailleurs, le général Slobodan Praljak, jusqu'à une date récente vice-ministre croate de la Défense, vient de joindre le HVO en tant que commandant de la force. Une intervention directe de la Croatie pourrait toutefois avoir de graves conséquences puisque la CEE a menacé Zagreb de sanctions économiques si la Croatie intervenait.

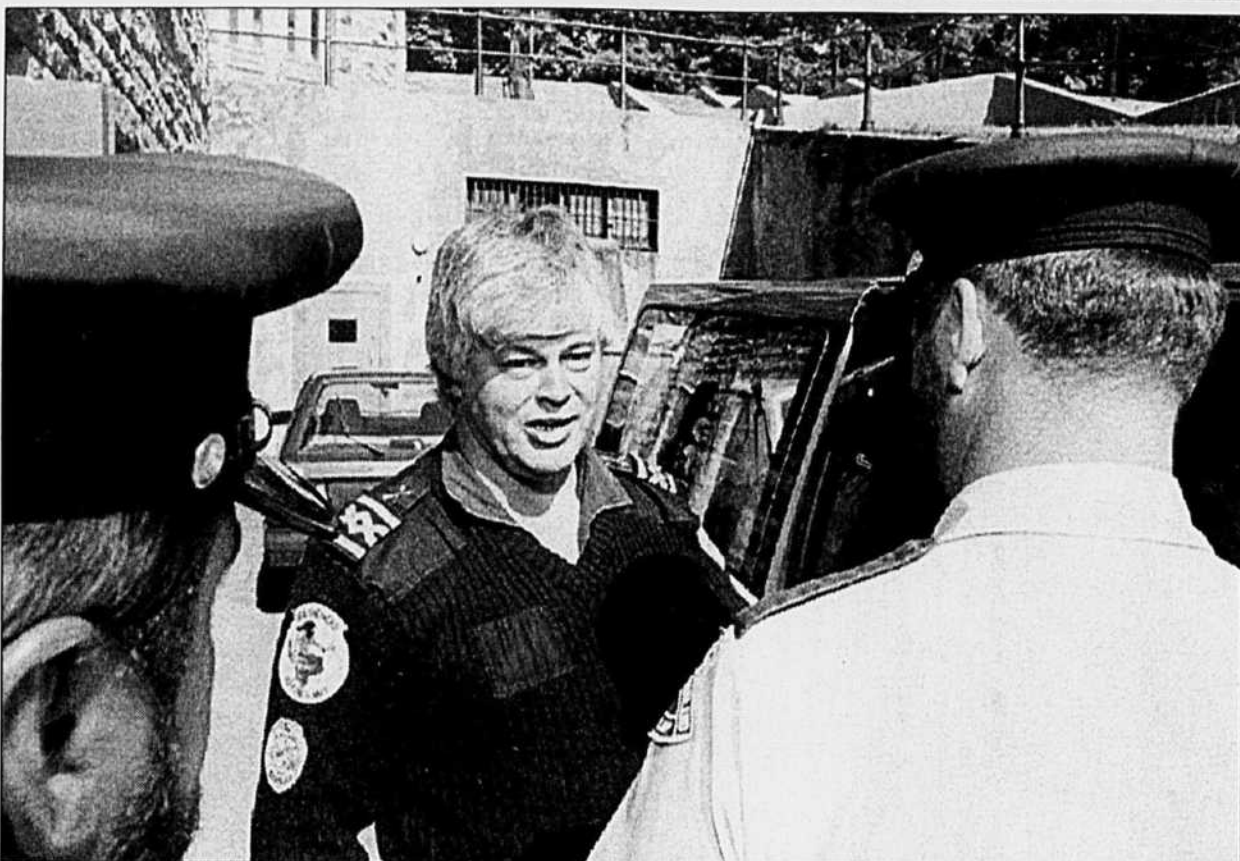
Jocelyn Coulon séjourne actuellement en Bosnie-Herzégovine. Il livrera la semaine prochaine aux lecteurs du DEVOIR une série d'articles tirés de son voyage en ex-Yougoslavie.

Feu vert au budget Clinton

Washington (Reuter) — Les responsables démocrates au Congrès américain ont déclaré hier être parvenus à un compromis sur le plan économique du président Bill Clinton qui permettrait de réduire le déficit budgétaire de 496 milliards de dollars sur cinq ans.

«Nous pensons qu'une annonce officielle et détaillée interviendra demain, ce qui nous permet d'indiquer que le plus important programme de réduction du déficit budgétaire de l'histoire a été accepté, un programme qui prévoit une réduction du déficit de 496 milliards de dollars», a déclaré Thomas Foley, président de la Chambre des représentants.

Foley et le président du groupe démocrate au Sénat, George Mitchell, estiment que le projet de loi sera voté à la Chambre jeudi et au Sénat vendredi.



Paul Watson a déjà été honni à Terre-Neuve parce qu'il s'opposait à la chasse aux phoques.

PHOTO CP

L'écologiste Paul Watson libéré

Saint-Jean, T.-N. (PC) — Le militant écologiste Paul Watson a été libéré sous un cautionnement de 10 000\$, hier, après que trois accusations de méfait eurent été portées contre lui.

M. Watson en a aussitôt profité pour mettre son navire (le *Cleveland Amory*) à la disposition de toute personne désirant s'opposer à la pêche de navires étrangers sur la pointe du banc de Terre-Neuve, à l'extérieur de la zone de 200 milles des côtes canadiennes.

Le 24 juillet dernier, l'environnementaliste a éperonné le chalutier cubain *Rios Los Casos* avec son navire de 1400 tonnes, à environ 400 kilomètres à l'est de Terre-Neuve.

L'écrivain Farley Mowat a fourni la moitié du cautionnement, disant qu'il y avait longtemps qu'il éprouvait de l'admiration pour M. Watson.

M. Mowat a signalé l'ironie de la situation. Il y a

quelques années, M. Watson était honni à Terre-Neuve, parce qu'il s'opposait à la chasse aux phoques. Il passe aujourd'hui pour un héros, parce qu'il lutte contre la pêche à la morue à outrance.

Des dizaines de pêcheurs ont manifesté devant le Palais de justice, hier, pour réclamer la libération de M. Watson. Après sa remise en liberté, ils l'ont entouré pour le féliciter.

«Ça ne m'a jamais fait ni chaud ni froid d'être détesté, d'être pardonné ou d'être aimé, a déclaré l'écologiste. Nous faisons cause commune ici: la protection de la morue et d'autres espèces, qui sont menacées. Mais je n'approuverai jamais la chasse aux phoques.»

M. Watson n'a pas caché qu'il avait recherché l'arrestation par les policiers de la GRC. «C'est de cette façon qu'il faut procéder, a-t-il dit. Rendre une question controversée pour qu'elle soit débattue publiquement devant la cour par la suite.»

Winnipeg: après les inondations, les moustiques...

Winnipeg (AFP) — Un malheur ne vient jamais seul: Winnipeg, la capitale du Manitoba, déjà victime d'inondations spectaculaires ces dernières semaines, est maintenant envahie par les moustiques, selon les autorités sanitaires municipales.

Dopées par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur les environs, des myriades d'œufs de moustiques sont arrivés à éclosion prématurément, a expliqué un entomologiste municipal, Randy Gadawsky.

Les œufs de moustiques peuvent rester enterrés un maximum de sept années, jusqu'à ce que les conditions d'humidité soient favorables à leur éclosion, a-t-il ajouté. Avec jusqu'à 200 millimètres d'eau tombés dans les environs de Winnipeg, les moustiques locaux sont servis et des œufs pondus il y a seulement deux ans ont éclos.

Une fois sorti de l'œuf, il faut une dizaine de jours pour que le jeune moustique devienne adulte et commence (seulement les femelles) à empoisonner la vie des humains et des animaux pendant ses trois semaines d'existence.

Les habitants de l'immense prairie canadienne sont

accoutumés aux moustiques, endémiques l'été. Winnipeg, entourée de milliers de lacs, d'étangs, irriguée par les rivières Rouge et Assiniboine, offre des conditions naturelles «idéales» et, selon Randy Gadawsky, une quarantaine d'espèces différentes de moustiques (sur les quelque 3000 connues) vivent dans la région, dont une particulièrement teigneuse, l'aedes vexans.

«Si nous n'avions pas d'aedes vexans, nous n'aurions pas de problème de moustiques à Winnipeg», a affirmé Gadawski. Malheureusement pour les habitants de Winnipeg, les aedes vexans représentent environ 70% de la population moustique locale...

La cohabitation avec l'encombrant diptère est particulièrement difficile cette année et les ventes de produits antimoustiques ont fortement augmenté. C'est en zone urbaine que l'invasion est la plus forte: attirés par les lumières de la ville et une température supérieure de 1 à 2 degrés à celle des campagnes voisines, les moustiques s'y plaisent particulièrement. Au grand désespoir des habitants de Winnipeg et de ses banlieues.

Peut-on encore poursuivre les criminels nazis?

PRESSE CANADIENNE

L'acquiescement de John Demjanjuk par la Cour suprême d'Israël démontre qu'il est malheureusement devenu impossible de poursuivre les criminels de guerre nazis aujourd'hui, affirme M. Joseph Riwash, qui a lui-même contribué à traîner 1800 criminels de guerre devant les tribunaux.

«Le temps écoulé, l'âge des témoins, s'ils vivent encore, et les changements dans l'apparence physique des criminels font qu'il est presque impossible de les traduire en justice», a déclaré M. Riwash.

A son avis, la poursuite au procès de John Demjanjuk a été «involontairement induite en erreur par des témoins qui étaient persuadés que Demjanjuk était Ivan le Terrible», un gardien sadique qui a torturé des Juifs alors qu'il dirigeait les chambres à gaz où 890 000 Juifs ont péri, au camp de la mort de Treblinka, en Pologne.

«Mais cela ne signifie pas que Demjanjuk n'était pas un criminel de guerre», a expliqué M. Riwash en entrevue. Il n'était simplement pas le gardien du camp de concentra-

tion de Treblinka qui faisait fonctionner les chambres à gaz.»

M. Riwash est d'avis que les juges «ont démontré leur indépendance et n'ont pas été influencés par l'opinion publique en Israël».

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, M. Riwash, qui vit aujourd'hui à Mont-Royal, sur l'île de Montréal, a été le principal enquêteur sur les crimes de guerre pour le Comité central des Juifs libérés, en Allemagne. Il est peut-être surtout connu pour avoir poursuivi Martin Weiss, qui a été reconnu coupable d'avoir massacré 30 000 Juifs.

M. Riwash affirme avoir suivi de près le cas Demjanjuk, dès l'ouverture d'une enquête sur lui par Israël, en 1976. Demjanjuk, un travailleur de l'automobile âgé de 73 ans, né en Ukraine, a été déporté en Israël en 1986.

Il a été blanchi jeudi dernier de l'accusation d'être celui qu'on avait surnommé Ivan le Terrible. La Cour suprême d'Israël a cependant repoussé de 10 jours sa déportation vers l'Ukraine.

CAMPBELL

Des candidatures indépendantes?

SUITE DE LA PAGE 1

te décision est conforme avec les principes que j'ai énoncés à Saskatoon la semaine dernière. Ce n'est pas un secret que j'ai dit qu'il n'était pas acceptable qu'ils soient des candidats dans ces circonstances», a poursuivi la première ministre en point de presse.

Mme Campbell a ajouté qu'elle laissait les députés concernés faire leurs propres déclarations en ce qui a trait à leur situation et leur avenir. Mais elle a souligné à plusieurs reprises que ceux-ci «comprenaient bien», voire «acceptaient» sa décision.

Des appels aux bureaux des députés Jacques, Bernier et Fontaine ont toutefois donné des résultats un peu moins nets, hier. Les deux premiers n'ont pu être personnellement joints, mais il apparaissait qu'ils étaient loin de considérer le dossier comme clos. Ils ont tous deux convoqué des conférences de presse pour aujourd'hui.

Plus tôt en journée, Mme Jacques — qui a plaidé non coupable en cour, hier matin — avait d'ailleurs fait valoir qu'«après neuf ans au pouvoir», elle devait être en mesure de déterminer elle-même son avenir politique. Une candidature indépendante n'est pas à écarter dans son cas.

Gilles Bernier a lui aussi déjà manifesté son intention d'être candidat indépendant si le PC l'expulse.

Quant à M. Fontaine, il a simplement indiqué qu'il avait eu un entretien téléphonique avec «un conseiller au plus haut niveau du bureau de la première ministre», conversation qu'il a qualifiée de «satisfaisante». Le député de Lévis dit maintenant attendre de consulter «deux membres de l'exécutif» avant d'annoncer publiquement ses intentions.

Hier, Mme Campbell, qui refuse de parler de «purge», a expliqué que la présomption d'innocence dont jouissent les députés incriminés devait être nuancée en l'occurrence.

«La présomption d'innocence est importante, mais c'est un principe légal. Ce n'est pas exactement la même chose en politique, et nous appliquons les mêmes standards à nos députés qu'à nos nouveaux candidats. Ce principe, c'est d'être clair en ce qui concerne la justice.»

Quant au fait que la candidature des trois députés a été dûment reconduite par leurs assemblées locales et acceptée par la direction du parti, la première ministre a dit estimer que «les circonstances de ces candidats ont changé depuis leur nomination».

Et si MM. Bernier et Fontaine et Mme Jacques font la lutte sous étiquette indépendante? «Je n'ai aucune objection, a-t-elle répondu tout de go. Je ne peux empêcher personne d'être candidat. Ce que je peux empêcher, c'est qu'une personne soit candidate du Parti progressiste-conservateur. Mais chacun est libre de se présenter s'il le veut.»

Dans ce dossier délicat, la première ministre a soutenu qu'elle avait l'appui du caucus du Québec du PC, y compris de Jean Charest. Le député Gilles Bernier avait pourtant déjà indiqué que le vice-premier ministre était de son côté.

«J'ai parlé à M. Charest hier (dimanche) et il était entièrement d'accord. Il a d'ailleurs une influence positive sur le caucus», a précisé Mme Campbell.

Dans un autre ordre d'idées, la chef du gouvernement canadien a eu droit à un entretien un peu plus «léger» avec Julie Snyder, qui l'interviewait pour son émission au marché Jean-Talon. On a ainsi pu apprendre qu'elle ne pouvait se permettre d'avoir un train de vie aussi «olé-olé» que Pierre-Elliott Trudeau étant donné le «double standard» auquel sont encore soumis les femmes et les hommes qui font de la politique.

Malgré tout, elle a confié qu'elle ne se sentait jamais seule, car «j'ai toujours des gens avec moi. Quand je veux dîner au restaurant, je réserve deux tables. Une table pour moi, une table pour les agents de la GRC...»

Après son séjour dans la région montréalaise, où elle a notamment suivi des cours d'immersion en français, Mme Campbell a mis le cap sur Québec, en fin de journée hier. Elle doit rencontrer aujourd'hui le premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

Grève aux Îles

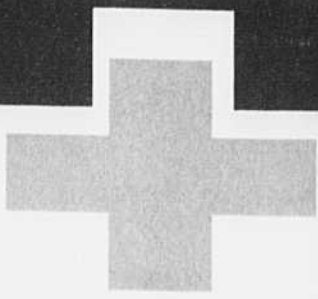
CAP-AUX-MEULES (PC) — Les Madelinots expriment leur opposition massive à la grève du transport maritime qui doit avoir lieu le 10 août à bord des traversiers assurant la liaison entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard et entre les Îles et Montréal, lors des audiences publiques que tiendra le Conseil des services essentiels, demain, à Cap-aux-Meules.

Déjà la Municipalité régionale de comté, la Chambre de commerce et l'Association touristique des Îles ont affiché leur complet désaccord face à toute paralysie partielle ou totale du transport maritime entre leur archipel et la grande terre et ont adressé une demande au ministre québécois du Travail, Normand Cherry, pour qu'il intervienne personnellement afin de contrer ce qui est qualifié d'hémorragie. Les signataires de la lettre au ministre allèguent que l'avis de grève risque de nuire à une des plus importantes industries insulaire, le tourisme. Plus de 2500 véhicules automobiles et 7000 touristes devraient, à plus ou moins long terme, emprunter ce service pour retourner à la maison.

Pour les signataires de la demande au ministre Cherry, la paralysie du transport maritime engendrerait des réactions négatives tant de la part des touristes que des Madelinots.

C'est beau la vie

DONNEZ!



La Société canadienne
de la Croix-Rouge
Division du Québec